

Medef: un bilan et des perspectives en demi-teinte

Le Medef Marne rend une copie anti langue de bois sur les grands sujets économiques du moment. *Page 5*

Des recherches pour le monde agricole de demain



L'association Terrasolis présente son activité 2023 et fait un point sur ses nombreux projets : le PEI Carbon Think 2, le démonstrateur bioéconomie territoriale ou encore la Ferme Terrasolis. *Page 4*

Baisse des chantiers publics : le BTP 08 en alerte

Face à la baisse d'activité et la hausse des défaillances d'entreprises, la Fédération du BTP ardennais ne compte pas baisser les bras. *Page 6*

Logement social : « Jouons gagnant-gagnant »

Serge Laurent, directeur général de Mon Logis (Aube) invite les entreprises locales à répondre à ses appels d'offres. *Page 7*

Portrait

Jean-Dominique Regazzoni. *Page 32*

15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 30

Lustral, 20 ans de croissance

L'entreprise Lustral, spécialisée dans le nettoyage, fête ses 65 ans d'existence et ses 20 ans de reprise par la famille Gomariz. Deux décennies marquées par une forte croissance exogène dans un secteur extrêmement concurrentiel. « Nous ne rachetons que des entreprises qui ont une bonne croissance et une santé économique solide. Depuis 2004, nous avons effectué une vingtaine d'opérations de croissance », indique François Gomariz, Pdg du groupe. Cette stratégie a permis à Lustral d'atteindre aujourd'hui un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros en réalisant « en moyenne 2 800 fiches de paye par mois et plus de 350 000 depuis le rachat ». Sans compter l'activité en Tunisie avec une structure employant plus de 500 salariés. Le Pdg précise néanmoins, « ce n'est pas la croissance à tout prix. Ce sont les occasions qui déterminent si on y va ou pas ». « On ne fait rien seul », souligne-t-il, interrogé sur sa recette de la réussite. « Une entreprise c'est d'abord un collectif. Il faut être accompagné et bien accompagné. » S'exprimant sur la transmission, il indique : « Il m'a fallu valider un certain nombre de choses, parce qu'il y a un outil, du monde et une histoire derrière. Il fallait : avoir l'envie, la motivation, le courage, mais aussi avoir un projet. J'ai la chance d'avoir deux enfants qui cochent ces quatre cases aujourd'hui. » *Page 3*



Le groupe Lustral compte 12 agences, plus de 3 000 salariés et plus de 2 500 clients.

Les agents du Département proposent des économies

Parce qu'il ne suffit pas de constater l'inéluctable baisse des recettes des collectivités ni de pester après cette situation, le Département de la Marne a décidé de prendre les choses en main pour réaliser des économies. Jean-Luc Bœuf, Directeur général des services du Département de la Marne a sollicité les agents de la collectivité afin de connaître leur avis et surtout leurs idées pour faire des économies à tous les niveaux. Le Département a organisé des groupes de travail répartis autour de trois pôles thématiques : Routes, Collèges et Travail. Chaque thème a fait l'objet de quatre tables rondes d'une dizaine d'agents du Département, sur la base du volontariat. « Le principe

était de mobiliser les agents sur des durées assez courtes, avec une totale liberté de parole à la fois sur leur champ de compétences et sur les actions du Conseil départemental », explique Jean-Luc Bœuf, qui n'a pas fixé de montant d'économies au préalable mais a surtout insisté sur le devenir des différentes contributions. Les propositions ont fait l'objet d'une compilation dans leur intégralité, sans aucune censure. Puis, chacune d'entre elles est étudiée par la Direction générale, avant de faire l'objet d'une présentation globale à l'attention du Président Jean-Marc Roze, fin juin, dans le cadre de la préparation du budget 2025. *Page 12*

**IMPACT
MAXIMAL**
**VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Les prix des travaux d'entretien des bâtiments



Les prix des travaux (IPEA) augmentent modérément

Au premier trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) augmentent modérément sur un trimestre (+0,4 %), avec une hausse légèrement plus prononcée dans le secteur non-résidentiel (+0,6 %) que dans le secteur résidentiel (+0,5 %). Les prix accélèrent pour les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,3 %), ainsi que pour les travaux de couverture (+0,6 %). Ils rebondissent pour les travaux de menuiserie (+0,5 %). Les prix ralentissent très légèrement pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,5 %), les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,4 %), et plus nettement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,4 %) et les travaux d'installation électrique (+0,3 %). (INSEE)

Les prix des produits agricoles à la production



Baisse des prix des produits agricoles à la production

En avril 2024, les prix agricoles à la production baissent en rythme annuel pour le treizième mois consécutif (-6,3 % après -8,8 % en mars). Ces prix se situent toutefois encore 26,8 % au-dessus de leur niveau d'avril 2020. L'évolution des prix sur quatre ans est encore bien au-dessus des 20 % pour les animaux, les produits animaliers (lait et œufs), les pommes de terre, et les oléagineux, tandis qu'elle est en deçà de 20 % pour les céréales, les fruits frais et les légumes frais. Sur un mois, les prix agricoles à la production « hors fruits et légumes (y compris les pommes de terre), fleurs coupées et plantes en pots » augmentent de nouveau (+0,2 %, comme en mars). En avril 2024, les prix d'achat des moyens de production reculent sur un an pour le douzième mois consécutif (-4,7 % après -5,9 %). (INSEE)

Les prix des céréales et des oléagineux



Les prix des céréales et des oléagineux augmentent de nouveau sur un mois

En avril 2024, les prix des céréales augmentent de nouveau sur un mois (+7,0 % après +1,1 % en mars), dans un contexte d'inquiétude liée à la sécheresse actuelle à l'Est du continent européen, des tensions géopolitiques de cette même région, et des besoins croissants des pays importateurs nord-africains. Les prix accélèrent pour le maïs (+10,7 % après +7,5 %), en raison d'une situation très pluvieuse au Brésil diminuant les perspectives de production, et pour l'orge (+8,3 % après +1,0 %). Les prix du blé tendre rebondissent (+4,9 % après -0,8 %). Sur un an, les prix des céréales sont cependant en baisse pour le quatorzième mois consécutif (-18,8 % en avril après -28,8 % en mars). Ils sont 12,7 % au-dessus de leur niveau d'avril 2020. (INSEE)

baromètre

Le barycentre champenois est bien sparnacien



Qui d'autre que des géomètres-experts aurait bien pu avoir l'idée - et la capacité ? - de calculer le barycentre du vignoble champenois ? A l'occasion de la semaine des géomètres-experts, ces derniers ont donc dévoilé l'endroit exact où se trouve le barycentre du vignoble champenois marnais. Sans entrer dans le détail du calcul effectué par les géomètres-experts ni revenir au cours de mathématiques datant du lycée, Marie Renfer, ambassadrice communication de l'Union Nationale des Géomètre-Experts du Grand Est donne un aperçu imagé de ce à quoi correspond le barycentre : « Imaginons prendre autant de ficelles que de communes qui sont plantées de vignes dans notre vignoble champenois, faisons passer une extrémité de ces ficelles au centre de chaque commune, avec un poids proportionnel à la superficie plantée en vignes sur la commune. Ensuite nous ras-

semblons les autres extrémités des ficelles et nous nous intéressons à l'endroit où tout notre petit montage tient en équilibre... Et voilà, nous y sommes : au barycentre de cet ensemble ! ». Un barycentre qui se matérialise donc sur les hauteurs d'Épernay, à l'arrière du site du Fort Chabrol, sur une parcelle de vignes appartenant à la Maison Moët & Chandon. Pour officialiser cette désignation, les géomètres-experts ont installé une borne - fabriquée dans les Ardennes par la société Faynot - munie d'un QR Code grâce auquel les visiteurs pourront connaître la signification de ce barycentre.

« Nous intervenons dans beaucoup de domaines différents comme le bornage et la division de propriété qui sont notre cœur de métier, l'aménagement urbain ou encore agricole, la copropriété, l'implantation de constructions, les relevés topographiques ou d'architecture... »,

explique Samuel Gutierrez, membre de la Chambre des géomètres-experts de la Marne et des Ardennes, pour présenter sa profession aux personnalités présentes à ses côtés pour le dévoilement de la plaque : Jonathan Rodrigues, conseiller départemental, Christine Mazy, maire d'Épernay, Séverine Couvreur, présidente de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de l'Unesco, Vincent Malherbe, Directeur Vignes et approvisionnements de Moët & Chandon. Et de rappeler : « Experts de proximité imprégnés des usages locaux, nous définissons, certifions, garantissons les limites et superficies de propriété. Acteurs locaux, nous sommes attachés à notre territoire et avons à cœur de le faire évoluer et prospérer tout en cherchant à le préserver. Nous sommes les garants d'un cadre de vie durable ».

BENJAMIN BUSSON

Ils bougent



EMILIE ATGER REJOINT LE GROUPE AUDEO EN QUALITÉ DE DRH

Diplômée d'un Master 2 en Droit social et Droit de la Sécurité sociale obtenu à l'Université Bordeaux IV Montesquieu, Emilie Atger dispose d'une riche expérience de près de vingt ans dans le domaine des Ressources Humaines. Après avoir débuté sa carrière en tant que consultante en droit social dans un cabinet d'expertise-comptable, elle occupe des postes à responsabilité dans les RH au sein de plusieurs entreprises de premier plan : le Groupe Wolseley France, Novescia, People&Baby, puis le Groupe Keolis. Emilie Atger intègre le groupe rémois Audeo spécialisé dans les solutions d'assurance et la gestion des risques au poste de Directrice des Ressources Humaines. Sa nomination s'inscrit dans une dynamique de croissance soutenue pour Audeo, qui a connu une augmentation significative de son chiffre d'affaires et de son effectif au cours des dernières années.

Ce numéro 8077 des Petites Affiches Matot Braine contient en encartage de l'IUT de Reims-Châlons-Charleville un dépliant à destination de nos abonnés.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Lustral, 20 ans de croissance et de maillage territorial

Services. L'entreprise Lustral, spécialisée dans le nettoyage, fête ses 65 ans d'existence et ses 20 ans de reprise par la famille Gomariz. Deux décennies marquées par une forte croissance exogène dans un secteur extrêmement concurrentiel.



François Gomariz avec son épouse Martine, entourés de leurs fils qui occupent tous deux des fonctions dans l'entreprise familiale, Yann (à gauche), directeur de l'Agence de Reims et Loïc (à droite), Directeur des opérations du groupe.

L'affiche de l'artiste « graphomane » Ben, qui trône dans les escaliers de l'entreprise Lustral menant au bureau de François Gomariz, donne le ton : « *Life is competition* ». Qu'on se le tienne pour dit. Car c'est en suivant cette maxime que le Pdg de l'entreprise spécialisée dans le nettoyage depuis 65 ans a pu faire progresser sa société de manière exponentielle en 20 ans, date de sa reprise aux fondateurs historiques, la famille Adam. « *À l'origine, il y avait deux entreprises distinctes tenues par deux frères. L'une à Châlons-en-Champagne, l'autre à Charleville-Mézières. Pour ma part, j'ai tout d'abord racheté celle de*

Châlons le 2 mai 2004 », indique François Gomariz. Le monde du nettoyage, il a commencé à évoluer très tôt, dans les années 90, en travaillant pour l'entreprise Carrard Services. « *Après un contrat de qualification, je suis monté dans les échelons et on m'a confié la création d'une agence à Nancy. Puis, à Metz, Strasbourg... jusqu'à devenir directeur des Opérations en 1997* », se remémore celui pour qui « la valeur travail » n'est pas un vain mot.

D'1,3 MILLION À... 45 MILLIONS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2002, François Gomariz est recruté par le groupe Atalian pour présider

sa filiale qui compte une vingtaine d'agences en France. Il y reste 18 mois... car entre-temps, il a pris contact avec la famille Adam qui souhaite vendre son agence Lustral de Châlons-en-Champagne. Avec un chiffre d'affaires à l'époque d'1,3 million d'euros de chiffre d'affaires et une centaine de salariés, de grandes possibilités restent encore à explorer. « *Je développe alors l'activité de façon organique et j'essaie de reproduire des opérations de croissance* », explique celui qui, fort de son expérience, est aujourd'hui également à la tête de la CCI Marne Ardennes. François Gomariz rachète donc l'agence Lustral de Charleville-Mézières en 2006, un rachat

qui sera le premier d'une longue série. Suivront Reims en 2008, Nancy, Metz en 2011, Strasbourg en 2012, Troyes en 2013, puis Besançon, Dijon en 2019... « *Nous ne rachetons que des entreprises qui ont une bonne croissance et une santé économique solide. Depuis 2004, nous avons effectué une vingtaine d'opérations de croissance.* » Cette stratégie a permis à Lustral d'atteindre aujourd'hui un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros en réalisant « *en moyenne 2 800 fiches de paye par mois et plus de 350 000 depuis le rachat* ». Sans compter l'activité en Tunisie avec une structure employant plus de 500 salariés. Le Pdg précise néanmoins, « *ce n'est pas la croissance à tout prix. Ce sont les occasions qui déterminent si on y va ou pas. Et on ne rachète rien à plus d'une heure de nos implantations. Il faut garder une certaine cohérence et aussi penser aux trajets de nos salariés.* »

LABELS ET CERTIFICATIONS

Mais si ce sont les occasions qui guident la stratégie de Lustral, François Gomariz veille à ce que l'entreprise ne stagne pas : « *Si on stagne, à un moment, on finira par reculer. Il faut toujours regarder devant et continuer à avancer, en gardant nos fondamentaux et notre indépendance.* » Car le secteur de la propreté est un des plus concurrentiels, « *là où il y a le plus d'immatriculations d'entreprises* ». La proximité avec la clientèle, exclusivement B to B, s'avère donc indispensable, et l'exigence, incontournable. De grands donneurs d'ordre lui font confiance parmi ses plus de 2 500 clients. « *Durant le covid par exemple, non seulement, nous*

n'avons pas arrêté de travailler mais nous avons été particulièrement sollicités. Or, dans ce contexte délicat, il a fallu tout de suite intégrer de nouvelles procédures, une nouvelle organisation, en étant relativement offensif », reconnaît François Gomariz. « *Notre exigence, nous nous l'appliquons d'abord à nous-même. Notre sommes certifiés RSE depuis une dizaine d'années et avons quatre certifications en Environnement, Qualité et Sécurité au travail : ISO 9001, ISO 14001, ISO 26000 et ISO 45000.* » 65% de ses produits sont d'ailleurs éco-labellisés. Le chef d'entreprise revendique aussi un « *très faible taux de turn-over avec 92% de CDI* » dans un secteur où la pénibilité est pourtant très présente. « *Depuis 2004, nous versons une participation à nos salariés, la grande majorité est en CDI et depuis peu, nous avons mis en place une application mobile à destination de tous les collaborateurs pour faciliter les échanges. On met aussi en place de la cobotique. Pas pour remplacer des postes mais pour soulager certaines tâches. Comme le lavage de nuit des entrepôts, on a maintenant des aspirateurs et des laveuses autonomes qui le font.* »

Embarquer l'humain, les clients, faire toujours de nouvelles propositions, apporter de nouvelles solutions et continuer à grandir, en gardant une ligne directrice familiale... Voilà ce que compte poursuivre François Gomariz, secondé par ses deux fils, le premier Loïc, Directeur des Opérations et le second, Yann, Directeur de l'agence de Reims.

NASTASIA DESANTI

La transmission, élément majeur de la réussite

Pour célébrer le 65^e anniversaire de son entreprise, François Gomariz avait convié un plateau de choix pour l'accompagner. Premier de ces invités, le sprinteur Jean-Charles Trouabal, Champion d'Europe et vice-champion du monde du 4x100m, qui a marqué l'histoire de sa discipline (et les esprits) par le record du monde du 4x100m signé avec ses coéquipiers de l'équipe de France d'athlétisme lors des Championnats d'Europe de 1990. L'ancien sportif de haut niveau est aujourd'hui conférencier et intervenant en entreprise pour partager son expérience dans le domaine de la performance collective.

« *L'enjeu aujourd'hui dans les entreprises c'est comment on arrive à donner du sens à tout le monde, ce sens qui doit concerner et inclure chaque collaborateur, du plus petit au plus grand* », souligne Jean-Charles Trouabal. Selon lui, la performance collective repose sur trois piliers fondamentaux : « *Le premier pilier, c'est*

définir un enjeu clair, savoir où on veut aller, ensemble, dans la même direction. Le deuxième point, c'est de prendre soin de l'individu dans le collectif. Un collectif ne peut pas réussir si on ne fait pas grandir les individus. Le troisième, et non des moindres, c'est la transmission et le relais, à savoir, comment on joue ensemble. »

« *On ne fait rien seul* », souligne François Gomariz, interrogé sur sa recette de la réussite. « *Une entreprise c'est d'abord un collectif. Il faut être accompagné et bien accompagné. Une de mes plus grandes fiertés c'est d'avoir pu donner à certains collaborateurs l'opportunité de grandir* ». Un avis partagé par Jean-Pierre Caillot : « *À titre personnel, une des choses qui me rend le plus fier c'est le nombre d'emplois qu'on a créé et tous ces gens qu'on a fait évoluer au sein de nos entreprises. Combien de fois ça m'a rendu malade de lire des articles sur des plans de licenciement de 300 personnes quand on en créé péniblement dix* », souligne le transporteur et Président du

Stade de Reims.

ANTICIPER LE PASSAGE DE RELAIS

« *Quand on parle de licenciements, je pense à la transmission* », ajoute Pierre-Emmanuel Taittinger. « *Combien d'entreprises françaises ont périclité parce que des chefs d'entreprises, fondateurs, souvent brillants, ne se sont pas vus vieillir et n'ont pas transmis ? Pour moi, un grand chef d'entreprise c'est quelqu'un qui a fait 50% de son succès en développant son entreprise et 50% pour sa transmission. Quand une transmission est ratée, ce sont les clients et le personnel qui paient* ». Citant l'exemple familial de transmissions manquées, Pierre-Emmanuel Taittinger a pensé très tôt à céder les rênes de sa Maison de Champagne à ses enfants, ce qu'il a fait à 65 ans en transmettant l'entreprise à sa fille Vitalie.

De son côté, faute de repreneur parmi ses enfants, Jean-Pierre Caillot s'est rapproché d'un autre groupe familial (le groupe André) il

ya un an. « *C'est quand tout va bien qu'il faut y penser* », souligne celui qui accompagne son entreprise pour quelques années encore dans ce passage de relais.

Pour François Gomariz, la transmission est aussi en route puisque ses deux fils, Loïc et Yann, ont intégré le groupe Lustral, gravissant les échelons patiemment pour se préparer à « *poursuivre l'aventure* ».

« *Il m'a fallu valider un certain nombre de choses et que mes fils cochant un certain nombre de cases, parce qu'il y a un outil, du monde et une histoire derrière. Il fallait : avoir l'envie, la motivation, le courage, mais aussi avoir un projet. J'ai la chance d'avoir deux enfants qui cochant ces quatre cases aujourd'hui* ». Le président de Lustral a déjà engagé le processus de transmission, qui devrait se concrétiser « *dans les cinq prochaines années* », annonce-t-il.

BENJAMIN BUSSON

Énergie. Face aux enjeux de transition énergétique mais aussi au besoin de compléter des revenus conditionnés aux aléas météorologiques, les agriculteurs se tournent aujourd'hui vers la production d'énergie renouvelable : méthanisation et agrivoltaïsme en tête.

Les énergiculteurs, modèles de la diversification agricole



Les intervenants des tables rondes ont expliqué le concept d'énergiculteurs.

Opérer une transition vers une énergie bas carbone n'est pas chose aisée. Or, atteindre les exigences fixées aussi bien par la France que par l'Union européenne ne se fera pas sans le monde agricole, tant ce dernier dispose des ressources nécessaires à cette transformation des usages. La biomasse tout d'abord. Les départements de la Champagne-Ardenne misent beaucoup sur la méthanisation. Le Crédit Agricole du Nord Est qui organisait une conférence à ce sujet indique soutenir très fortement le développement des nouvelles énergies. Ainsi, 85% des 110 unités de méthanisation que comptent la Marne, l'Aisne et les Ardennes ont été accompagnées par

les services de la banque de 9 agriculteurs sur 10, ces installations nécessitant des financements adaptés. « Dès 2005, le Crédit Agricole était précurseur grâce aux agriculteurs eux-mêmes. Cela nous a permis de nous structurer, avec trois piliers : une expertise importante, des outils d'analyses spécifiques et une technique de financements adaptés », indique François Istasse, Responsable transition énergétique au Crédit Agricole. Ces 93 unités de méthanisation sont réparties pour 55% en injection (livrer la totalité du biométhane, biogaz épuré, dans le réseau de gaz naturel) et 45% en cogénération (utilise le biogaz dans un moteur, le cogénérateur, pour produire de l'électricité et de la chaleur). Le type de valori-

sation du gaz est habituellement décidé lors des premières étapes de conception du projet. « En effet, injection et cogénération n'ont pas toujours la même rentabilité ni les mêmes caractéristiques techniques. Et les subventions accordées peuvent varier d'une méthode à l'autre », souligne Denis Mecrin, Chef de projet régional Biométhane chez GRDF.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

L'ensemble des projets permet la production de 1,4 térawattheure (TWh). 80% de cette production vient de la méthanisation (73% de l'injection et 7% de la cogénération). Le reste vient du photovoltaïque et de l'éolien. « En termes de consommation, c'est l'équivalent de la consommation de Laon, Charleville, Châlons-en-Champagne et plus de 82% de la ville de Reims », précise François Istasse. Marie Gaillot a installé une unité de méthanisation avec comme volonté première de « diversifier les productions sur l'exploitation ». « Le cours des céréales était bas et on nous a proposé une production avec un contrat avec des prix fixes pendant 15 ans. Ensuite, nous voulions produire du gaz et surtout, avoir du digestat en retour pour pouvoir fertiliser nos champs de manière organique. La dernière chose est qu'il y a eu une véritable volonté politique de notre député de produire du gaz vert, et nous avons

été embarqué dans le projet collectif du rebours de Vouziers », explique-t-elle. « Il y a un consensus pour dire que le gaz restera une composante incontournable dans le mix énergétique de demain, à condition qu'il soit décarboné. Pour cela, les pouvoirs publics mettent une trajectoire avec une production de 44 TWh agricole à horizon 2030, c'est à dire quatre fois plus que le volume raccordé aujourd'hui au réseau. Dans le Grand Est, l'objectif sera 8 TWh pour 2030 contre 2,7 TWh raccordés aujourd'hui », détaille Denis Mecrin.

L'agrivoltaïsme ensuite. « Aujourd'hui, l'agrivoltaïsme obéit à un cadre exigeant mais comporte un fort potentiel de développement », fait savoir Alizée Loiseau, Consultante pour Agrosolutions, collectif d'ingénieurs engagés dans l'agriculture durable. « Pour pouvoir mettre en place une installation agrivoltaïque, la production agricole doit être suffisante, le revenu durable et surtout, le service doit être apporté directement à la parcelle, avec une amélioration du potentiel et de l'impact agricole et / ou une amélioration du bien-être animal », énumère Alizée Loiseau. En clair, cela doit d'abord être un projet agricole qui produit de l'énergie et non pas « un alibi » pour juste avoir un complément de revenu. C'est pourquoi l'installation ne doit pas dépasser 40% des surfaces agricoles

et ne 20% de couverture à partir du moment où il y a une perte de rendement. Dans la région, Ingelios, bureau d'étude de l'entreprise Siliceo, développe des produits pour optimiser le fonctionnement des panneaux solaires. « Nous avons développé les panneaux « Tournesol », c'est à dire qu'ils s'orientent en fonction de la position du soleil. L'idée est d'avoir une production qui démarre très tôt le matin et finit très tard le soir. On régule en permanence l'inclinaison des panneaux », indique Cyril Damet, Directeur. Une fois les panneaux installés, l'agriculteur peut suivre, via une application, l'orientation du soleil et de ses panneaux. « Si, par exemple, il veut 20% d'effacement pour permettre à ses cultures de bénéficier du soleil, l'installation est paramétrable. »

« Avec l'agrivoltaïsme, l'agriculteur vient désormais s'insérer dans le territoire de manière sociale en venant fournir de l'énergie aux habitants et aux entreprises sur 20 ou 25% de la production, tout en sécurisant les coûts. Cela peut être de l'emploi préservé, une zone redynamisée économiquement, l'agriculteur devient un acteur du développement économique », insiste Paul-Antoine Grasset, Directeur capital investissement au Crédit Agricole du Nord Est.

NASTASIA DESANTI

Agriculture. L'association Terrasolis présente son activité 2023 et fait un point sur ses nombreux projets : le PEI Carbon Think 2, le démonstrateur bioéconomie territoriale ou encore la Ferme Terrasolis.

Terrasolis, des recherches pour le monde agricole de demain



Carole Leverrier, Directrice a présenté l'activité 2023 de Terrasolis

« Face aux enjeux climatiques, il faut trouver des solutions sans dogmatisme », appelle de ses vœux le président de Terrasolis, Maximin Charpentier. Car les agriculteurs souffrent, au regard non seulement des épisodes climatiques douloureux qui se succèdent, mais aussi des exigences européennes et nationales. « Les enjeux sont colossaux.

Depuis notre création, il y a 10 ans, tout ce qui a été prédit arrive. Et pourtant, il faut garder une nécessaire compétitivité économique, environnementale et sociale. » C'est ce à quoi s'attèle Terrasolis depuis 10 ans, en mettant en place de nombreux partenariats et programmes de recherche. « Notre site a vocation à accueillir des expérimentations. C'est un site démonstrateur qui

se veut ouvert et collaboratif », indique Carole Leverrier, Directrice. « Notre but est d'accompagner les agriculteurs sur une dynamique bas carbone, avec une approche systémique, innovante et collaborative. » Pour cela, Terrasolis s'appuie sur trois piliers : le Collectif (les adhérents, au nombre de 66), la Ferme (220 hectares d'expérimentations) et la Base (production d'énergie et parc d'activités). En 2023, l'association a poursuivi ses projets phares, dont Carbon Think, qui consiste à améliorer le bilan carbone des très grandes cultures en optimisant les pratiques existantes. « Mais l'optimisation ne suffit pas, il faut valider et déployer de nouveaux modèles de production agricole, de consommation alimentaire et énergétique à l'échelle des territoires », affirme Nicolas Poupard, chef de projet bioénergie. Car les objectifs ciblés sont plus qu'ambitieux, comme multiplier par deux les surfaces en agriculture biologiques, « plus facile à dire qu'à faire surtout dans nos régions », pointe Maximin Charpentier. « Avec la pluie, il y a une

explosion d'herbes dans les parcelles et on fait fonctionner l'ensileuse à plein depuis 10 jours », veut-il faire savoir. Le travail mené se fait non seulement avec les agriculteurs « mais doit aussi embarquer l'agro-industrie ainsi que la filière aval », insiste Nicolas Poupard.

PROJETS ET PARTENARIATS

Car si les nouvelles pratiques culturelles sont menées par une équipe de 6 agriculteurs associés, l'objectif de Terrasolis, par le biais de sa Ferme expérimentale, est bien de rassembler d'autres agriculteurs qui viendraient participer sur site, et chez eux, faire des expérimentations. « Notre volonté est d'avoir une zone d'essai avec des partenariats et de la recherche, mais aussi de transmettre un certain nombre de connaissances », fait savoir Mathieu Simonet, Responsable de la ferme expérimentale. Cette dernière est ainsi partenaire de plusieurs projets, aussi bien avec l'URCA et Ecolab, qu'avec l'INRAE et son projet ClieNFarms qui vise à réduire de 50% d'ici 2050, les émissions de gaz

à effet de serre des exploitations agricoles. Terrasolis est également partenaire d'Artech'Drone dans le cadre du projet européen FEADER Artech'Agri qui travaille sur le développement d'une solution d'épandage mécanique notamment dans la lutte contre la pyrale du maïs.

Enfin, l'association est engagée dans un projet de démonstrateur de bioéconomie territoriale en démontrant l'utilisation raisonnée de la biomasse. « L'idée est de tester de nouveaux itinéraires culturels basés sur l'agroécologie, favoriser le bouclage des cycles biogéochimiques en préservant et améliorant les sols et de construire de nouveaux partenariats en promouvant un modèle économique de partage de la valeur », indique Carole Leverrier. C'est pourquoi, l'installation d'un méthaniseur sur la ferme expérimentale devrait voir le jour afin d'exploiter une partie de son biogaz pour la production d'autres gaz à forte valeur ajoutée (hydrogène, CO₂).

NASTASIA DESANTI

Patronat. La construction en quasi-péril, la réindustrialisation atone, le Champagne dans l'inquiétude du bilan 2024 et les services aux entreprises en mal de perspectives optimistes, le Medef Marne rend, à l'issue d'une conférence de presse musclée, une copie anti langue de bois.

Un bilan et des perspectives de l'économie locale en demi-teinte



De gauche à droite, Alain Sacy, Secrétaire, Christian Brethon, Vice-président délégué, Damien Sionneau, Président du Medef Marne, Jérôme Sévéan, Vice-président.

« **U**ne conjoncture mitigée, avec des activités qui vont bien et d'autres moins bien. » En ouverture de la conférence de presse du Medef Marne, le ton est donné par son Président qui, évoquant la situation du secteur du bâtiment, poursuit : « Nous assistons à un ralentissement que l'on n'avait pas connu depuis les années 50, avec une construction bloquée à 250 000 logements par an en France ». Damien Sionneau pointe la situation dans le département de la Marne : 44% de baisse pour les logements commencés sur les douze derniers mois.

S'il mentionne des espoirs pour l'immobilier avec des taux d'emprunt annoncés à 2% et des légers progrès pour l'entretien et la rénovation, une activité qui gagne 1% sur un an, avec les péripéties de MaPrimeRenov' pouvant conduire à un repli d'au moins 50% des travaux réalisés sous ce dispositif et pour les six premiers mois de l'année, pour Damien Sionneau c'est bien la construction qui est en péril.

UN CRASH DU BÂTIMENT AU BILAN 2024 ?

Réalité ou alarmisme, le Président Sionneau conclut : « L'Etat n'entend pas le sujet, sauf quelques mesurées insuffisantes. On s'attend, après une hausse de 40% des défaillances d'entreprises du secteur, à une nouvelle accélération. Les risques pour l'em-

ploi sont énormes. Si cette conjoncture persiste, nous allons assister à un véritable crash dans le bilan 2024 du bâtiment ».

S'exprimant au nom de l'Union des Maisons de Champagne, Alain Sacy explique une situation du secteur redevenue normale, après l'engouement des acheteurs en 2022 et l'accalmie révélée en 2023, avec une baisse des expéditions qui se poursuit au cours du premier semestre 2024. Le Secrétaire du Medef Marne était son argument sur deux points. D'abord prendre du recul : « Il faut considérer les résultats des expéditions sur les cinq dernières années », ensuite « on doit considérer que nous sommes arrivés à une plus juste valorisation du Champagne ».

Les prévisions d'Alain Sacy : « Nous arrivons toujours à une régularisation et les Maisons de Champagne sont prudentes, au point d'avoir pour certaines d'entre elles, repoussé des investissements programmés. Sur les prix, ils peuvent désormais stagner ». Prière de donner la priorité à la valeur du produit plutôt qu'aux fluctuations des volumes, même si de l'aveu du Pdg de Louis de Sacy, l'année 2024 pourrait finalement s'avérer tendue.

UNE RÉINDUSTRIALISATION MAL ORCHESTRÉE

Inadéquation de l'offre et de la demande, problèmes de formation et de personnel, risque de laisser

partir des activités à l'étranger, coût des énergies, un secteur automobile dans l'expectative, l'apparition de demandes d'activité de temps partiel, un certain fléchissement des carnets de commandes... La mise en bouche de Christian Brethon sur la conjoncture industrielle est plutôt amère. Les inquiétudes du Vice-président délégué du Medef Marne ne s'arrêtent pas là.

Les signaux du Gouvernement inquiètent le Medef. La semaine en quatre jours ? « Un dispositif inapplicable dans l'industrie et qui semble aller vers la semaine à 32 heures de travail. Comment réindustrialiser un pays qui ne travaillerait que 32 heures par semaine ? »

Pour Christian Brethon vient s'ajouter à ce paysage anxieux le CETU, Compte Epargne Temps Universel qu'il qualifie de sorte de sixième semaine de congés payés, avec ce sentiment sur l'agenda parlementaire : « Légiférer sur le CETU ne nous apparaît pas être aujourd'hui une priorité ».

L'industrie est mondiale et donc délocalisable. Le Vice-président du Medef Marne évoque, tour à tour, l'arrivée des technologies et des produits chinois dans les usines automobiles françaises, la vraie folie de l'arrêt des moteurs thermiques en 2035. Le problème est que l'on ne change pas un choix technologique en si peu de temps.

LES MAUVAIS EXEMPLES DES BATTERIES ET DES PANNEAUX SOLAIRES

Christian Brethon en rajoute sur la mondialisation de l'industrie : « Nous sommes en train de refaire le coup des panneaux solaires. Plus d'entreprises françaises capables de concurrencer les prix chinois. Même inquiétude du côté de la fabrication des batteries automobiles en France, avec du matériel chinois ». L'industrie française, inévitablement concurrentielle, vit une situation très instable.

Une situation particulièrement délicate au niveau régional, telle que la commente le Vice-président national de l'UIMM, l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie : « La réindustrialisation post-Covid est loin de nos attentes. Sur ce sujet, le Grand Est manque de main-d'œuvre qualifiée et d'attractivité du territoire. C'est une des régions les plus impactées par la baisse démographique. Quel avenir industriel pour un département comme la Marne, essentiellement assis sur une bipolarité Champagne et agroalimentaire ? »

"PRÉCARISER LE CHÔMAGE"

Très attachés à l'avenir professionnel des jeunes, les cadres du Medef Marne constatent : « Nous n'avons pas gagné la bataille de l'apprentissage. Entre les baccalauréats professionnels et les licences, il nous manque des opérateurs. Trop de mauvaises orientations. Des machines à casser des jeunes ». La réforme de l'assurance chômage ? On s'attaque enfin à un vrai problème. Avec ce raccourci évocateur : « Il va falloir précariser le chômage ». Ou cet autre : « 10% de chômeurs sur Reims et on va chercher des vendangeurs à l'autre bout de l'Europe ! »

Evoquant le secteur des services, le Vice-président Jérôme Sévéan n'est pas plus optimiste : « Nous constatons une absence de perspectives économiques nuisible au secteur des services aux entreprises et une réduction des investissements (-35%), à cause des taux d'intérêts. Pour les mêmes raisons, peu d'innovation. Sauf si vous parlez de Cybersécurité ou d'Intelligence Artificielle ».

GÉRARD DELENCLOS

LA FILIÈRE CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION DANS LE GRAND EST ET LA MARNE

À fin mars 2024, sur un an, les 1 800 logements en chantier représentent une baisse de 25,5%, supérieure d'un point au niveau régional. Les logements autorisés, 1 500 au total, indiquent une baisse de 44,3%, supérieure de 21 points à celle du niveau régional. Le bâtiment non résidentiel en chantier est en progression de 29,6%, cinq fois supérieure à celle du Grand Est. Les 12 900 salariés du bâtiment dans la Marne représentent un effectif en baisse de 0,2% à fin 2023, baisse moins importante de 1,4% qu'en région. L'intérim dans la Marne progresse de 5,4%, il baisse de 3,2% dans le Grand Est. Le nombre de demandeurs d'emploi dans le BTP de la Marne (1 700 demandeurs) est en baisse de 3,4% au 1^{er} trimestre 2024. Il augmente légèrement en région.

L'activité entretien et rénovation, au 1^{er} trimestre 2024, a progressé globalement de 1,6%, soit +1,2% pour les logements et +3,2% pour les locaux non résidentiels. La rénovation énergétique gagne 2,8% en volume et 1% en valeur. À la fin du 1^{er} trimestre 2024, les entreprises du secteur estiment à 15 les semaines de travaux garantis, c'est six points de moins sur un an. 70% des entreprises régionales de l'entretien-rénovation jugent leur situation bonne ou très bonne.

Les professionnels du Grand Est comptent parmi les plus pessimistes de l'Hexagone sur l'état de leur activité. Seuls 16% d'entre eux prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires au 2^e trimestre 2024. Avec, l'Île-de-France, la Provence-Côte-d'Azur et l'Occitanie, le Grand Est affiche la plus petite augmentation de l'activité rénovation énergétique sur un an, +1% contre +2,8% en moyenne métropolitaine.

Source : Cellule Economique Régionale de la Construction



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

PERSONNALISEZ VOTRE ÉTÉ AVEC NOS BOBS !

Faites plaisir à vos équipes avec nos bobs personnalisés, parfaits pour les journées ensoleillées ou comme cadeau d'été.

REIMS 03 26 36 36 26 WWW.KADIMAGE.FR



Bâtiment. Dans un contexte de baisse d'activité et de hausse des défaillances d'entreprises, la Fédération du BTP ardennais ne compte pas baisser les bras.

Baisse des chantiers publics : le BTP ardennais en alerte



Samuel Deglaire, le président du BTP ardennais.

Sans verser dans le pessimisme, Samuel Deglaire le président de la Fédération du BTP ardennais évoque néanmoins des « perspectives assez sombres et négatives pour l'exercice 2024 ». À cause notamment de la crise majeure connue dans le logement neuf « sans que des signes positifs ne viennent nous rassurer ». Si, dans les Ardennes, les autorisations de construire ne subissent qu'une baisse de 10 % sur les douze derniers mois, on observe toutefois un effondrement de la promotion immobilière. « Un chiffre résume cette situation : les ventes de logements neufs sont en chute de 41 % au premier trimestre 2024 ». Les Jeux Olympiques marquent également l'arrêt ou l'absence de lancement de nombreuses opérations en Ile-de-France.

Selon Samuel Deglaire, la hausse du coût de construction, l'augmentation du prix des matériaux qui avait déjà connu une hausse historique en 2002-2023 expliquent aussi cette situation. Pour les professionnels du BTP ardennais, la construction de logements souffre également des conditions d'accès au crédit tout

en étant pénalisée par la réforme du Prêt à Taux zéro. « Nous sommes conscients que l'Etat doit trouver des économies, mais ici les ménages sont souvent limités dans leur capacité d'emprunt. Il faudrait instaurer un mécanisme leur permettant de faire construire ».

Samuel Deglaire déplore aussi la chute catastrophique du secteur non-résidentiel neuf, avec -40 % de mise en chantiers de bureaux, commerces, usines, bâtiments administratifs et agricoles. Les surfaces autorisées étant en baisse de 20% dans le département, la situation ne devrait pas s'améliorer au cours des prochains mois.

1 100 SALARIÉS PERDUS EN DIX ANS

Le patron du BTP 08 a aussi regretté la frilosité des collectivités locales qui ne profitent pas toujours des subventions (DETR, DSIL, Fond vert, Plan Ecole) qui leur sont accordées pour entreprendre des travaux. « Ce manque d'engagement est peut-être lié aux difficultés administratives empêchant les mairies et communautés de communes à mener à bien des

dossiers qui seraient pourtant autant de chantiers pour les acteurs du BTP ». Constatant qu'en dix ans, la profession a perdu plus de 1000 salariés, soit une baisse de 25 % des effectifs, le président a regretté la concurrence déloyale exercée par les 1 100 micro-entrepreneurs recensés dans les Ardennes. « Un phénomène qui fait mal aux artisans qui ne peuvent s'aligner sur les prix délirants proposés par ces pseudos-professionnels. La colère de nos adhérents est justifiée concernant ce traitement à deux vitesses ».

Dans le même temps, les exigences de l'Etat ne diminuent pas : augmentation des salaires, amélioration des conditions de travail, versement de primes, baisse réglementaire des seuils d'émission de carbone, ex-taxe sur les véhicules de sociétés... Samuel Deglaire milite donc pour la levée des freins juridiques empêchant les bailleurs sociaux de créer du logement intermédiaire. Il réclame aussi la réduction des délais d'instruction des permis de construire et une action sur l'investissement locatif où les innombrables dispositifs (Lois Malraux, Pinel, Denormandie) s'avèrent complexes et onéreux pour l'Etat. Et face à la baisse de l'activité conjoncturelle, il demande le soutien de l'Etat pour placer les salariés en chômage partiel. « Or les demandes sont systématiquement refusées au prétexte que la crise serait structurelle ». Le président appelle ses adhérents à se préparer aux mutations de demain, comme l'adaptation au vieillissement de la population qui entraîne des besoins considérables dans les solutions d'hébergement ou les attentes plus pointues des clients sur les équipements, les performances et les préoccupations environnementales par exemple. L'appétence pour les matériaux bio-sourcés et le développement du réemploi en font partie. « Il y va de notre rentabilité, voire de notre pérennité. Il faut donc se former aux nouveaux matériaux, aux nouvelles techniques de construction et réfléchir aux pratiques environnementales ».

P.R.

Business

NEOMA Business School obtient le label DD&RS

NEOMA vient d'obtenir le label DD&RS - Développement Durable et Responsabilité Sociétale - de l'enseignement supérieur pour la durée maximale de 4 ans. Ce label valorise les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français. Il s'agissait de la première candidature soumise par l'Ecole. « Notre Ecole est engagée depuis longtemps sur les sujets de Transition Sociale et Environnementale, mais nous n'avions jusque-là pas demandé le label DD&RS. Cette reconnaissance montre la pertinence de nos approches et salue notre dynamique collective interne en la matière, à la fois pour réduire notre empreinte écologique, promouvoir la diversité et l'inclusion et encourager l'innovation sociale », explique Delphine Manceau, Directrice générale de NEOMA Business School.

Les points forts salués par les auditeurs sont notamment la cohérence de la stratégie TSE de NEOMA, la forte intégration des enjeux DD&RS dans l'offre de formation comme dans la vie associative, la production de recherche en prise directe avec les 17 objectifs de développement durable (ODD), la qualité et la dynamique de la politique « Campus durable » de l'Ecole et les bourses étudiantes ainsi que les dispositifs d'accompagnement des étudiants et la formation du personnel autour des enjeux DD&RS. « Le comité a souligné la pertinence de la démarche de NEOMA et nous sommes fiers de l'obtention de ce label » ajoute Delphine Manceau. « Il conforte nos ambitions en matière d'impact sociétal et environnemental, en droite ligne avec le pilier « Engage For Society » de notre plan stratégique ».

Francophonie

5^e Forum International des Entreprises Francophones

Groupement du Patronat Francophone (GPF) organise le jeudi 27 juin la 5^e édition du Forum International des Entreprises Francophones (FIEF) à la Cité Internationale de la Langue Française, à Villers-Cotterêts (Aisne). Ce forum, placé sous le Haut Patronage de la Présidence de la République Française, réunira les entrepreneurs de l'espace francophone et des hommes politiques pour mettre en avant les liens puissants de la Francophonie. Le ministre Franck Riester et la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie Louise Mushikiwabo seront présents à l'événement. Parmi les intervenants figurent notamment Thierry Beaudet, Président de l'UCESIF et du CESE français, Xavier Bertrand, Président du Conseil régional des Hauts-de-France, François Asselin, Président de la CPME. Le forum aura pour thème « Créer, innover, entreprendre en français ».

En bref

CONCERT PIQUE-NIQUE

35^e édition

FLANERIES MUSICALES DE REIMS

6 juillet 2024
19h • Parc de Champagne

DANS LES LANDES ÉCOSSAISES
Somme Battlefield Pipe Band

DANS UN PUB IRLANDAIS
Hop Corner

SO BRITISH!
Orchestre national de Metz Grand Est
Chœur Nicolas de Grigny

Scannez ici et découvrez toutes les infos

www.flaneriesreims.com

Marchés publics. Trois questions à Serge Laurent, directeur général de Mon Logis Groupe Action Logement qui gère plus de 13 000 logements dans l'Aube, la Haute-Marne, la Marne, la Côte d'Or, l'Yonne et la Seine-et-Marne.

Logement social : « jouons gagnant-gagnant »



Serge Laurent directeur général de Mon Logis Action Logement (au micro) à côté de Michel Akoum président du conseil d'administration et de ses équipes au Troyes Fois Plus face aux entreprises.

vés. Cela concerne tout le gros œuvre, la maçonnerie, la VRD, les plaquistes, l'électricité, la plomberie, la peinture, la charpente, la métallerie... Nous avons du mal à expliquer cette situation alors que beaucoup d'entreprises souffrent. Nous constatons certes une raréfaction des acteurs mais il y en a encore suffisamment pour organiser une saine concurrence. »

Comment motiver les entreprises ?

Serge Laurent : « Nous allons communiquer aux entreprises notre carnet de commande sur les 18 à 24 prochains mois pour le neuf et la réhabilitation et voir avec elles le meilleur moment pour démarrer les chantiers. Nous avons une quinzaine de chantiers annoncés. S'il faut décaler de 1 ou 3 mois, globalement on le fera. Nous travaillons aussi en bonne intelligence avec Troyes Aube Habitat pour ne pas lancer les chantiers en même temps.

Nous rencontrons les entreprises pour comprendre quelles sont leurs difficultés. Avec 150 logements, nous assurons l'emploi direct de 300 personnes sur un an. Notre volume d'investissements est de 30 millions d'euros

par an et 15 millions pour les contrats d'entretien (hors entretien ménager) et de maintenance, soit un global de 45 à 50 millions par an, ce qui fait de nous le deuxième ou troisième investisseur du département. Les contrats de maintenance en menuiserie, électricité, plomberie sont des interventions de tous les jours. Changer un robinet, un radiateur... Il y a 14 000 interventions techniques par an, soit pas mal de chiffre d'affaires ! Nous nous attachons aux étiquettes énergétiques E avec plus de 2 500 logements à faire en 4 ans. Il y a un vrai marché. Jouons gagnant-gagnant. »

Les contraintes de prix ou réglementaires freinent-elles les réponses ?

Serge Laurent : Le prix ne pèse plus que 40 à 50 % dans le marché avec 50 à 60 % de critères techniques, de références, de planning... Aujourd'hui, si vous avez un prix à 100, certaines entreprises répondent à 85 pour avoir le marché et vous en donnent pour 60. Finalement, cela peut vous coûter 120 avec des avenants... Je préfère donc avoir des critères juridiques qui

évitent les prix anormalement bas.

Puis il y a la RSE, responsabilité sociale et environnementale, qui s'impose à nous et qui va s'imposer à eux. Nous devons sensibiliser les entreprises sur la RSE, l'hygiène et la sécurité. Nous voulons des chantiers propres, des installations de chantiers dignes, des mesures de sécurité qui prévoient les coactivités. Le Groupe Action Logement pousse la décarbonation. Et avec la taxonomie européenne, les organismes bancaires ne nous prêteront que si nous-mêmes sommes vertueux dans le cadre de nos appels d'offres, avec des matériaux écoresponsables, la prise en compte de l'aspect social et environnemental, des pratiques d'insertion dans les entreprises, etc. Puisque les entreprises font le travail pour nous, il faut que nous soyons à la hauteur de la rencontre et que nous aidions celles qui en ont besoin à se préparer. Parce que demain, elles auront beau remplir toutes les cases, si elles ne cochent pas celles de la RSE, elles ne pourront même plus être retenues. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Petites Affiches Matot Braine : Comment expliquez-vous que les entreprises du BTP ne répondent pas à vos appels d'offres ?

Serge Laurent : « Le marché du logement social dans l'Aube est à maturité avec les deux acteurs Troyes Aube Habitat et Mon Logis. Nous produisons 1/4 de logements neufs dans l'Aube et 3/4 en Seine-et-Marne et peu d'entreprises aubois nous suivent. Action

Logement, c'est le logement au service de l'emploi, loger les salariés des entreprises cotisantes et construire là où il y a de l'activité économique pour faire du logement social et du logement intermédiaire.

Dans l'Aube, nous travaillons par corps d'État séparé pour favoriser les entreprises locales. Pourtant, nous sommes confrontés soit à la non-réponse, soit à des prix beaucoup trop éle-

La **Caisse d'Épargne Grand Est Europe** présente
la **2e édition des Trophées**



En partenariat avec :



Entreprises engagées dans la transition environnementale,

Déposez vos candidatures sur :

trophees-avenir.fr*



CAISSE D'ÉPARGNE
Grand Est Europe



Disponibilité du règlement des Trophées sur simple demande auprès de Maître Pascal SAYER, huissier de justice - 17 rue Jacob Netter 67200 Strasbourg - ou consultable sur www.trophees-avenir.fr. Fin du dépôt des candidatures le 30 septembre 2024.

* Coût de connexion selon votre opérateur.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 - Crédit photo : Shutterstock

Start-up. Voulant être une véritable source d'inspiration, Rimbaud'Tech a organisé une soirée qui a illustré la vitalité et la diversité de l'écosystème entrepreneurial des Ardennes.

Une soirée destinée à susciter des vocations



Conférences, présentation de projets et rencontres et échanges entre entrepreneurs se sont enchaînés au cours d'une soirée parfaitement huilée.

« Pour nous, cette manifestation qui connaît un succès croissant au fil des années est un très bel objectif. C'est aussi l'occasion de mettre en lumière l'entrepreneuriat et de montrer que ce territoire est innovant ». C'est le constat effectué par Quentin Delaire, directeur de l'incubateur carolomacérien Rimbaud'Tech, au terme de la troisième cérémonie de l'innovation qui a fait quasiment salle comble au cinéma Le Métropolis, avec

l'accueil de 250 personnes.

Cette édition a débuté par une intervention d'Alexandre Jubien. Ce conférencier expert de l'innovation et du développement durable a été un des bâtisseurs la société Deezer, plateforme créée en 2007 et qui s'est illustrée dans la distribution numérique d'applications de streaming de musique. Elle est aujourd'hui visitée par des millions de personnes au point d'être devenue le principal concurrent de Spotify, Apple

Music et You Tube Music.

Alexandre Jubien a aussi évoqué la révolution environnementale dans laquelle il s'est engagé en créant le mouvement *Music for planet*.

François Marbaix, directeur de la succursale ardennaise de la Banque de France, et Nadine Kressemann, correspondante régionale Startup, sont ensuite montés sur la scène en montrant l'importance que pouvait avoir leur structure dans l'accompagnement de la transformation plus verte des entreprises. Notamment à travers ses cotations faisant la part belle à l'impact environnemental. Cette double intervention a permis de mettre en avant la start-up Doddee, incubée à la technopole de l'Aube, qui soutient les TPE et PME à s'engager dans la transition socio-écologique adaptée à leur budget via des logiciels de RSE.

PRÉSENTATION DE QUATRE PROJETS INCUBÉS

Partis de zéro, quatre dirigeants d'entreprises aux profils très différents et tous incubés à Rimbaud'Tech ont ensuite témoigné de leur expérience et de leur *success story*.

La première, Hyba, encadrée par Ellie Porret, ingénieur bois, et soutenue par la scierie Baret (Haybes), propose de

nouvelles traverses de chemin de fer plus vertueuses pour l'environnement à partir d'un bois massif enrobé d'une enveloppe de polymère recyclé et recyclable offrant une forte capacité de résistance et permettant une longue durée de conservation. Ce concept ne recourt pas à des traitements chimiques.

La seconde dirigée par Julien Guillaume, est appelée « La manufacture Cobalt ». Elle conçoit des bougies parfumées, éthiques et issues de produits naturels qui ne met donc pas en danger la santé et l'environnement. Ces créations uniques sont conçues dans des pots imaginés par des designers et des artistes.

Troisième start-up à se révéler au public, CoolRool. Son fondateur, Thomas Rung, a inventé une application de covoiturage qui digitalise l'organisation des déplacements sportifs pour les clubs amateurs. Une solution pratique pour les parents qui peuvent ainsi suivre leurs enfants lors de leurs compétitions à l'extérieur tout en étant avisé de l'horaire d'arrivée. Les clubs peuvent souscrire un abonnement via leurs sponsors de façon à ce que les parents ne participent pas aux frais.

Enfin, Ophélie Florin qui sera bien-

tôt propriétaire d'une sixième micro crèche dans les Ardennes, a évoqué son projet de devenir traiteur pour la petite enfance par le biais d'O' Gusto. Avec l'objectif de privilégier des produits locaux et qualitatifs.

Plusieurs trophées ont été remis à des jeunes ayant pris part au concours ID'ALL qui a pour but de détecter des projets étudiants. Les trois lauréats ont été : Un'Pact Agri de Meggie Gombert (transition écologique) qui propose une plateforme de distribution alimentaire pour relier les professionnels aux produits locaux. « Les Mi Nous » d'Amandine Victorin qui, avec son équipe a fait découvrir un projet de culottes menstruelles fabriquées avec des matériaux innovants et plus confortables (coup de cœur du public) et Spy Test initié par Fanny Donnon et Timothée Renard. Ce projet d'escape game et de jeux collaboratifs pour particuliers et entreprises a reçu le prix du jury. « *L'ambition est que ces trois projets déjà bien musclés soient à un moment accompagnés par Rimbaud'Tech. Ils en ont en tout cas le potentiel et on fera le nécessaire pour les faire monter en puissance* », a conclu Quentin Delaire.

PASCAL REMY

En attendant les Jeux Olympiques... Chaque semaine jusqu'au 26 juillet, Matot Braine vous propose un sujet en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Tismail dans les starting-blocks des JO avec Décathlon

La bonneterie alimente les JOP 2024 via Décathlon pour habiller les volontaires et fournir les magasins pour le merchandising.

POINTS CLÉS

- Création : 1961
- PGD : Benoît Seguin, Alain Laumone.
- CA : 5,7 millions d'euros
- 50 employés
- 1 000 références
- 2 sites : Troyes (5 000 m2) et Annecy (LCF)
- Marchés : Appels d'offres (La Poste, l'Armée...), GSB, GSS et pour des marques
- Marque propre : La Chaussette de France, 20 % du CA, 7 % de la production, 550 distributeurs, 1 boutique à la Rochelle
- Digital : 10 % des ventes

240 000 paires de chaussettes pour habiller les 60 000 volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques via Décathlon et une offre merchandising de plusieurs centaines de milliers de paires de chaussettes très qualitatives, avec le logo Paris 2024 pour les magasins Décathlon et la vente en ligne. « Fin 2021, Décathlon a obtenu l'appel d'offres pour habiller les volontaires

des Jeux Olympiques », explique Benoît Seguin, directeur de la bonneterie troyenne Tismail. « Ils ont choisi de partir avec nous pour l'équipement en chaussettes. Nous étions les seuls à avoir le parc de machines spécifiques à bouclette sélective pour les réaliser ». Spécialisée pour la fabrication de chaussettes *outdoor* avec sa marque premium La Chaussette de France, Tismail fait alors la différence.

La collection JO pour Décathlon représente 15 % de la production et du chiffre d'affaires sur 12 mois. « Nous nous sommes organisés pour ne pas perturber la production de nos clients habituels ». Tismail loue trois machines supplémentaires et propose au personnel volontaire de travailler le samedi jusqu'à 13h pour absorber le surcroît d'activité. « C'est un travail d'équipe assez incroyable, nous sommes dans les temps et avons livré les chaussettes pour l'habillement. Celles pour les magasins vont l'être. Nous sommes très fiers que Décathlon nous ait choisis comme partenaire chaussette Made in France. Et pour la suite, nous travaillons sur le modèle Kiprun 900, leur haut-de-

gamme », avec un marché annoncé de 100 000 à 150 000 paires par an.

R(ÉVOLUTION) POUR LE MADE IN FRANCE

L'objectif de Tismail est aussi d'augmenter la part de CA de sa marque, La Chaussette de France (LCF) à 40/50 % du CA global pour augmenter sa marge et « pour être plus libre et dépendre de notre marque ». Avec 75 % de l'outil industriel modernisé en deux ans et demi et une masse salariale renouvelée, Tismail avance pas à pas sur son nouveau business model. « 88 % du personnel est parti en retraite entre 2021 et 2023. Le recrutement s'est très bien passé, nous avons formé des jeunes et féminisé le métier de bonnetier. La moyenne d'âge dans l'entreprise est de 42 ans. Quand je suis arrivé chez Tismail elle était de 53 ans ! Il y a une super équipe avec un bel état d'esprit ».

Si Benoît Seguin mentionne un projet d'ouverture d'un magasin d'usine à Troyes et le développement de LCF, d'autres projets pourraient voir le jour à l'instar de l'opération menée avec le Slip Français qui s'inscrit dans le



Benoît Seguin, PDG heureux de Tismail partenaire de Décathlon pour les JOP 2024.

mouvement R(évolution) pour soutenir le textile Made in France. « Nous avons fait une opération « Run Run Run » avec nos amis du Slip Français, le Groupe Boldoduc. Nous avons fabriqué les chaussettes dans nos usines de Troyes et eux, tee-shirts et shorts à Dardilly, pour proposer l'ensemble de running fabriqué en France à 49 € ! Le test a été concluant. » Il faut dire

que l'événement a fait le buzz sur les réseaux sociaux avec Benoît Seguin en boxer pour présenter l'offre. « C'est un carton tant sur la communication que sur le business ! Il est donc possible de s'habiller français pour 49 €, en circuit court et cela nous a donné des idées ». Reste à emboîter le pas.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

REIMS TINQUEUX

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE D'UN APPARTEMENT NEUF

Du STUDIO au 5 PIÈCES

RÉSIDENCE **SAKURA** AU CŒUR DE

ÉLIGIBLE AU DISPOSITIF PINEL+
* Fin du dispositif PINEL+ au 31/12/2024

www.legrandparc-tinqueux.fr

DÉJÀ CONFORME À LA FUTURE RE 2020 SEUIL 2025

- LOGEMENTS DPE A
- POMPE À CHALEUR HYBRIDE
- CHAUFFAGE AU SOL
- GARAGES FERMÉS, PARKINGS
- JARDINS, BALCONS ET TERRASSES AVEC VUE SUR PARC
- RÉSIDENCE ENTIÈREMENT SÉCURISÉE

Une réalisation SCCV 3BPN TINQUEUX co-promotion en partenariat avec SAS 3B - PLURIAL PROMOTION - NORD EST AMÉNAGEMENT PROMOTION

COMMERCIALISATION

Notre sélection
en immobilier d'entreprise dans l'agglomération rémoise

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

www.impact-cbre.fr

Activité CERNAY LES REIMS - A LOUER

Zone de la Croix Blandin

Au sein d'un ensemble immobilier, une cellule d'activité neuve est disponible, d'une surface totale de 310 m² environ. Le dépôt de 210 m² environ est accessible par une porte sectionnelle 4 x 4 m. Bureaux avec sanitaires de 50 m² environ et mezzanine de stockage de 50 m² environ. 4 places de parking. Offres de restauration à proximité immédiate. Accès direct au site depuis les autoroutes A4 et A34.

Disponibilité immédiate / livraison des bureaux le 1er juillet 2024
DPE non fourni Ref 51.1485

CBRE | IMPACT
Membre indépendant du réseau CBRE

5 rue Marie Marvingt
51100 REIMS
reims@impact-cbre.fr

03 26 07 71 71

Rubrique spéciale

IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**
auprès des décideurs régionaux !

- Visibilité parfaite
- Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**
03 26 08 38 30
ou **06 24 99 12 36**
regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES

Matot Braine

DKER BUSINESS

2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

Situé à quelques minutes du centre-ville rémois, cet entrepôt de 2850m² au sol est idéal pour toutes activités de stockage et/ou de logistique. Il se compose de trois espaces : un espace de stockage au sol de 2450m², 500m² de stockage en mezzanine ainsi que de 400m² de bureaux partiellement climatisés, offrant un espace de travail confortable pour une équipe administrative. Ne manquez pas cette opportunité unique d'acquérir un entrepôt de qualité dans une localisation stratégique et en pleine expansion !

Modalités de cession : Nous consulter
Pour plus d'informations, contacter DKER BUSINESS

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Sport. L'Aube en jaune le 7 juillet pour la 9^e étape du Tour de France. La grande fête du cyclisme aura bien lieu.

La boucle 100 % auboise de la petite reine



François Baroin, Christian Prudhomme avec notamment les frères Simon sur le chemin blanc à Baires à 6 km de la ligne d'arrivée.

Le calendrier bousculé avec un imprévu second tour de législatives le 7 juillet n'aura pas raison de la 9^e étape du Tour de France à Troyes et dans le département. François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne

Métropole et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France ont déjà pris les mesures nécessaires avec les services de l'État, l'Association des Maires de France et les communes concernées pour adapter le dispositif du Tour, conciliant ainsi sport et fête

populaire avec le bon déroulé des élections.

La 9^e étape du Tour de France avec ses 199 km jalonnent exclusivement le département et traversera 35 communes avec une particularité : 32 km de chemins blancs. « Là, c'est une nouvelle version ! Vous avez de l'or en barre avec ce chemin blanc à 6 km de l'arrivée. Il donne envie à tous les fans, fait peur à certains favoris et personnellement m'émoustille ! Ici, on peut gagner ou perdre le Tour ! » souligne Christian Prudhomme, le directeur du Tour de France lors de l'inauguration des lignes d'arrivée et de départ le 5 juin dernier. Un avant-goût de la fête qui a permis à 16 élèves de primaire, lauréats de la dictée du Tour de France, de décrocher leur billet pour une place de choix sur les points stratégiques du 7 juillet.

UNE VISIBILITÉ MONDIALE

L'investissement de 264 000 euros (Ville de Troyes et TCM), la mise requise pour accueillir un départ et une arrivée, est d'ores et déjà « rentabilisée » par les réservations hôtelières de la caravane. « Le Tour de France met en valeur la Ville. Il

contribue largement au développement touristique de Troyes. C'est la possibilité d'offrir un spectacle gratuit à un large public et c'est un élément constitutif du marketing territorial pour soutenir son attractivité », précise François Baroin.

Visionné par 4,2 millions de téléspectateurs en France et des millions dans le monde, relayé sur les réseaux sociaux par 11,6 millions de followers, le Tour est retransmis dans 190 pays et suivi par 3 500 journalistes. L'étape auboise n'y dérogera pas avec Troyes ville d'arrivée et ville de départ et sa boucle qui traversera les villages, vignobles et lacs auboises. 150 agents de la Ville et de TCM seront mobilisés, tout comme les 1000 personnes d'Amaury Sport Organisation (ASO) qui regroupe l'organisation, les sportifs et les partenaires.

Les premiers coups de pédale du départ fictif seront donnés à 13h15 le 7 juillet rue de la République au cœur de Troyes pour un départ réel de la course à Thennelières et une arrivée à Troyes vers 17h50. La journée riche en animations laissera tout de même le temps aux passionnés de se rendre aux urnes. Les bureaux de

vote troyens resteront exceptionnellement ouverts jusqu'à 20 h.

MARIE BÉATRICE TURPIN

Pratique :

Le programme du Tour de France à Troyes, les animations, la caravane, les spectacles, la circulation et les accès : letouratroyes.fr



Christian Prudhomme et François Baroin.

Élections européennes. Avec 51 % de participation, la région des Hauts-de-France se situe dans la moyenne nationale.

Dans les Hauts-de-France, le RN emporte l'Aisne et le Pas-de-Calais



L'implantation ancienne du Front National, devenu Rassemblement National, explique qu'il y réalise son meilleur score régional avec 42,5 % des voix, soit plus de 10 points au-dessus de son résultat global.

Dans le Pas-de-Calais, où Marine Le Pen est élue depuis 20 ans et dont elle est députée depuis 2017, la liste menée par Jordan Bardella atteint 47,5 % des suffrages. Il fait encore mieux dans l'Aisne voisine, avec 50,6 %. Ces départements lui

accordent ses deux meilleurs résultats en métropole, devant trois autres de la région Grand-Est.

UN PHÉNOMÈNE D'ABORD RURAL

En revanche, son ascension est freinée dans le Nord, où le RN obtient 37,3 % des voix, 5 points en dessous de sa moyenne régionale. Les autres départements, l'Oise et la Somme, se situent au milieu, avec respectivement 43,3 % et 42,6 %.

À noter que la seconde a plus voté que les autres, atteignant 54 % de participation. Dans l'Aisne, le RN décroche ses meilleurs scores dans le nord et l'est du département. En Thiérache par exemple, il frôle les 60 % dans la ville de Guise. Ailleurs, sa percée électorale semble d'abord un phénomène rural, visible dans les villages et petites communes. Dans les villes les plus importantes, hormis l'agglomération Tergnier-Chauny-La Fère, ses résultats sont souvent inférieurs à sa moyenne départementale. À Saint Quentin, la liste Bardella récolte 43,6 % des voix ; 46,9 % à Villers-Cotterêts ; 41,2 % à Laon ; 39,3 % à Soissons et 34,8 % à Château-Thierry.

Au vu de ses performances aux européennes dans le département, le RN ne devrait pas avoir de mal à conserver ses 3 députés aux élections législatives, qui auront donc lieu à la fin du mois. Il pourrait aussi espérer conquérir les deux sièges qui lui ont échappé en 2022, au profit d'un LR pour l'un et d'un divers gauche pour l'autre. La seule incertitude réside dans la mobilisation de l'électorat. Avec une participation bien plus forte, compte tenu des enjeux nationaux, la donne pourrait changer.

FLORENT LECLERCO

Tri sélectif

Le SYVALOM et SUEZ inaugurent SYVALTRI

Pour répondre à la simplification du geste de tri en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023 – les papiers et tous les emballages vont dans le sac ou bac jaune – le Centre de tri des collectes sélectives de La Veuve situé dans l'agglomération de Châlons-en-Champagne, exploité par SUEZ, achève une phase conséquente de travaux de modernisation représentant un investissement de 19,7 M€ et permettant désormais de traiter quelque 28 000 tonnes de déchets par an (vs 19 000 tonnes) au bénéfice d'un bassin de population de 630 000 habitants réparti entre les départements de la Marne, la Haute-Marne et la Meuse. Ces travaux ont été co-financés à hauteur de 1,1 M€ par l'ADEME et 850 k€ par l'écoorganisme dédié aux emballages et papiers, CITEO. Pour accompagner cette évolution, le centre de tri de La Veuve – SYVALTRI – a bénéficié ces derniers mois d'une importante phase de modernisation, conduite par SUEZ, pour optimiser le processus de tri aboutissant à un outil de tri performant et à coût maîtrisé pour le regroupement du SYVALOM et des syndicats départementaux voisins de la Haute-Marne et de la Meuse. « Au regard de la technicité des outils de traitement, nous nous devons de travailler à la bonne échelle industrielle pour offrir le meilleur service à nos adhérents et usagers, et au meilleur coût, économique et environnemental », précise Julien Valentin, Président du SYVALOM.

L'optimisation de la performance du site permet de livrer aux entreprises de recyclage des matières premières secondaires de qualité, garantes du reversement aux collectivités de l'Entente des revenus de la vente des matières et des soutiens financiers des éco-organismes chargés de la vente des emballages et des papiers.

En bref

+2,2%

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 2,2 % en mai 2024, comme en avril. Cette stabilité de l'inflation s'expliquerait par un léger ralentissement sur un an des prix des services et du tabac compensé par une forte accélération des prix de l'énergie due à un effet de base. En effet, bien que les prix de l'énergie baissent entre avril et mai 2024, ils avaient beaucoup plus baissé entre avril et mai 2023. Sur un an les prix des produits manufacturés et de l'alimentation évolueraient à un niveau proche du mois précédent. (INSEE)

+0,5%

Sur un mois, les prix à la consommation seraient stables en mai 2024 (après +0,5 % en avril). Cette stabilité des prix serait due à une forte baisse des prix de l'énergie, notamment des produits pétroliers, compensée par les hausses des prix de l'alimentation et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés.

Les prix des services et du tabac seraient stables sur un mois. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé augmenterait de 2,7 % en mai 2024, après 2,4 % en avril. Sur un mois, il décélérerait (+0,2 % après +0,6 % le mois précédent). (INSEE)

+0,6%

Au premier trimestre 2024, les prix de production des services rebondissent sur un trimestre (+0,6 % après -0,2 %). Les prix des services destinés aux ménages français rebondissent (+0,4 % après -1,3 %), tout comme ceux destinés aux marchés extérieurs (+1,2 % après -1,3 %). Ceux destinés aux entreprises françaises augmentent pour le douzième trimestre consécutif (+0,6 % après +0,5 %). Sur un an, les prix de production des services – sur l'ensemble des segments de marché – accélèrent au premier trimestre 2024 (+1,9 % après +1,4 % au quatrième trimestre 2023). Ils sont supérieurs de 8,8 % à leur niveau du premier trimestre 2021. (INSEE)

La Bourse



de PROJETER à CONCRÉTISER

PARTENAIRE DE CEUX QUI FERONT DES JEUX DE PARIS 2024 UNE RÉUSSITE.

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE **+X**

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – SA coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit - 3 rue François de Curet 57000 Metz – RCS Metz 356 801 571 – ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images

COTATIONS AU 13/06/24

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 864,70	- 1,77%
SBF 120	5 962,72	- 1,88%
Nikkei	38 876,71	+ 1,00%
Dow Jones	38 747,42	+ 0,09%
Eurostoxx 50	5 034,43	- 0,02%

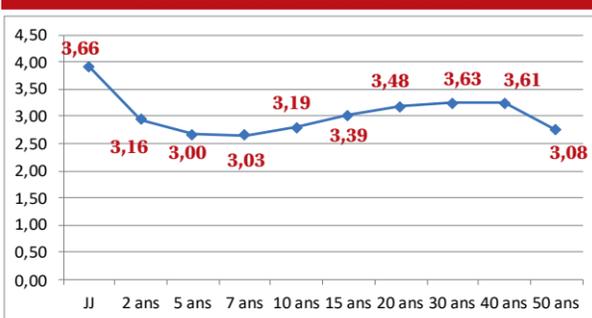
DEVICES (EUROS CONTRE...)		
1 euro =	6,55957 F	
Dollar	1,0783	- 0,75%
Livre Sterling	0,8445	- 0,73%
Yen	169,58	- 0,06%
Dollar/Yen	157,24	+ 0,70%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,924	+ 0,042
Euribor 10 ans	2,853	+ 0,070

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	3,904	- 0,002
Euribor 1 mois	3,817	- 0,039
Euribor 3 mois	3,826	+ 0,008
Euribor 6 mois	3,795	+ 0,006
Euribor 12 mois	3,650	+ 0,021

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	3,162	+ 0,068
BTAN 5 ans	3,004	+ 0,134
OAT 7 ans (TEC 10)	3,027	+ 0,153
OAT 10 ans	3,189	+ 0,163
OAT 30 ans	3,632	+ 0,150
OAT 50 ans	3,078	+ 0,143

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2022 %)		
ARCELMITTAL	22,52	- 12,29
BNP PARIBAS	61,82	- 1,23
CARREFOUR	14,83	- 10,50
CRÉDIT AGRICOLE	13,78	+ 7,22
EXEL INDUSTRIES	54,40	+ 0,74
L.V.M.H.	735,40	+ 0,25
LAURENT-PERRIER	123,50	+ 2,07
MICHELIN	38,37	+ 18,21
NEXANS	109,00	+ 37,54
KERING	316,80	- 20,60
HAULOTTE-GROUP	2,98	+ 17,79
RALLYE	0,04	- 66,84
REMY COINTREAU	85,50	- 25,65
RENAULT	50,78	+ 37,60
SAINT-GOBAIN	78,06	+ 17,10
SANOFI-AVENTIS	89,30	- 0,51
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	23,35	- 2,81
VALLOUREC	15,67	+ 11,69
VEOLIA	29,88	+ 4,62
VINCI	103,10	- 9,32
VANKEN-POMMERY	15,70	- 1,88

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	-0,40	5,39	3,66
2 ans	0,33	4,75	2,97
5 ans	0,55	4,31	2,58
10 ans	0,97	4,31	2,54
30 ans	2,13	4,48	2,70

Projections

macroéconomiques – Juin 2024

Afin d'apporter une contribution aux débats économiques nationaux et européens, la Banque de France diffuse périodiquement des projections macroéconomiques relatives à la France, effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, et portant sur l'année en cours et les deux suivantes. Certaines sont suivies d'une analyse plus détaillée, avec des coups de projecteur sur certaines thématiques.

Nos nouvelles projections macroéconomiques ont été finalisées le 22 mai 2024. Notre scénario central demeure celui d'une sortie progressive de l'inflation sans récession, permettant une reprise de la croissance plus nette en 2025 puis 2026.

Les aléas autour de ce scénario central demeurent élevés, et sont dans l'ensemble équilibrés sur la croissance et l'inflation, la convention étant comme habituellement celle d'une politique économique inchangée.

Après avoir atteint encore 5,7 % en moyenne annuelle en 2023, l'inflation totale reculerait sensiblement pour retomber en moyenne annuelle à 2,5 % en 2024, puis à 1,7 % en 2025 et 2026, en raison du reflux des prix de l'alimentation, de l'énergie et des biens manufacturés. L'inflation dans les services baisserait plus lentement.

L'activité progresserait modérément en 2024 à 0,8 % ; la consommation des ménages bénéficierait cependant du rebond du pouvoir d'achat lié à la baisse de l'inflation. En 2025 et 2026, la croissance se renforcerait de ce fait, pour atteindre 1,2 % et 1,6 %, soutenue en outre par la reprise de l'investissement privé à mesure que les taux d'intérêt se détendraient.

Cette prévision est associée à l'hypothèse d'une réduction sensible du déficit budgétaire, ramené vers 4 % du PIB en 2026. En tout état de cause, la période à venir de reprise progressive et d'assouplissement monétaire n'est pas défavorable au redressement budgétaire nécessaire pour maîtriser la dette publique.

Nous continuons d'anticiper que l'emploi s'ajusterait avec retard au ralentissement de l'activité, compte tenu d'un rattrapage seulement partiel des pertes de productivité observées depuis la période pré-Covid. Ainsi, le taux de chômage, moindre qu'initialement prévu en 2024, augmenterait transitoirement en 2025, avant de repartir à la baisse dans le sillage de la reprise de l'activité ; il s'établirait à 7,6 % en fin d'année 2026.

BANQUE DE FRANCE

Les agents du Département de la Marne réfléchissent à des sources d'économies

Budget. Face à des ressources de plus en plus contraintes, le Département de la Marne a sollicité ses agents pour connaître leurs propositions concrètes destinées à réaliser des économies pour faciliter la construction de son prochain budget.

Parce qu'il ne suffit pas de constater l'inéluctable baisse des recettes des collectivités, ni de pester après cette situation, le Département de la Marne a décidé de prendre les choses en main pour réaliser des économies.

« Avant, il était difficile de boucler un budget. Aujourd'hui c'est construire le budget qui est difficile », souligne Jean-Luc Bœuf, Directeur général des services du Département de la Marne. « J'ai l'impression, dans les collectivités que les chiffres ont parfois remplacé les lettres ». Fort d'une vingtaine d'années d'expérience, le DGS a donc décidé de solliciter les agents de la collectivité afin de connaître leur avis et surtout leurs idées pour faire des économies à tous les niveaux. « Qui mieux que les services eux-mêmes sont mieux placés pour imaginer des solutions et faire des propositions concrètes ? »

Le Département a donc organisé des groupes de travail répartis autour de trois pôles thématiques : Routes, Collèges et Travail. Chaque thème a fait l'objet de quatre tables rondes d'une dizaine d'agents du Département, sur la base du volontariat. « Nous n'avons pas voulu faire appel à un cabinet de consultants extérieur, nous voulions réaliser cette démarche en interne. Le principe était de mobiliser les agents sur des durées assez courtes, avec une totale liberté de parole à la fois sur leur champ de compétences et sur les actions du Conseil départemental », explique Jean-Luc Bœuf, qui n'a pas fixé de montant d'économies au préalable mais a surtout insisté sur le devenir des différentes contributions : « Les propositions ont fait l'objet d'une compilation dans leur inté-



Jean-Luc Bœuf, Directeur général des services du département de la Marne a impulsé la mise en place de groupes de travail avec les agents pour identifier des sources d'économies et émettre des propositions concrètes dans ce sens.

gralité, sans aucune censure. Puis, chacune d'entre elles est étudiée par la Direction générale, avant de faire l'objet d'une présentation globale à l'attention du Président ».

ROUTES, COLLÈGES ET SOCIAL

Réunis fin mai, les trois groupes thématiques ont émis de nombreuses propositions - une centaine - parmi lesquelles certaines semblent sortir du lot : « Le groupe Routes par exemple, constatant que, de décennie en décennie, les hivers étaient moins rigoureux et produisaient moins de neige et de verglas, a proposé de réduire le temps de mobilisation des agents, qui est actuellement du 15 novembre au 15 mars », souligne le Directeur général des services. Les agents ont égale-

ment proposé de revoir la stratégie d'achat et d'utilisation du matériel notamment en direction de matériels moins techniques mais plus polyvalents, mais aussi de revoir les circuits routiers. Ont aussi été évoquées la réduction du nombre de poubelles présentes au bord des routes, la question de l'entretien du réseau des pistes cyclables (fin du nettoyage le week-end, participation des communes...). « Les agents ont aussi proposé d'adopter de nouvelles techniques de réparation des routes, permettant de réduire le temps de blocages de celles-ci par exemple », note Jean-Luc Bœuf.

Au niveau des collèges aussi, plusieurs propositions sont ressorties des groupes de travail, sachant que chacun des 47 collèges mar-

nais compte entre 8 et 10 agents départementaux. « Nous avons noté la demande de mutualisation des agents, des matériels et des différentes tournées. Nous pratiquons déjà dans certains établissements de nouvelles manières d'aborder le nettoyage et il semble y avoir une volonté des agents de généraliser ces pratiques. La lutte contre le gaspillage alimentaire a été aussi évoquée avec des propositions de partenariats ».

Quelques propositions ont également été faites au sujet des aides aux communes et des subventions aux associations, notamment à propos des demandes de subventions, de la corrélation des aides avec les trésoreries ou l'incitation à effectuer des commandes groupées.

En matières de social et de solidarité, quelques idées sont ressorties avec néanmoins un constat partagé : « C'est sans doute dans ce secteur qu'il y a le moins d'économies potentielles. Cela représente la plus grosse partie des dépenses du département mais ça n'est pas là qu'il y a le plus de marges de manœuvre : de nombreuses aides sont liées à des allocations et il y a de plus en plus d'allocataires », insiste Jean-Luc Bœuf. Plusieurs propositions ont été faites en revanche au niveau de la prévention dans les familles, que ce soit dans l'aide à la parentalité, l'aide à domicile des seniors ou l'accompagnement des aidants par exemple.

L'ÉTÉ POUR AFFINER

Les trois groupes ont aussi émis des propositions globales pouvant s'appliquer à l'ensemble des agents telles que la mutualisation des véhicules et des bâtiments ainsi que la réduction de la fréquence du net-

toyage des vitres. « Une idée est revenue fréquemment dans les discussions : que le Département arrête de financer des actions qui ne relèvent pas de sa compétence, comme l'enseignement supérieur ou la gestion des zones d'activités par exemple », constate le Directeur général des services.

Ce dernier présentera un rapport global avec des premiers éléments chiffrés avant fin juin au Président du Conseil départemental, Jean-Marc Roze, pour que ce dernier puisse mettre certaines propositions en lien avec sa vision du budget 2025. Les éléments proposés seront ensuite présentés aux élus et Directeurs des services concernés dans le cadre de la préparation du budget, dès la rentrée de septembre. « Le fait que cette démarche ait été lancée sans chiffrage et sans délais préalables a permis de réaliser un travail dans une grande sérénité », précise Jean-Luc Bœuf. « Tous les agents se sont sentis concernés. Ils ont joué le jeu dans leur propre domaine de compétences et ils sont même allés plus loin en proposant des mesures plus générales. Ce qui est intéressant c'est que, quoi qu'il arrive, ces mesures pourront servir à l'avenir. Elles permettront au Département, quand la conjoncture sera meilleure, de pouvoir amplifier son action ». Les services et les élus affineront ensuite leurs choix jusqu'aux arbitrages budgétaires qui interviendront à l'automne. « Notre objectif n'est pas de crédibiliser la démarche mais avant tout que le budget 2025 passe », souligne le Directeur général des services.

BENJAMIN BUSSON



ICI,
ON PARLE D'ICI

6h-9h | Chaque matin, l'info près de chez vous.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI



Politique. La plupart des députés sortants ont rapidement annoncé leur volonté de poursuivre leur mandat et de se présenter à nouveau devant les électeurs de leur circonscription pour achever le mandat engagé en 2022. Mais avec quelle majorité cette fois ?

Après la dissolution, les sortants repartent en campagne

Si elle a pris tout le monde de court, la dissolution express de l'Assemblée Nationale, prononcée par le Président de la République au soir des résultats des élections européennes le dimanche 9 juin, enclenche de facto une campagne électorale éclair d'une quinzaine de jours, d'ici au premier tour de ces législatives anticipées, prévues le 30 juin prochain.

Passée la stupéfaction, les députés sortants de tous bords se sont rapidement prononcés et la plupart d'entre eux ont annoncé leur candidature.

UN VOTE CONTESTATAIRE

« Ces résultats, que ce soit au niveau national ou dans les Ardennes, je les pressentais », réagit de son côté Pierre Cordier, député LR de la 2^e circonscription des Ardennes. Dans les permanences, les assemblées générales, les remises de prix ou les inaugurations, les gens me font part régulièrement de leur ras-le-bol. Les habitants des Ardennes ne sont ni fascistes, ni racistes ni extrémistes, ils en ont juste assez qu'on se fiche d'eux et cela se traduit par un vote contestataire de haut niveau ».

Pour l'élu de la Vallée de la Meuse,

la dissolution est avant tout « un coup politique d'Emmanuel Macron ». « C'est une démarche purement personnelle de sa part dans le cadre d'un coup politique que je condamne avec la plus grande force. Il se fiche bien de la France, il cherche seulement à avoir un système binaire avec lui contre le Rassemblement national », poursuit le député. Le 30 juin, Pierre Cordier sera donc candidat, toujours avec son étiquette LR, à un nouveau mandat de député dans sa circonscription ardennaise où il est élu depuis 2017. S'il compte jouer la carte de la fidélité à ses convictions pour continuer à convaincre ses électeurs, il ne s'avance pas dans la politique-fiction au niveau national. « Je ne sais pas dans quel état d'esprit seront nos compatriotes le 30 juin, donc je ne me risquerai pas à quelque pronostic ».

OBJECTIF TROIS DÉPUTÉS

Jordan Guitton, député sortant RN de l'Aube compte surfer sur les résultats du 9 juin pour poursuivre sur cette lancée et être réélu au soir du 7 juillet : « On arrive en tête dans plus de 32 000 communes sur les 35 000 françaises, donc c'est à la fois un vote d'espoir et un vote de défiance

envers la politique et l'Europe de Macron. Il y a un message qui a été envoyé et qui a tout de suite été assimilé comme une défaite par le Président de la République qui a dissout l'Assemblée. Tous les membres de la majorité nous avaient expliqué que ce n'était pas possible de confondre scrutin national avec élections européennes. Vu le message envoyé, le président était presque dans l'obligation démocratique de dissoudre. » Au-delà de sa propre circonscription, Jordan Guitton voit bien le RN faire un Grand Chelem dans l'Aube. « On va essayer de gagner les trois circonscriptions. Mais on ne va pas s'enflammer et faire la campagne au fur et à mesure. Le seul mot d'ordre sera : allez voter. Il se passe quelque chose dans le pays, je le ressentais à l'Assemblée nationale, je le ressentais dans le monde économique et sur le territoire. C'est sérieux, c'est une page de l'histoire qui s'écrit. Les résultats des européennes sont historiques. »

PAS PEUR DU COMBAT ÉLECTORAL

Dans la deuxième circonscription marnaise, le sortant Xavier Albertini considère la dissolution comme une demi-surprise, puisqu'il l'attendait à l'automne, au moment de la

discussion de la Loi de Finances à l'Assemblée. « Après les 17 recours à l'article 49-3, j'imaginai qu'il y aurait une motion de censure à cette période », souligne celui qui avait même prévu une réunion avec ses collaborateurs pour préparer et simuler cette éventualité lundi dernier... veille de la dissolution. Constatant « l'atomisation de l'électorat français », mais aussi « les alliances de circonstance entre LFI et le PS qui se tapaient dessus hier encore », le député rémois élu en 2022, sous la bannière Horizons emmenée par Edouard Philippe, en appelle aux électeurs, notamment dans sa circonscription où il est sans surprise candidat à sa succession. « Je n'ai pas peur d'aller au combat électoral. Je fais confiance aux électeurs et ferai tout pour mobiliser autour de tout ce travail entrepris sur les dossiers de l'aménagement du territoire, d'aide aux entreprises, d'accompagnement des collectivités, de la sécurité, de l'agriculture, de la viticulture... ».

L'ABSTENTION N'EST PAS UNE SOLUTION

De son côté, dans la troisième circonscription de la Marne, Eric

Girardin, le député sortant issu de la majorité présidentielle est lui aussi candidat à sa succession. Et au-delà de sa volonté de poursuivre le travail engagé depuis sa première élection en 2017, Eric Girardin a passé un message clair en réaction aux résultats de Européennes, qui ont vu la liste RN emmenée par Jordan Bardella, arriver largement en tête du scrutin avec 31,37 % des voix. « Élu de terrain, je souhaite continuer mon action au service des habitants de la 3^{ème} circonscription de la Marne, en poursuivant le travail de fond que je mène depuis 7 ans, aux côtés des élus locaux, des représentants associatifs, des chefs d'entreprises, du monde viticole comme agricole, de toutes celles et ceux qui ont poussé la porte de ma permanence parlementaire et plus globalement de tous les habitants de la circonscription et de tous les Français », a annoncé le député.

« Dès aujourd'hui, j'appelle l'ensemble des électeurs qui partagent les valeurs humanistes et républicaines à se mobiliser le 30 juin et le 7 juillet prochain. L'abstention n'est pas une solution, elle est l'alliée objective de l'extrême droite ».

B.B. ET M.B.P.

Santé. Mutuelle, Medicobus et mission Hospitalité des médecins : le Conseil départemental de l'Aube présente le plan santé, sachant notamment qu'un Auboïen sur dix n'a pas de médecin traitant (source ARS).

Plan Aube Santé : l'ordonnance du Conseil départemental

Prévention, attractivité, formation et innovation. Elisabeth Philippon, conseillère départementale et co-présidente de la commission action sociale santé et autonomie, et son équipe exposent les quatre leviers du Plan Aube Santé lors de la séance du Conseil du 27 mai. Un objectif curatif pour l'Aube qui manque de professionnels de santé. La feuille de route doit donc contribuer à y remédier. Elle se décline autour de l'accès à la prévention et aux soins de tous les Auboïens, de l'attractivité et de l'installation des professionnels de santé avec une offre de formation médicale et paramédicale sur le département et prévoit l'accompagnement des professionnels et de l'innovation.

Un Auboïen sur dix n'a pas

de médecin traitant (source ARS), une disparité de l'offre de soin accentuée dans les secteurs de Vendevre, Barsur-Aube, Romilly/Seine et Nogent/Seine. Pour atteindre la moyenne nationale, il faudrait, selon l'ARS, 60 généralistes supplémentaires et 260 praticiens en tout. Puisque l'offre médicale n'existe pas partout, le Conseil départemental va au-devant des habitants avec un bus itinérant. Le Medicobus (investissement d'environ 250 000 €), sillonnera les déserts médicaux avec des médecins retraités prêts à se charger des consultations. Une piste à étudier tout comme le développement de salles de téléconsultations notamment en EHPAD et dans certains secteurs sous tension. La téléconsultation sera assis-

tée par un professionnel de santé et la salle équipée d'un chariot de téléconsultation (14 000 €) aux équipements connectés. Le Conseil Départemental va également adhérer à la garantie santé AD2S pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de précarité mais non éligibles à la Complémentaire santé solidaire. La mutuelle sera accessible à tarif préférentiel.

TAPIS ROUGE POUR LES MÉDECINS

L'Aube déroule le tapis rouge pour les médecins qui souhaiteraient s'installer sur le territoire. Les actions menées avec l'agence départementale du tourisme doivent faciliter leur installation. Job dating et événements ont d'ores et déjà été organisés avec le dispositif

« Osez l'Aube ». Le Département se positionne ainsi comme facilitateur pour l'accès tant à la formation avec des stages notamment en pharmacie qu'au logement.

La montée en compétence des infirmiers constitue également une piste pour élargir l'offre de soins. Avec le diplôme d'Infirmier en pratique avancée (IPA), les infirmiers peuvent réaliser des examens cliniques, des actes techniques et faire des prescriptions. Le Département prévoit 50 000 € sous forme de bourse pour les aider à financer leur spécialisation. 8 infirmiers sont inscrits à la rentrée 2024 et six sont prévus pour la rentrée suivante. Enfin, pour être complet, le Plan santé prévoit l'accompagnement des professionnels à l'exercice de leur fonction



La séance du 27 mai du Conseil départemental de l'Aube sous la présidence de Philippe Pichery.

dans le cadre des 30 maisons médicales en place et l'accès à l'innovation comme l'aide à l'acquisition d'un robot

chirurgical, pour une médecine de pointe.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Juridique. L'escroquerie « au président » consiste à se faire passer pour le président d'une société pour ordonner un virement bancaire.

Responsabilité de la banque et escroquerie « au président »

Dans cette affaire, une salariée, attachée de direction dans une PME, avait passé à la demande du président cinq ordres de virements internationaux en faveur d'une entreprise chinoise pour un montant cumulé de 850 000 euros. Les ordres de virement étaient accompagnés des factures du fournisseur.

La société avait alors demandé à la banque le remboursement des fonds virés, faisant valoir que la salariée avait été victime d'une escroquerie, que les virements avaient été établis en l'absence du dirigeant, comportaient une fausse signature et que les factures étaient falsifiées.

Devant le refus de la banque, la société l'avait assignée au motif d'un manquement à ses obligations de vigilance.

Pour la Cour de cassation, la banque n'est pas responsable.

Les ordres de virement se présentaient pas d'anomalie apparente imposant des vérifications particulières. Ils ont été transmis par une salariée, interlocutrice



habituelle de la banque, sur papier à en-tête, accompagnés des factures et avec une signature du dirigeant conforme à celle figurant sur sa carte d'identité.

Le montant des virements n'était pas inhabituel et ne dépassait pas les capacités de la société.

La Cour relève en revanche la faute de la salariée qui avait recueilli la signature du dirigeant dans des conditions suspectes et transmis des factures qu'elle savait fausses.

Cass. ch. com. 2 mai 2024 n° 22-18.454

Juridique. Une signature scannée n'est pas présumée fiable mais n'est pas pour autant dénuée de toute validité.

Validité d'une signature scannée

Une signature numérique est présumée fiable dès lors que le procédé utilisé a un certificat qualifié garantissant l'identité du signataire et le lien avec l'acte auquel elle s'attache (Code civil, article 1367).

Une signature scannée n'est pas présumée fiable mais n'est pas pour autant dénuée de toute validité.

La Cour de cassation a ainsi reconnu la validité de l'image numérisée d'une signature sur une contrainte pour non-paiement de cotisations sociales ou sur un contrat de travail.

Encore faut-il que la signature ne soit

pas contestée.

• Dans l'affaire soumise à la Cour de cassation était complexe

Pour garantir un prêt fait à une filiale de leur société, les trois associés avaient promis au prêteur de lui céder leurs parts en cas de défaillance de la filiale à rembourser le prêt. La promesse avait été constatée par un acte portant des signatures scannées

Le prêt n'ayant pas été remboursé, le prêteur demande l'exécution forcée de la promesse. Mais les trois associés refusent en contestant avoir donné leur accord pour que l'acte soit signé selon

le procédé utilisé et soutenant n'avoir jamais consenti à la promesse.

• La Cour de cassation suit la cour d'appel qui retient que l'acte était revêtu de signatures scannées dont les auteurs ne pouvaient être identifiés avec certitude. Dès lors, la preuve du consentement des associés à la promesse n'était pas apportée, malgré de nombreux éléments en sens contraire (mode de signature pratiqué antérieurement, courriels...).

Cass. ch. com. 13 mars 2024 n° 22-16.487

Social

Licenciement par téléphone

Un licenciement verbal rompt le contrat de travail mais il est systématiquement jugé sans cause réelle et sérieuse, puisque, par définition, il n'est pas motivé. L'envoi ultérieur de la lettre recommandée avec AR notifiant le licenciement et son motif ne permet pas de régulariser la procédure. C'est à la date de l'envoi de la lettre recommandée que l'employeur est censé avoir manifesté sa volonté de licencier le salarié et que le contrat de travail est effectivement rompu.

• La Cour de cassation vient de rappeler le risque d'informer verbalement un salarié de son licenciement avant l'envoi de la lettre recommandée.

Dans cette affaire, le licenciement pour faute grave avait été annoncé au salarié lors d'une conversation téléphonique avec la directrice des ressources humaines.

La lettre recommandée avec AR notifiant le licenciement avait été postée le jour même. Pour l'employeur, c'était par courtoisie que le salarié avait été ainsi prévenu pour éviter qu'il se présente à une réunion, obligeant alors de le congédier devant ses collègues. Le salarié apportait la preuve qu'il avait été informé de son licenciement par téléphone avant l'envoi de la lettre recommandée, le salarié ayant branché le haut-parleur du téléphone pour que ses collègues puissent en témoigner.

• La Cour de cassation confirme qu'un appel téléphonique ne peut pas remplacer la lettre de licenciement, même envoyée le jour même. En conséquence, le salarié a bien été licencié verbalement rendant le licenciement sans cause réelle et sérieuse.

Cass. ch. soc. 3 avril 2024 n° 23-10.931

Juridique

Prescription de l'action en responsabilité

Le délai pour agir en justice est généralement de cinq ans (Code civil, article 2224, Code de commerce, article L 110-4). Ce délai court à compter du jour où on a connu ou aurait dû connaître les faits permettant d'exercer l'action.

• Dans cette affaire, un couple achète un appartement pour un investissement locatif défiscalisé sur proposition d'un conseiller en gestion et contracte un emprunt sur 20 ans pour financer l'opération (210 000 euros). Une vingtaine d'années plus tard, il constate que la vente de l'appartement ne leur permet pas de rembourser l'emprunt. Une évaluation faite par une agence immobilière fixe un prix entre 80 000 et 90 000 euros. Estimant que le prix d'achat a été surévalué, le couple assigne le conseiller en gestion pour avoir manqué à son obligation d'information, de conseil ou de mise en garde.

• Le couple est débouté par la cour d'appel qui juge que leur action est prescrite car engagée plus de cinq ans après la vente.

• La Cour de cassation censure la décision. Depuis 2022, la Cour de cassation fait courir le délai de l'action en responsabilité à compter de la réalisation du dommage ou de la date à laquelle la victime en a eu connaissance (Cass. 3e civ. 26 octobre 2022 n° 21-19.898). Pour une opération d'investissement immobilier locatif, le délai d'action court à compter du jour où le risque de perte en capital s'est réalisé, c'est à dire le jour où l'acquéreur a appris l'impossibilité de revendre le bien à un prix lui permettant de rembourser le capital emprunté.

Cass. 3e civ. 1-2-2024 no 22-13.446

En bref

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr

Opinions

PAR LA CPME

Dissolution, pour quoi faire ? Les priorités de la CPME

Le président de la République a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, ce qui conduira, d'ici quelques semaines, à la formation d'un nouveau gouvernement. Dans ce contexte, la Confédération des PME souhaite, dès à présent, rappeler les priorités qui sont les siennes.

Il convient, avant tout, de souligner que nul n'échappera au principe de réalité. La situation budgétaire de notre pays, qui croule sous le fardeau d'une dette publique dépassant les 3 000 milliards d'euros, rend indispensable et prioritaire, une réforme de l'action publique intégrant enfin une limitation du poids de la fonction publique. Quiconque engagerait des réformes coûteuses sans prendre en compte cet élément, exposerait la France à un risque majeur.

De la même façon, la CPME souhaite

que soit confirmée une politique de l'offre visant à soutenir les entreprises, la seule à même de générer cette croissance indispensable à notre pays. Ramener les prélèvements obligatoires sur les entreprises, et notamment les impôts de production, au niveau de la moyenne européenne est, à nos yeux, un objectif à atteindre pour redonner de la compétitivité aux entre-

« La situation budgétaire de notre pays, qui croule sous le fardeau d'une dette publique dépassant les 3 000 milliards d'euros, rend indispensable et prioritaire, une réforme de l'action publique intégrant enfin une limitation du poids de la fonction publique ».

prises françaises et restaurer notre souveraineté économique.

La CPME considère également essentiel de continuer la décarbonation de notre économie et de persévérer sur la voie de la

transition énergétique, tout en retrouvant une démarche de bon sens consistant à prendre les décisions en pesant, au préalable, les effets, pour en adapter le calendrier de mise en œuvre et les mesures d'accompagnement, à l'inverse de ce qui a été fait sur l'immobilier ou sur la mobilité.

Par ailleurs, au-delà d'une baisse du coût du travail et des charges sociales qui étouffent les entreprises et les salariés, la valeur travail doit retrouver la place qui devrait être la sienne, et servir de boussole aux indispensables réformes de notre système de protection sociale.

Enfin, la CPME attend du futur gouvernement la poursuite et l'accélération du travail engagé sur la simplification administrative, le poids des normes constituant un boulet accroché à l'économie française, et notamment au secteur agricole.



Miroir aux alouettes

Comment un éditorialiste peut-il résumer en quelques lignes seulement le flot d'idées qui lui passent par la tête quand l'actualité se bouscule autant en quelques jours. Petit résumé en vrac : claque électorale pour la majorité, victoire écrasante du RN, renouveau du PS, vexation présidentielle et dissolution, alliance inattendue RN-LR, éclatement (et enterrement ?) des LR, alliance improbable du Nouveau Front Populaire (et re-disparition du PS ?)... Entre dimanche et jeudi dernier, il y avait de quoi avoir le tournis en essayant de suivre les rebondissements des épisodes successifs de la saison 2024 de la France politique.

À moins de deux semaines du premier tour des ces législatives anticipées, après le miroir aux girouettes, la foire aux alliances et aux accords en tous genres, voici donc venu le temps du miroir aux alouettes avec son lot de parachutages inédits sans qui le tableau ne serait pas complet. Et bien évidemment, on assiste déjà aux premières promesses de campagne plus alléchantes les unes que les autres : baisse de TVA, baisse des coûts de l'énergie, augmentation du SMIC et des salaires, baisse de l'âge de la retraite... Bref on rase gratis, sans compter, au mépris de toutes les notions d'équilibre budgétaire. La campagne étant éclair, les promesses doivent tonner bien fort pour attirer l'électeur prêt à tout gober pour renverser la table. Le problème, c'est à la fois que les alliances sont de circonstances et n'ont aucune chance de perdurer après le 7 juillet, et que les promesses ne seront évidemment pas tenues faute de moyens. Le tableau est si caricatural qu'il pourrait être drôle, s'il n'était pas aussi effrayant.

BENJAMIN BUSSION

humour

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

BAC 2024 : LA FIN DE LA REMONTÉE ARTIFICIELLE DES NOTES



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères mobilières



MAITRE ANTOINE PETIT
Commissaire Priseur
Judiciaire et Habilité
28 avenue Foch - 51200 EPERNAY
Tél. : 03.26.55.23.44 - 03.26.32.20.94
Courriel :
contact@enchères-champagne.fr
Site internet :
<http://www.interenchères.com/51004>

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SAMEDI 22 JUIN 2024 A 14H
MILITARIA - CURIOSITES - PUBLICITE
OBJETS D'ART - ARGENTERIE - BIJOUX
TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES
MOBILIER ANCIEN - RUSTIQUE - MODERNE

Liste complète sur www.interenchères.com/51004

Exposition le Vendredi 21 juin 2024 de 15 à 19h et samedi 22 juin 2024 de 9h30 à 11h

Conditions, liste et photos sur : <http://www.interenchères.com/51004>
M2406521

Procédures adaptées



ESPACE HABITAT

Avis de consultation pour un projet de construction

- 1 - MAITRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT 7, Avenue du Maréchal Leclerc 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX
- 2 - Mode de passation : Procédure adaptée - Consultation ouverte
- 3 - Objet du marché : CHARLEVILLE MEZIERES Friche GRANDRY Construction de 35 logements individuels locatifs
- 4 - Nature des lots :
Lot n° 01 : Gros OEuvre
Lot n° 02 : Charpente Bois
Lot n° 03 : Couverture - Bardage
Lot n° 04 : Etanchéité
Lot n° 05 : Menuiseries Extérieures PVC
Lot n° 06 : Enduit de façades
Lot n° 07 : Plâtrerie - Isolation - Menuiseries intérieures
Lot n° 08 : Escaliers intérieurs bois
Lot n° 09 : Serrurerie - Métallerie
Lot n° 10 : Electricité
Lot n° 11 : Chauffage - VMC - Plomberie
Lot n° 12 : Peinture
Lot n° 13 : Revêtement de sols et murs
Lot n° 31 : VRD
Lot n° 32 : Espaces Verts
- 5 - Délais d'exécution :
Le délai global tous corps d'état (compris congés payés et intempéries) est fixé à : 24 mois
- 6 - Modalités d'obtention du dossier : Les dossiers seront à télécharger gratuitement sur le site www.espacehabitat.fr rubrique ESPACE HABITAT / MARCHES PUBLICS
Il est recommandé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de façon anonyme.
- 7 - Date limite de réception des offres :
Les offres devront parvenir au plus tard le : 8 juillet 2024 - 17h00
- 8 - Le Règlement de Consultation (R.C.), joint au dossier de consultation, fixera les conditions de présentation des propositions de prix et des justifications à produire obligatoirement avec l'offre
- 9 - Critères d'attribution : Prix à 60% et valeur technique à 40% suivant critères détaillés dans le règlement de consultation.
- 10 - Délai de validité des offres : voir le R.C
- 11 - Renseignements complémentaires :
auprès du Maître d'oeuvre : M127 127 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. Tel : 03.24.33.85.88 - vmoreira@m127architecture.com
- 12 - Date d'envoi de l'Avis de Publication : 6 juin 2024
M2406546

LE MESNIL SUR OGER

2024-30ML Aménagement de la chaussée et des trottoirs de la Rue Pasteur du MESNIL SUR OGER

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR : Commune du MESNIL SUR OGER, 2 place de la Mairie - 51190 LE MESNIL SUR OGER
- Numéro national d'identification : 21510342500017 - Courriel : marches@epernay-agglo.fr - Adresse du profil acheteur : <https://www.proxilegales.fr>
TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
MODE DE PASSATION DU MARCHÉ : Procédure adaptée ouverte.
OBJET DU MARCHÉ : 2024-30ML Aménagement de la chaussée et des trottoirs de la Rue Pasteur du MESNIL SUR OGER.
Ce marché est divisé en lots : Oui.
- LOT 01 : Aménagement de la voirie ;
- LOT 02 : Eclairage public ;
- LOT 03 : Aménagements paysagers.
Ce marché est divisé en tranches : Oui (lot 1 uniquement).
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 18 juillet 2024 - 12:00.
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES : Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat. Il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : MAIRIE DU MESNIL-SUR-OGER - 2024-30ML AMENAGEMENT DE LA CHAUSSEE ET DES TROTTOIRS DE LA RUE PASTEUR DU MESNIL-SUR-OGER (proxilegales.fr)
M2406603

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1-IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 Rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
03.25.71.17.17 Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17
Groupement de commandes : Non

2-COMMUNICATION :

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2024-01-0079
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél : 03-25-71-17-17 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3-PROCEDURE :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :

Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;

Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;

Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;

Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).

En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : vendredi 19 juillet 2024 à 17h00

Présentation des offres par catalogue électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats : non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

Critères utilisés lors de l'attribution du marché :

Critères de sélection des candidatures :

1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats

Critères de jugement des offres :

1. Prix (70 %)

2. Valeur technique (30 %)

4-IDENTIFICATION DU MARCHE :

Intitulé du marché : Travaux de remise en peinture des halls, paliers et cages d'escaliers de divers bâtiments du patrimoine de Troyes Aube Habitat à Troyes, Sainte Savine et Les Noës près Troyes (10).

Code CPV principal :

45442100-8 : Travaux de peinture

Type de marché : travaux

Lieu principal d'exécution du marché :

Durée du marché :

Délai d'exécution des travaux : 4,5 Mois (quatre mois et demi)

Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.

La consultation ne comporte pas de tranches.

5-LOTS :

Lot n°1 : 1,2,3, place du clos d'Orvilliers aux Noës près Troyes (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°2 : 2/4 7/9 ET 6ABCD rue de l'ouest à Sainte Savine (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°3 : 13a/13b et 15a/15b et 4 rue marc Seguin à Sainte Savine (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Lot n°4 : 2 (entrées 13 et 14), 5/7 et 6 (entrées 6/7/8/9) rue Gaston Bachelard à Troyes (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).

6-INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : Non, visite seulement préconisée.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON

Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités principales de financement : Fonds propres

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.

Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.

Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/06/2024

M2406545

COMMUNE DE SEDAN

Avis d'appel a la concurrence - Avis supplémentaire

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Sedan, 6 rue de la Rochefoucauld - 08200 SEDAN.

OBJET DE LA CONSULTATION : CREATION D'UN AMENAGEMENT CYCLABLE LIAISON «QUAI DE LA REGENTE - QUARTIER DU LAC».

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes ne sont pas autorisées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur https://www.xmarches.fr/acheteur , sous la référence M2024-21 .

L'information contenue dans le présent avis supplémentaire ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : Conformément aux articles R2132-2 et R2132-6 du Code de la Commande Publique, les documents de la consultation seront mis à disposition des opérateurs économiques et gratuitement téléchargeables sur le profil d'acheteurs : www.xmarches.fr.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 28 juin 2024 à 12:00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 07 juin 2024.

M2406583



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché de mise en place d'un système d'impression multifonction 2024-2028

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

MAPA suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28.958.688,45 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHE : La présente consultation concerne les prestations suivantes : MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'IMPRESSION MULTIFONCTION 2024-2028.

Les travaux se situent à l'adresse suivante :

DIVERS SITES - STRUCTURES MON LOGIS

Le marché ne comporte pas de variantes exigées ou imposées. Les variantes libres ne sont pas autorisées.

4. DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une période ferme allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2028. Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-secures.fr.

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée sur le profil de l'acheteur : www.marches-secures.fr.

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : jeudi 13 juin 2024 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : Renseignements administratifs auprès : au Service Marchés : Madame Nassima BENNACER ; 03.25.70.95.49 ; nbennacer@mon-logis.fr.

Renseignements techniques : au Service informatique, Monsieur Jérôme CORPEL ou Monsieur Damien RAFAEL ; 03.25.810.810.

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 07/06/2024.

Le Directeur Général : Serge LAURENT.

M2406560

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier



MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation de 3 pavillons suite à un sinistre
38, 40, 42 impasse du Docteur Roux - 10100 ROMILLY SUR SEINE

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28 958 688,45 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3 - OBJET DU MARCHE :

La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION DE 3 PAVILLONS SUITE A UN SINISTRE

Les travaux se situent à l'adresse suivante : ROMILLY SUR SEINE - 38,40,42 IMPASSE DU DOCTEUR ROUX

Type de marché de travaux : 1/Exécution

Les prestations ci-avant font l'objet de 10 LOTS définis ci-après :

LOT N° 01 : GROS OEUVRE

LOT N° 02 : CHARPENTE - COUVERTURE

LOT N° 03 : DESAMIANTEGE

LOT N° 04 : MENUISERIE INT - EXT

LOT N° 05 : PLATRERIE - ISOLATION - FAUX PLAFOND

LOT N° 06 : ELECTRICITE - VMC

LOT N°07 : PLOMBERIE -SANITAIRES

LOT N°08 : PEINTURE INTERIEURE

LOT N°09 : REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCE

LOT N°10 : TRAITEMENT DES FACADES

VISITE OBLIGATOIRE : Détail dans le règlement de la consultation.

4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 8 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en NOVEMBRE 2024.

5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-secures.fr.

6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-secures.fr.

7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : LUNDI 8 JUILLET à 12h00

8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation

9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr

- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Monsieur Guillaume BLAISE 06.03.06.73.75 - gblaise@mon-logis.fr

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 11/06/2024

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2406681

www.mon-logis.fr

monlogisimmobilier

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

État - Ministère de la Justice

Avis de marché

Marché public de travaux de bâtiment

Section 1 : Identification de l'acheteur
 État - Ministère de la Justice - Secrétariat Général - Délégation Interrégionale du Grand-Est représenté par Madame la chef du département de l'immobilier de Nancy (20 boulevard de la Mothe).
 SIRET : 120 010 038 001 29
 L'établissement ne fait pas partie d'un groupement d'acheteurs.
 Section 2 : Communication
 Les candidats intéressés peuvent télécharger le dossier de consultation sur le profil d'acheteur dénommé la 'PLate-forme des Achats de l'Etat' PLACE à l'adresse : (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous l'identifiant interne de la consultation « DI-NCY-TVX-PJ-REIMS-ACCESS ».
 L'intégralité des documents de consultation se trouve sur le profil d'acheteur.
 L'acheteur n'utilisera pas de moyens de communication non communément disponible.
 Nom du contact : ROMARY Jean-Philippe
 Adresse e-mail du contact : jean-philippe.romary@justice.gouv.fr n° téléphone 06.15.16.16.47.
 Section 3 : Procédure
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (articles L2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique.)
 Technique d'achat : sans objet.
 Date et heure limite de réception des plis : 15 juillet 2024 à 12 heures
 La présentation des offres par catalogue électronique est interdite.
 Le nombre de candidat ne sera pas réduit.
 L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation, sur la base des offres initiales.
 L'acheteur exige la présentation de variantes (prestations supplémentaires éventuelles) : Oui.
 Pour les lots suivants :
 - Lot n°2 : Menuiseries intérieures - plâtrerie ;
 - Lot n°4 : Revêtements de sols et murs.
 Les exigences minimales que ces PSE doivent respecter ainsi que les conditions particulières de leur présentation sont décrites dans les documents de consultation.
 Section 4 : Identification du marché
 Nota : Dans cette section le terme marché désigne l'opération Travaux
 Intitulé de l'opération : Mise aux normes accessibilité du Palais de Justice de Reims.
 Type de marché : Travaux.
 Description succincte de l'opération : Marchés de travaux relatifs à la mise en conformité accessibilité sur 3 niveaux (circulations horizontales et verticales, largeurs de portes, cheminements, éclairage), y compris quelques travaux de mise aux normes sécurité incendie (EAS, écrans de cantonnement).
 Lieu principal d'exécution de l'opération : 1 place Myron Herrick - 51 100 REIMS.
 Durée prévisionnelle de l'opération : 1 mois de préparation de chantier et 5 mois de travaux.
 L'opération ne sera pas réalisée en tranches.
 La consultation ne prévoit, pour aucun des lots cités ci-dessous, de réservation pour tout ou partie du marché au sens des articles L2113-12 à 16 du code de la commande publique.
 Section 5 : Lots
 L'opération est allotie :
 - Lot n°1 : Serrurerie ;
 - Lot n°2 : Menuiseries intérieures - plâtrerie ;
 - Lot n°3 : Electricité ;
 - Lot n°4 : Revêtements de sols et murs.
 Code CPV 45454100-5 : libellé : Travaux de réfection
 Section 6 : Informations complémentaires
 Visite
 Une visite obligatoire du site est prévue. Les modalités pratiques de ces visites sont définies dans le Règlement de la consultation.
 Conditions de participation et moyens de preuves acceptables
 Pour chacun des lots, le candidat présentera une capacité économique et financière compatible avec le marché et des niveaux de qualifications professionnelles minimum suivants :
 Lot ; Libellé ; Qualification :
 1 ; SERRURERIE ; Qualibat 4411 ;
 2 ; MENUISERIES INTERIEURES - PLATRIERIE ; Qualibat 4322 - 4112 ;
 3 ; ELECTRICITE ; Qualifelec MGTI - CFMGTI ;
 4 ; REVETEMENTS DE SOLS ET MURS ; Qualibat 6111.
 La preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée par la fourniture des certificats de qualification susmentionnés ou par tout moyen de preuve équivalent, prévus au règlement de consultation.
 Pour les lots 2 et 3, le candidat présentera une attestation de compétences amiante SS4.
 Clause d'insertion sociale
 Le marché comporte une clause d'insertion par l'activité économique des personnes à la recherche d'un emploi pour les lots 1 et 4.
 M2406685

Commune de Ecury sur Coole

AAPC / Marché travaux / Marché d'exécution

Pouvoir adjudicateur : Commune de Ecury sur Coole - Rue de Nuisement - 51240 ECURY SUR COOLE. Tél : 09.72.99.40.80 - Email : mairie.ecurysurcoole@wanadoo.fr.
 Procédure adaptée conformément au Code de la Commande Publique.
 Caractéristique du marché : Requalification de la rue de Châlons - 2^{ème} Phase.
 Lot 1 : Voirie et réseaux divers - variantes autorisées.
 Date de réception des offres : vendredi 5 juillet 2024 - 12h00.
 Modalité d'obtention du dossier : <https://www.marches-securises.fr> (signature électronique non obligatoire).
 M2406567



MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Chaufferie collective au bois - Résidence Saint Roch 1 rue du Champ Mouzard - 10400 NOGENT SUR SEINE

Avis d'appel public à la concurrence - Marché de travaux

Procédure adaptée Suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28 958 688,45 €, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
 2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
 3 - OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les travaux suivants : CHAUFFERIE COLLECTIVE AU BOIS POUR CHAUFFER LA RESIDENCE SAINT ROCH
 Les travaux se situent à l'adresse suivante : NOGENT SUR SEINE - 1 RUE DU CHAMP MOUZARD
 Type de marché de travaux : 1/Exécution
 Les prestations ci-avant font l'objet d'un lot unique.
 VISITE OBLIGATOIRE : Détail dans le règlement de la consultation.
 4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 4 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en OCTOBRE/NOVEMBRE 2024.
 5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
 6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
 7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : LUNDI 22 JUILLET 2024 à 12h00
 8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation
 9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours
 10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
 11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 - Renseignements administratifs : au Service Marchés de Mon logis, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER 03.25.810.810 - achevallier@mon-logis.fr
 - Renseignements techniques : Au Service CONTRATS, 44 Avenue Gallieni 10300 SAINTE SAVINE Monsieur Vincent THIERY - vthiery@mon-logis.fr
 12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 13/06/2024
 Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2406774

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

Appel d'offres ouvert



SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché d'entretien de robinetterie - Années 2025-2028 Sites du patrimoine MON LOGIS

Avis d'appel public à la concurrence - Marché de prestations de service

AOO suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

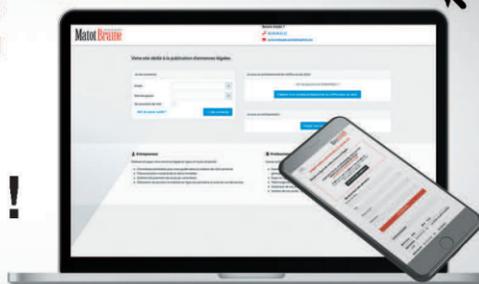
1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 28 958 688,45 € inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
 Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
 2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.
 3. OBJET DU MARCHÉ :
 La présente consultation concerne les travaux suivants : Le marché a pour objet la maintenance et l'entretien de la robinetterie du patrimoine de MON LOGIS GROUPE ACTION LOGEMENT.
 Les travaux se situent à l'adresse suivante : PATRIMOINE MON LOGIS.
 Le marché contient quatre lots :
 - Lot 1 : Troyes (3.153 logements)
 - Lot 2 : Troyes Champagne Métropole (4.608 logements)
 - Lot 3 : Secteur Extérieur ; Aube et Haute Marne (4.429 logements)
 - Lot 4 : Secteur Seine et Marne et Yonne (1.397 logements)
 Les variantes ne sont pas autorisées. Pas de variantes obligatoires.
 4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.
 Il sera reconduit trois fois tacitement pour une période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
 Les délais de réalisation des prestations (ou de livraison des fournitures) sont ceux prévus par le CCP.
 5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
 6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr
 7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 06 septembre 2024 à 12h00.
 8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
 9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
 10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
 11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
 - Renseignements administratifs auprès du Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER - 03.25.70.94.81 - nbennacer@mon-logis.fr
 - Renseignements techniques auprès du Service Contrats, Alex MARCILLY et Vincent THIERY, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - 03.25.810.810 - amarcilly@mon-logis.fr - 06.28.42.50.21 - vthiery@mon-logis.fr
 12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 13/06/2024.
 Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2406793

www.mon-logis.fr [monlogisimmobilier](https://www.facebook.com/monlogisimmobilier)

PETITES AFFICHES
Matot Braine
 CHAMPAGNE-ARDENNE

annonces.matot-braine.fr



Votre solution
 100 % digitale !

VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE
 24h/24 et 7j/7 !

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



Etude de Gaulle
NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

L'ALSACIENNE

Insertion - Cession de fonds de commerce

Rectification de l'annonce M2403821 parue le 29 mars 2024 :
Au lieu de lire : «La société SARL JONAK, dont le siège est à CHALONS EN CHAMPAGNE, 13 rue Thiers»
Il convient de lire : «La société SARL JONAK, dont le siège est à VESIGNEUL-SUR-MARNE (51240), 13 rue de Togny aux Boeufs»
M2406541

M^{me} Yolande LEJEUNE/ AMBULANCE CAILLET-DUPRIET

Suivant acte reçu par Me Sylvain SARCELET, Notaire à STE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, office notarial n° 51014, le 26/04/2024, enregistré à SPFE REIMS, 5104P04 2024 N 698, M^{me} Yolande LEJEUNE demeurant à FAGNIERES (Marne) 23 chemin des Ajaux, a CEDE à la Société AMBULANCE CAILLET-DUPRIET, SARL, capital de 10.000€, siège à ST MARTIN SUR LE PRE (Marne) Rue des Grands Champs, SIREN 812546786 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds artisanal d'exploitant de taxis situé et exploité à FAGNIERES (51510), 23 chemin des Ajaux.

Prix : cent quatre vingt mille euros (180.000 €), comprenant incorporels : 120.000 € et corporels : 60.000 €.

Prise de possession : 01/04/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me Sylvain SARCELET, notaire à Notaire à STE MENEHOULD (Marne), 9 place du Général Leclerc, dans les 10 jours suivant la parution de la vente au BODACC.

Pour insertion.
M2406788

SCP PARMENTIER PERCHERON-TILLOY
Notaires à Sainte Menehould (51800)

SAS ARGONN'PROPRE/ SAS A.E. SONIT

Cession de fond

Suivant acte reçu par Me Karen PERCHERON-TILLOY, notaire de la SCP Karine PARMENTIER - Karen PERCHERON-TILLOY à Sainte-Menehould (51800) Place de Guise le 31 mai 2024, enregistré à SPFE de la Marne le 4 juin 2024 référence 5104P04 2024 N 00892 il a été cédé par la SAS ARGONN'PROPRE, au capital de 8.000,00 €, dont le siège est à Sainte Menehould (51800), espace d'Activité Argonne Champenoise ZA des Accrues, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 448 393 231, au profit de la SAS A.E. SONIT, au capital de 37 000,00 €, dont le siège est à CORMONTREUIL (51350), 25 rue des Blancs Monts, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 451 451 066 ; un fonds artisanal de nettoyage et d'entretien pour professionnels sis à Sainte Menehould (51800) espace d'Activité

Argonne Champenoise ZA des Accrues, moyennant le prix de 45.000 € (éléments incorporels pour 25.000 €, éléments corporels pour 20.000 €). Entrée en jouissance au 31/05/2024.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Me PERCHERON-TILLOY.

Pour insertion : Le Notaire.
M2406797

CONSTITUTION DE SOCIETE

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

de la Vière
Société civile immobilière au capital de 500 Euros
Siège social :
8 rue de Cheppes
51300 ST LUMIER EN CHAMPAGNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ST LUMIER EN CHAMPAGNE du 10/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : de la Vière.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue de Cheppes - 51300 ST LUMIER EN CHAMPAGNE.
OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : M Steven GUERREIRO, 8 rue de Cheppes - 51300 ST LUMIER EN CHAMPAGNE.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Pour avis : La gérance.
M2406138

Maîtres Xavier BOUFFIN, Laetitia MARCHAND
Notaires associés
4 Mail des Acacias 51120 SEZANNE

SCI SLCF

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire associé à SEZANNE, Marne, le 7 juin 2024, il a été constituée une société civile dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SLCF.
SIÈGE : COURCEMAIN (51260), 7 rue de l'Eglise.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.
OBJET SOCIAL : - L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;
- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.
CAPITAL SOCIAL : Mille deux cents Euros (1.200,00 €).
CESSION DE PARTS SOCIALES : Clauses d'agrément.
GÉRANCE : Monsieur Christophe FAZILLEAU, Madame Sylvie LAURIN.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
M2406601

LOREM AVOCATS

L'UNIVERS INFORMATIQUE THILLOIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/05/2024, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : L'UNIVERS INFORMATIQUE THILLOIS
OBJET SOCIAL : La recherche, la construction de tous programmes, procédés ou logiciels de nature informatique utiles ou destinés à une entreprise ou à un autre agent économique ; l'ingénierie informatique ; l'achat et la vente de tous matériels ou fournitures ou produits y compris logiciels informatiques ; l'achat et la vente de tous matériels ou fournitures ou produits dits de bureau ; la formation, le conseil, toute action susceptible d'initier, de former, de spécialiser les agents économiques ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant directement ou indirectement à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations ou les entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ; et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Siège social : 4, rue de la Garenne, Parc d'Activité n°2 REIMS-CHAMPIGNY, 51370 CHAMPIGNY
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Président : LUI PARTNERS MANAGEMENT, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 8, rue Grande Etape 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée sous le n°914137260 au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Clause d'agrément : Libre
M2406510

SNC ETA DES DEUX TILLEULS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/05/2024 à Les Essarts le Vicomte (Marne) il a été constituée une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : ETA DES DEUX TILLEULS.
SIÈGE : La Paimbaudière - 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.
OBJET : Entreprise de travaux agricoles.
CAPITAL : 6.000 € constitué au moyen d'apports en numéraire.
GÉRANCE : M. Thierry FOURNAISE demeurant 14 rue du Général de Gaulle - 51310 CHATILLON SUR MORIN, et M. Samuel FOURNAISE demeurant 9 rue de la Paimbaudière - 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE et M Florian FOURNAISE demeurant 14 rue du Général de Gaulle - 51310 CHATILLON SUR MORIN.
CESSION DE PARTS : toute cession de parts doit être agréée par décision unanime.

Pour avis : La gérance.
M2406642

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

S2C PRESTA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 01/06/2024, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : S2C PRESTA
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet : -La réalisation de tous travaux agricoles, et notamment viticoles, sous forme de prestations de services ; -Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; -La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. La Société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.
Siège social : 23 rue des Sansonnets, 51150 AMBONNAY
Capital : 100 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Gérance : M. FROGER Cédric 23 rue des Sansonnets 51150 AMBONNAY
M2406535

Antélis
AVOCATS ASSOCIÉS

51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

SCI DU HAUT DU TROU LABBE

Société civile immobilière au capital de 20 000 euros
Siège social : 50 Rue de Mailly 51360 VERZENAY

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERZENAY du 5 juin 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI DU HAUT DU TROU LABBE
Siège social : 50 Rue de Mailly 51360 VERZENAY
Objet social : l'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
- Madame Mathilde DEVARENNE demeurant 50 Rue de Mailly 51360 VERZENAY,
- Monsieur Matthieu DEVARENNE demeurant 50 Rue de Mailly 51360 VERZENAY,
Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis - La Gérance
M2406536

CABINET

LAURENCY & ASSOCIÉS
Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

GABI - LEO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/06/2024, à EPERNAY, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.
DÉNOMINATION : GABI - LEO.
SIÈGE : 7 Grande Rue - 51530 MANCY.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
CAPITAL : 5.000 €.
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger la création, l'acquisition, la location et l'exploitation de tous fonds de commerce de restauration à consommer sur place, à emporter ou en livraison ; toutes activités de commerce de boissons alcoolisées et non alcoolisées, et plus généralement toutes activités se rapportant à celle des bars, cafés et salons de thé ; services de traiteur et de dégustations ; toutes activités d'épicerie fine, de commerce de détail de tous produits alimentaires, ainsi que la vente de planches, panier-repas et boîtes de dégustation ; location de salle et de tous espaces ; l'organisation, la promotion et la gestion de tous événements.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, résultant d'une décision collective des associés statuant à la majorité trois quarts des voix.
PRÉSIDENT : M. Vincent TOUPET, demeurant 11 rue de l'Hôtel de Ville - 51160 AY CHAMPAGNE.
La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2406547

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 12/06/2024, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOM
Objet social : L'acquisition par voie d'achats, d'échanges ou d'apports, la prise à bail ou la location de tous immeubles bâtis ou non, en tout endroit ou territoire français, ainsi que la gestion desdits immeubles.
Siège social : 9 Allée des Fleurualys, 51470 SAINT MEMMIE
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Co-gérance : M^{me} GOSSEREZ SYLVIE 9 Allée des Fleurualys 51470 SAINT MEMMIE et M. GOSSEREZ ANTHONY 5 Rue des Maquisards 51470 SAINT MEMMIE
Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.
GOSSEREZ SYLVIE GOSSEREZ ANTHONY

M2406708

MS PROPLETE
1 AVENUE DES BORNES - CELLULE C
51390 GUEUX

Aux termes d'un acte Sous-Seing Privé en date du 06/06/2024 à REIMS, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : MS PROPLETE
SIÈGE SOCIAL : 1 Avenue des Bornes - Cellule C à GUEUX (51390)
OBJET :
- Le nettoyage industriel et commercial de tous locaux ;
- L'entretien journalier et périodique de bureaux, sols, murs, vitres, véhicules, shampoing de textiles divers ;
- Le service de nettoyage et d'entretien auprès de professionnels et de particuliers ;
- La remise en états après travaux : maisons, villas, jardins, escaliers, appartements ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL : 5.000 Euros.
GERANCE : Monsieur Maxence MANUS, né le 04/09/1994 à TOULOUSE (FRANCE), de nationalité française, demeurant 5 Rue du Bois Jeanne à ROSNAY (51390).
Madame Elsa VIARD, épouse MANUS, née le 18/08/1994 à SAINT DIZIER (FRANCE), de nationalité française, demeurant 5 Rue du Bois Jeanne à ROSNAY (51390).
IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS
Pour avis,
M2406549

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

SPFPL CHARPENTIER-HARDY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/04/2024, il a été constituée une société de participations financières de profession libérale de pharmaciens d'officine, sous forme de société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL CHARPENTIER-HARDY.
OBJET SOCIAL : La prise de participations et d'intérêts, la gestion de ces participations et intérêts dans des sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice en commun de l'activité de pharmaciens, à l'exclusion de toute exploitation personnelle directe de pharmacie, ainsi que toute activité liée à la gestion desdites participations.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue Camille Guérin - 51450 BETHENY.
CAPITAL : 10.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS.
PRÉSIDENT : M. CHARPENTIER Pierre 25 rue du Général Sarraill - 51100 REIMS.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^{me} HARDY Camille 25 rue du Général Sarraill - 51100 REIMS.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.
M2406566

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SMILE ANATOMY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 06/06/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SMILE ANATOMY

Objet social : La formation de tout chirurgien-dentiste, stomatologiste et chirurgien maxilo-facial désireux d'acquiescer un haut niveau de compétence, un cycle complet, apportant les bases nécessaires à l'exercice de l'implantologie orale ; La dispense d'enseignements théoriques, pratiques et cliniques aboutissant à l'obtention du certificat d'Etude et de Recherche Approfondies en Implantologie Orale ou C.E.R.A.I.O, examen préparatoire à l'obtention de Diplôme Universitaire Orale et de BioMécanique ou D.U.I.O.B.M ; La participation par tous moyens à toutes sociétés ou organismes créés ou à créer, se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêts économique ou de location gérance ; Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : 9, rue Saint-Symphorien, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : SPFPL DU DOCTEUR MAXIME BOUVART, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 4, bis rue du Général Sarraill 51100 REIMS, immatriculée sous le n°982169997 au RCS de REIMS

Claude d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément. M2406590



12 Place Hugues Plomb
51200 EPERNAY

CARLOUISA

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Agnès MELIN, notaire à EPERNAY (Marne), le 29 mai 2024, de la société civile dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

DÉNOMINATION : CARLOUISA.
SIÈGE : EPERNAY (51200), 8 rue d'Alsace.

DURÉE : 99 ans.
OBJET : la constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier.
CAPITAL SOCIAL : 210.120,00 €.

GÉRANTS :
- Monsieur Bruno Bernard CHARLEMAGNE, demeurant à EPERNAY (51200), 8 rue d'Alsace.

- Madame Sandrine Emmanuelle Régine BAUCHET épouse CHARLEMAGNE, demeurant à EPERNAY (51200), 8 rue d'Alsace.

CESSION DE PARTS : toutes cessions soumises à agrément à l'exception des cessions entre associés.
La société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis et mention :
Maître Agnès MELIN.

M2406716



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Beaurieux

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :

12 avenue de la Malle
51370 SAINT BRICE COURCELLES

Avis de constitution

Par ASSP signée le 3/06/2024 à SAINT BRICE COURCELLES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : Beaurieux.

SIÈGE : 12 Avenue de la Malle à SAINT BRICE COURCELLES (51370).

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : L'acquisition et locations de biens immeubles, la production, la revente et l'installation de tous équipements permettant la production d'énergie photovoltaïque, à titre principal ou en qualité de sous-traitant.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : JM Finance, société par actions simplifiée, au capital social de 210.648 €, ayant son siège social situé 15, rue Sorbon à SAINT BRICE COURCELLES (51370), représentée par son président, Monsieur Grégoire Genaux.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
HOLDING MEIJE, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 5.000 €, ayant son siège social 9, rue en Mémoire des Harkis à REIMS (51100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 950 889 923 RCS REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Vincent Begny.

HOLDING VULCAIN, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 49, rue Libergier à REIMS (51100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 877 971 028 RCS REIMS, représentée par son Président, Monsieur Stevie Nollet.

LIMEO, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, ayant son siège social 301, rue de REIMS à DIZY (51530), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 950 984 765 RCS REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Alexandre Charton.

QUATREME, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 4.000.000 €, ayant son siège social 39, rue du Général Sarraill à REIMS (51100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 531 099 265 RCS REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Benoit Migneaux.

VIC.INVEST, société civile au capital de 100 €, ayant son siège social 12 allée des Lilas à GUEUX (51390), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 968 663 RCS REIMS, représentée par son gérant, Monsieur Antoine Vicart.

La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis :
Le président.

M2406709



SCI FONCIERES BRAGARDE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue des Prêtres
51490 BEINE NAUROY
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 05/06/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI FONCIERES BRAGARDE.
SIÈGE SOCIAL : 1 Rue des Prêtres - 51490 BEINE NAUROY.

OBJET SOCIAL : L'achat, la vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ces activités ayant exclusivement un caractère civil ; La gestion et l'entretien de ces immeubles, ainsi que la réalisation de travaux de rénovation, d'amélioration ou de construction nécessaires à leur valorisation ou à leur mise en conformité avec les réglementations en vigueur ; La mise en place de toutes garanties nécessaires à la réalisation de l'objet social, notamment la souscription de prêts et la constitution de garanties hypothécaires sur les biens de la Société pour assurer le financement de ces acquisitions ou travaux ;

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Jawad ESSAOUDI, demeurant 1 Rue des Prêtres - 51490 BEINE NAUROY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis pour toutes les cessions, agrément donné par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS. Pour avis.

M2406667



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

PHROSTOPI

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire associé à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 7 juin 2024 a été constituée une société civile dénommée PHROSTOPI.

SIÈGE SOCIAL : L'EPINE (51460), 12 rue de la Deaderie.
CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts de 10,00 € chacune.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

GÉRANT : Monsieur Philippe ROSTOWSKY, demeurant à L'EPINE (51460), 12 rue de la Deaderie.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis : Le Notaire.

M2406676



GROUPE HERACLEA

Société à responsabilité limitée
au capital de 120.000 Euros
Siège social : 1 rue des Pantenais
51390 GUEUX
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie de signature électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 06/06/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : GROUPE HERACLEA.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Pantenais - 51390 GUEUX.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 120.000 €.
GÉRANCE : M. Hugo DUCHAUSSEY, demeurant 2 Chemin dit des Couarres La Masse - 51220 MERFY.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis.

M2406688



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

MAJUPRO

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 Euros
Siège social : 15 place du Docteur Hugier
51120 SEZANNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05 juin 2024 à Sézanne, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : MAJUPRO.

SIÈGE SOCIAL : 15 place du Docteur Hugier - 51120 SEZANNE.

OBJET SOCIAL : Activité de commerce en gros de papeteries sur Internet, coursiers de l'Est, librairies.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €.
GÉRANCE : Monsieur Fabien HEMARD demeurant 20 place de la République - 51120 SEZANNE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis : La Gérance.

M2406579



JERO-V-TYARSO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 Avenue de Paris - 51100 REIMS
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé par voie électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 11/06/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : JERO-V-TYARSO.
SIÈGE SOCIAL : 16 Avenue de Paris - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, agricoles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales,

L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales, la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : les cessions d'actions de l'associé unique sont libres, les cessions aux tiers sont soumises à agrément à la majorité des 2/3.

PRÉSIDENT : M. Roland BOURDIN, demeurant 16 Avenue de Paris - 51100 REIMS.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS. Pour avis.

M2406718



OFFICE NOTARIAL DES CORDELIERS

SELARL Laurent QUINART et Thibaut DURAND
Notaires Associés
24 rue de l'Isle - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.49.32.20

SCI IPOMEE

Suivant acte reçu par Me Thibaut DURAND, Notaire à REIMS 24 rue de l'Isle, le 11/06/2024 il a été constituée une société civile immobilière dénommée SCI IPOMEE, pour une durée de 99 ans, ayant son siège à CORMONTREUIL (51350) 74 rue René Char, au capital de 1.000 €, constituée uniquement d'apport en numéraire et ayant pour objet toutes opérations immobilières, mobilières ou financières à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. Les gérants statutaires sont M Ahmed WIFAK et M^{me} Françoise VUILLAUME demeurant tous deux à CORMONTREUIL (51350) 74 rue René Char. Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés. La société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis et mention :
Me Thibaut DURAND, Notaire.

M2406755

JAM'IN

18 Boulevard JAMIN
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte Sous-Seing Privé en date du 07/06/2024 à REIMS, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : JAM'IN
SIÈGE SOCIAL : 18 Boulevard JAMIN à REIMS (51100)

OBJET :
- L'exploitation de tous fonds de commerce de restauration, bar, débit de boissons, à consommer sur place ou à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter.

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL : 6.000 Euros.

GÉRANCE :
- Monsieur Stéphane COUDEVILLE, né le 19/03/1971 à ANTIBES (06), de nationalité Française, demeurant à REIMS (51100) 66 Rue GRANDVAL.

- Madame Amélie LUTSEN, née le 24/04/1989 à Reims (51), de nationalité Française, demeurant à BETHENY (51450) 12 Allée Marceau Baud.

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS

Pour avis,
M2406763

BILLOTTE-GRASSELLINI

Par acte SSP du 11/06/2024 il a été constitué une SARL dénommée : BILLOTTE-GRASSELLINI.

SIÈGE SOCIAL : 13 rue Jean Jaurès - 51230 FERRE CHAMPENOISE.

CAPITAL : 2 €.

OBJET : Prestations de services informatiques.

GÉRANTS : M. GRASSELLINI Thomas, 1 rue de Gendarmerie - 57700 HAYANGE et M. BILLOTTE Julien, 13 rue Jean Jaurès - 51230 FERRE CHAMPENOISE.

DURÉE : 99 à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2406787

MODIFICATION

DE STATUTS

AFFINAGE CHAMPAGNE - ARDENNES

«AFICA»

S.A. au capital de 1.216.000 Euros

Siège social :
19 route de Bazancourt
51110 ISLES SUR SUIPPE
R.C.S. Reims 336 780 408

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a eu cours de sa séance du 23 mai 2024 :

- Constaté l'arrivée du terme du mandat d'un administrateur, et a nommé, en remplacement de Monsieur Christian GELLERSTAD, pour une durée de six exercices, la société GELLERSTAD CONSULTING s.a.r.l., ayant son siège social à CH-1978, 203 Route de Sergnou, inscrite au Registre du Commerce du Valais central sous le numéro CHE-392 062 045 ;

- Constaté l'arrivée du terme du mandat d'un administrateur, et a nommé, en remplacement de Madame Sophie LADOUCE, pour une durée de six exercices, Monsieur Pascal DELIEGE, né le 4 mars 1960, domicilié à 51450 BETHENY, 41 allée du château de Ruffy.

Le président, directeur général.
M2406444

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

DI CRISTIANU

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.500 Euros
Siège social :
5 rue des Roses
51260 ANGLURE
489 357 293 R.C.S. Reims

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision en date du 03 juin 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 5 rue des Roses - 51260 ANGLURE au 9 rue des Tilleuls - 51260 GRANGES SUR AUBE à compter de l'ajout d'aujourd'hui, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis :
La gérance.

M2406375

LES VAUCELLES

EARL au capital de 10 000 €
Siège social : 8 rue Prélôt
51530 MOUSSY
RCS de REIMS n°510 076 920

Avis de modification

L'AGO du 06/06/2024 a décidé à compter du 01/06/2024 de rendre effective la démission de M^{me} MICHEL Catherine aux fonctions de co-gérant.

Modification au RCS de REIMS.
M2406524

SCE «Benoît MARX»

Capital social : 10.000 Euros
Siège social :
2 Chemin de Laire - Bisseuil
51150 AY-CHAMPAGNE
RCS Reims 494 939 572

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2023, les associés ont décidé du point suivant, à compter du même jour : Augmentation du capital social de 1.760 € le portant à 11.760 €.

Pour avis :
La gérance.

M2406538



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

P2BJ

SARL au capital de 15 000 Euros
Siège social :
4 Boulevard de la Paix, 51100 REIMS
834 067 886 RCS Reims

Aux termes des décisions de l'Assemblée en date du 24/04/2024, il a été décidé de :

- réduire le capital social d'une somme de 9000 € pour le ramener de 15000 € à 6000 € et ce, par achat et annulation de 900 parts sociales. Cette réduction de capital a été réalisée le 31/05/2024.
- augmenter le capital social d'une somme de 9000 € pour le porter de 6000 € à 15000 € et ce, par voie d'incorporation de réserves.
- ne pas remplacer M Pierre BUCHET, cogérant de la société, démissionnaire à compter du 31/05/2024.

Mention au RCS de Reims.
M2406540

**Notaires****Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD**

Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MAILLIARD

Groupelement foncier agricole
au capital de 1.843.980 Euros
Siège social :
BLANCS COTEAUX
52 avenue de Bammmental
Immatriculé au R.C.S.
de Châlons en Champagne
n° 532 932 431

Aux termes des décisions en date du 16 mai 2024 les associés ont constaté : La continuation de la gérance par M. Michel MAILLIARD suite au décès de M^{me} Françoise MAILLIARD survenu le 4 mars 2013.

Pour avis et mention,
Me REGNAULD,
Notaire.

M2406569

**Notaires****Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD**

Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MAILLIARD

Groupelement Foncier Agricole
au capital de 1.843.980 Euros
Siège social
BLANCS-COTEAUX 52 avenue de
Bammmental
Immatriculé au RCS de CHALONS EN
CHAMPAGNE n° 532 932 431

Suivant actes reçus par Me PITEL, notaire à VERTUS, le 12 octobre 2019 : Les associés de la société ont décidé d'augmenter le capital social de la société du fait de l'apport en nature par M. Michel MAILLIARD, des parcelles de vigne Commune de VITRY EN PERTHOIS (51300) située Lieudit LE BAS DU MONT DE FOURCHE, cadastrée section B n° 808 pour 68a77ca.

L'ancien capital est de un million huit cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingts euros (1.843.980,00 €) Le nouveau capital est fixé à la somme de 1.844.010,00 euros montant, il est divisé en 184.401 parts sociales de 10 € chacune. L'article 7 CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié en conséquence Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis et mention :
Me REGNAULD,
notaire.

M2406570

**Notaires****Etude de Maîtres Jeremy MARSAN et Vincent REGNAULD**

Notaires Associés
à BLANCS COTEAUX VERTUS (Marne)
52 rue Jean le Bon

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE MAILLIARD

Groupelement foncier agricole
au capital de 1.843.980 Euros
Siège social BLANCS-COTEAUX
52 avenue de Bammmental
Immatriculé au R.C.S. de Châlons En
Champagne
n° 532932431

Aux termes des décisions en date du 9 janvier 2024 les associés ont constaté :

- Le décès de M. Michel MAILLIARD et la nomination en qualité de co-gérants :
- M^{me} Alexia MAILLIARD demeurant à BEZANNES, 7 allée des Longs Fossés et M. Grégory MAILLIARD demeurant à BLANCS-COTEAUX, 11 boulevard Jean Brion VERTUS.

Pour avis et mention : Me REGNAULD, notaire.

M2406572



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SOCIETE DES ETS GRANGE ET WALTER

Société par actions simplifiée
au capital de 111.000 Euros
Siège social :
9 rue Mackenzie - LA NEUVILLETTE
51100 REIMS
301 765 624 RCS Reims

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22 mai 2024,
Du certificat de dépôt des fonds établi le 23 mai 2024,

Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 28 mai 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital en date du 23 mai 2024,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 19.610 € par émission de 106 actions nouvelles de numéraire, et porté de 111.000 € à 130.610 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : 111.000 €.
NOUVELLE MENTION : 130.610 €.
Pour avis : La présidente.

M2406574

SCI «Les Censivières»

Capital social : 12.000 Euros
Siège social :
13 rue Pierre Renault
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
R.C.S. Châlons en Champagne
522 478 825

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2024, les associés ont décidé du retrait de Madame Anne MATRAT née HOURLIER, de la gérance.

Pour avis : La gérance.
M2406576

SARL OUDEA

Société commerciale
au capital social de 7.500 Euros
Siège social :
12 Grande Rue
51400 BILLY LE GRAND
502 166 648
R.C.S. Châlons en Champagne

Modification des dirigeants

Aux termes d'une AGE en date du 31/12/2023, M. Romain OUDEA, demeurant 2 route d'Avenay - 51160 MUTIGNY, a été nommé co-gérant à compter du 31/12/2023 pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.

M2404423

EPICERIE DE REIMS

SAS au capital de 1000 €
Siège social : 5 Place Jean Moulin
51100 REIMS
908 720 428 RCS REIMS

L'AGE du 02/05/2024 a pris acte de la démission des fonctions de directeur général de M. TSHITENGE MPATA Patou, a nommé Président M. M. TSHITENGE MPATA Patou demeurant 23 rue de Toulouse 51100 REIMS en remplacement de M. Richard Alexis NGOUMMELA KOUCHERE, et a transféré le siège au 23 rue de Toulouse 51100 REIMS, à compter du 02/05/2024.
Mention au RCS de REIMS
M2405297

HOLDING RD

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 4 av. Maurice Plongeron
51100 REIMS
910 721 380 R.C.S. Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12/03/2024 que le capital social a été augmenté d'une somme de 125.000 € par apport de titres, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
- Capital social : 10.000 €.
Nouvelle mention :
- Capital social : 135.000 €.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2405925



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

BIOCHALONS

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de laboratoire de biologie médicale au capital de 2 104 011 Euros
Siège social : 3, rue de Terline
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
328 726 344 RCS CHALONS EN
CHAMPAGNE

Aux termes d'une délibération de l'AGO Annuelle en date du 30/05/2024, il résulte que ACE ENTREPRISE, domiciliée 22 Rue Gustave Laurent - 51100 REIMS, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2029.
Pour avis : Le Président

M2406280

J.R.

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 07/05/2024 concernant J.R. Il fallait lire : aux termes d'une délibération en date du 08/04/2024, l'AGE a décidé de remplacer à compter de ce jour, la dénomination sociale «J.R.» par «GEOFFREY REYES EXPLOITATION».
M2406580



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Les ressorts Grange et Wilfart

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 Euros
Siège social : 9 rue Mackenzie
51100 REIMS
953 586 872 R.C.S. Reims

Du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22 mai 2024.
Du certificat de dépôt des fonds établi le 23 mai 2024.

Du procès-verbal des décisions de la présidente du 28 mai 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital avec effet au 23 mai 2024.

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 2.650 € par émission de 265 actions nouvelles de numéraire, et porté de 15.000 € à 17.650 €.

En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 15.000 € ;
Nouvelle mention : 17.650 €.
Pour avis : La Présidente.

M2406584

MICKALISS

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 12 RUE DU CAPITAINE
GEORGES MADON 51100 REIMS
RCS de REIMS n°798 892 196

Transfert de siege

L'AGE du 05/06/2024 a décidé le transfert du siège social au 28 RUE JACQUES AUDIBERTI, 51350 CORMONTREUIL à compter du 01/07/2024.

Mention : RCS de REIMS
BARBELET Christian

M2406599



GN
AVOCATS
ASSOCIES

PHARMACIE LEBOEUF

En date du 25/04/2024, l'assemblée générale de la société «PHARMACIE LEBOEUF», société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est sis 2 rue Camille Guérin à BETHENY (51450) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 523 209 161, a décidé :

- La modification de la dénomination en «PHARMACIE DES AQUARELLES» ;
- La transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 25/04/2024. Il n'a été apporté aucune modification à l'objet de la société, son siège, sa durée, et la date de son exercice social.

Cette transformation entraîne les modifications suivantes :
MENTIONS ANCIENNES
FORME : SELARL.
DÉNOMINATION : PHARMACIE LEBOEUF.
COGERANTS : Martine LEBOEUF - Estelle DUPOUY.
MENTIONS NOUVELLES
FORME : SELAS.
DÉNOMINATION : PHARMACIE DES AQUARELLES.
PRÉSIDENT : Martine LEBOEUF.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Estelle DUPOUY.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis et mention.

M2406602

**OFFICE 1543 NOTAIRES**

Notaires associés à REIMS (Marne)
133 avenue de Laon

SCI PERIMMO

Société civile immobilière
Au capital de 500,00 Euros
Siège social actuel :
27 rue Jean de la Fontaine
02210 Rocourt-Saint-Martin
Objet : Acquisition, mise en valeur, administration, exploitation, location de tous immeubles bâtis et non bâtis.
Durée : 99 ans
RCS de SOISSONS sous le numéro
799 724 539

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2023, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social du 27 rue Jean de la Fontaine 02210 Rocourt-Saint-Martin, vers le 142 Avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS, à compter du 15 décembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : Maître Alexis KUTTENE
M2406619

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

SARL LES ARDILLERES

SARL au capital de 657 900 Euros
Siège social : 15 rue André Maginot
51480 DAMERY
RCS de REIMS n°399 823 426

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes des décisions unanimes des associés du 08/04/2024, les associés ont décidé à compter du 08/04/2024 :

- d'augmenter le capital social de 17.100 €, par création de 57 parts nouvelles de 300 € chacune, en le portant de 166.500 € à 183.600 €
- d'augmenter le capital social de 474.300 €, par incorporation de la prime d'émission, en le portant de 183.600 € à 657.900 €

Articles 6, 7 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS de REIMS.
Pour avis

M2406620

SCI «MATRAT-HOURLIER»

Capital social : 1.600 Euros
Siège social : 13 rue Pierre Renault
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE
CHEVIGNY
R.C.S. Châlons en Champagne
429 722 846

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 7 juin 2024 :

- Retrait de Monsieur Philippe MATRAT, de la gérance ;
- Modification de l'adresse personnelle de Madame Anne MATRAT née HOURLIER, gérante, désormais fixée 2 rue Jean de la Fontaine - 51700 CHATILLON SUR MARNE ;
- Transfert du siège social au 2 rue Jean de la Fontaine - 51700 CHATILLON SUR MARNE.

En conséquence, la société fera l'objet d'une radiation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE et d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2406638

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

CEM

Société civile au capital de 400 000 Euros
Siège social : 13 rue Saint-Julien
51100 REIMS
RCS de REIMS n°439 071 739

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 10/06/2024 a décidé le transfert du siège social au 33 bis boulevard Saint-Marceaux, 51100 REIMS à compter du 10/06/2024.
Mention : RCS de REIMS
Frédérique CONREUR-MARTIN
M2406640

SARL «de SAINT ELOI»

Société à responsabilité limitée au capital de 9.825 Euros
Siège social :
13 rue Pierre Renault
51130 VILLENEUVE RENNEVILLE CHEVIGNY
R.C.S. Châlons en Champagne
395 290 315

Par assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2024, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 7 juin 2024, l'objet social à l'activité suivante :
La production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le représentant légal.
M2406641

SCI WALLS STREET

Au capital de 65.553,08 Euros
Siège social : 36 rue Dieu Lumière
- 51100 REIMS
RCS REIMS 411 013 485

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31/05/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 36 rue Dieu Lumière 51100 REIMS au 16 rue du chalet 51100 REIMS.
En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :
Article 4 - Siège social
Ancienne mention
Le siège de la Société est fixé à : 36 rue Dieu Lumière 51100 REIMS
Nouvelle mention
Le siège de la Société est fixé à : 16 rue du chalet 51100 REIMS
Le reste de l'article reste inchangé.
Pour avis,
M^{me} Nathalie GARCIA, Gérante
M2406684



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

SERALENA

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
86 Grande Rue - 51230 THAAS
809 843 386 RCS Reims

Avis de modifications

L'AGO du 15/03/2024 a pris acte de la démission de M. Tony CALIO de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour. L'article «NOMINATION GERANT» des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2406691

AUDEO

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 395.920 Euros
Porté à 394.944 Euros
Siège social :
6 rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
451 504 849 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 13 mai 2024 a décidé de réduire le capital social de la Société d'une somme de 976 € par voie d'annulation de 976 actions pour le ramener de 395.920 € à 394.944 €.

Le Président a constaté en date du 11 juin 2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7- CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : «Le capital social est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf-cent-vingt (395.920) Euros. Il est divisé en trois cent quatre-vingt-quinze mille neuf-cent-vingt (395.920) actions ordinaires d'un (1) Euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées et de même catégorie».

NOUVELLE MENTION : «Le capital social est fixé à la somme de trois cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-quatre (394.944) Euros. Il est divisé en trois cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-quatre (394.944) actions ordinaires d'un (1) euro de valeur nominale chacune, intégralement libérées et de même catégorie».

Pour avis : Le président.

M2406699



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

KAOLIN ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 5 Avenue Ampère
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
827 664 350 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de modification de l'objet social

Aux termes d'une délibération en date du 17 mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social de la Société et de l'étendre à la «conception, la diffusion et la commercialisation de tout logiciel se rapportant à notre objet social».
L'article 2 des statuts de la Société est modifié en conséquence.
Pour avis : Le Président.
M2406704



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

DANIEL BERGER LA NEUVILLETTE

Société Civile au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
DANIEL BERGER LA NEUVILLETTE
539 109 348 R.C.S. Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 2 mai 2024, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant à compter du 2 mai 2024, Madame Marie-Céline HAUET demeurant à Saint-Germain (10120) 129 rue de l'Eglise, Monsieur Wilfried HAUET, demeurant REIMS (51100) 2 rue Daniel Berger La Neuville, démissionne de ses fonctions de gérant.
Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis et mention.
M2406710



BELLOY AUTOMOBILES

société à responsabilité limitée à associé unique
Capital social : 10.000,00 Euros
Siège social :
18 Boulevard du Chemin de Fer
51420 WITRY LES REIMS
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Reims sous le numéro 510 274 640

Transfert de siège social

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 10 juin 2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 152 avenue du Champ Pavéau - 51430 TINQUEUX.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence. Mention sera faite au R.C.S de REIMS.

Objet : vente de véhicules neufs et d'occasion, pièces détachées, fournitures, matériel et accessoires pour l'automobile.
Durée : 99 ans.
Pour avis : Me Romain SHALGIAN.
M2406717

SCEA «COUTELOT-BRODIEZ»

Rectificatif

Dans l'annonce légale parue dans le journal n°M2315095 du 1^{er} janvier 2024, il convenait d'ajouter les mentions suivantes, à compter du 29 décembre 2023 :
- Retrait de Madame Claudine COUTELOT née BRODIEZ, de la gérance ;
- Radiation du R.C.S. de REIMS.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2406581

SARL FOOTING PLUS

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 Euros
Siège social :
104 rue Chanzy - 51100 REIMS
RCS Reims 507 493 328

L'assemblée générale extraordinaire du 15/03/2024 a, à compter du même jour :

- constaté l'uni-personnalité de la société suite à la cession de parts réalisée le même jour,
- mis à jour l'adresse personnelle du gérant, M. Jean-François ARESTIER, demeurant 5 bis rue des Carmes - 51100 REIMS,
- rectifié la rédaction de la dénomination sociale comme suit : «FOOTING PLUS» (sans mention de la forme juridique «SARL»)
Articles 3 et 8 des statuts modifiés en conséquence.
Modification au RCS REIMS.
Le gérant.
M2406766



P.P.D.S.

SARL au capital de 120.000 Euros
Siège social :
3 Rue du Château Sénart Zio
51370 SAINT-BRICE-COURCELLES
342 726 825 RCS Reims

En date du 06/06/2024, l'assemblée a pris acte que le mandat de la société MAZARS ET GUERARD, Commissaire aux comptes titulaire arrivait à expiration et a décidé de ne pas procéder à son renouvellement.
Mention au RCS de REIMS
M2406784



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

COFF3E

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
REIMS (51100), 44 rue Gambetta
905 348 017 R.C.S. Reims

Aux termes de DECISIONS UNANIMES en date du 3 mai 2024, les associés ont constaté la démission de Monsieur Jean-Philippe CHILTZ de sa fonction de président, et la démission de Monsieur Johann BOUREL de sa fonction de directeur général.

Aux termes d'une DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE en date du 3 mai 2024, il a été procédé à la nomination d'un nouveau président en la personne de Monsieur Benoit LEGRAND, demeurant à MAIZY (02160), 3 rue de la 17^{ème} DBA.

La fonction de directeur général n'est pas pourvue.
Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis :
Me Guillaume MOREL.

M2406789

SCI ACA 1

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social :
14 BIS allée de la Garenne
51200 EPERNAY
RCS de REIMS n°853 731 628

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 12/03/2024 a décidé le transfert du siège social au 14 BIS allée de la Garenne, 51200 EPERNAY à compter du 12/03/2024.
Mention : RCS de REIMS

La gérance

M2406639

MARTODOR

La société MARTODOR, SC, au capital de 150 €, dont le siège social est 36 route de Montmirail - 51510 FAGNIERES, SIREN 827 690 538 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE. Suivant AGE du 13/06/2024, il résulte que le siège social est transféré à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 4 rue Hippolyte Fontaine, à compter du 13/06/2024. L'article 3 des statuts sera modifié.

Pour avis : La gérance.

M2406795

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL «Jean-Rémi & Gwénaëlle»

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue du Cuirassé de Bretagne
51480 FLEURY LA RIVIERE
RCS Reims 840 718 217

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/03/2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.
M2406780

APJ MENUISERIE

APJ MENUISERIE
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 45 B RUE DE POUILLON
51100 REIMS
899 886 576 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 31 janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis La Gérance

M2401507



Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

LA GRAPPE CHALONNAISE

SASU au capital de 10 000 €
Siège social : 20 PLACE
MONSEIGNEUR TISSIER
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°920 965 621

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 25/05/2024 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

RAGON Laurent

M2406387



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

ENTREPRISE GOURDON

Société coopérative de production à responsabilité limitée au capital de 116.000 Euros
Siège social : 4 rue Neuve
51110 LAVANNES
313 781 700 R.C.S. Reims

Avis de non-dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 7 juin 2024, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : La gérance.

M2406462

CROC'PAIN

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3.000 Euros
Siège Social :
32 rue de Paris - 51300 BLACY
749 964 854
RCS Châlons en Champagne

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mai 2024.

L'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223 -42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis.

M2406693

SAS ALEXANDRE MEA DEVAVRY

Aux termes des délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2024, l'associé unique de la SAS ALEXANDRE MEA DEVAVRY au capital de 1.000 € - 43 Pasteur 51160 CHAMPILLON, RCS REIMS 852.586.957, statuant en application de l'article 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Dépôt légal au R.C.S de Reims.
La gérance.

M2406776

CHAMPAGNE HENRI ABELE

SAS au capital de 8.000.000 Euros
50-56 rue de Sillery - 51100 REIMS
334.149.127 RCS Reims

Le 24/05/24, l'associé unique a confirmé, en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, ne pas dissoudre la société.
Pour avis.

M2406543

DISSOLUTION

DE SOCIETE

LYN 35

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 16 Rue Macquart 51100 REIMS
505 354 340 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'A.G.E. réunie le 31/05/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Minh Nguyet LY demeurant 16 rue Macquart 51100 REIMS pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Macquart 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

M2406548

ZEN ET SPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social :
Rue de la voûte
51400 BILLY LE GRAND
R.C.S. Châlons en Champagne
818 344 079

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2024 ;

L'assemblée générale extraordinaire décide de la dissolution anticipée de la société à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Laly DOUGET demeurant 23 rue de la voute - 51400 BILLY LE GRAND, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 23 rue de la voute - 51400 BILLY LE GRAND.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatives à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406738

ANNONCES LEGALES

NIOT Angélique

DOTTI Virginie

COLLET Chloé

TYSSANDIER Julie

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LES ALLEUX

EARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 4 RUE GAMBETTA
51500 LUDES
RCS de REIMS n°432 350 577

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 27/05/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/05/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} SUBTIL GAIDOZ BENEDICTE, demeurant 13 RUE DU CANAL LOUIS XII 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2406744

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

GRAP

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 7.622,44 €uros
Siège social et siège de liquidation :
6 rue des Saules
51350 CORMONTREUIL
377 599 972 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 mai 2024 exceptionnellement au Cabinet FCN situé 7 rue Gabriel Voisin à REIMS (51100) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François GARDEBLEU, demeurant 2 rue Paul Doumer à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2406307

PARISOMANN

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1 300 euros
Siège social : 23, rue de Reims 51500 RILLY LA MONTAGNE
Siège de liquidation : 46 rue de Chigny 51500 RILLY LA MONTAGNE
828 695 262 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 29/02/2024 à 14h au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabrice PARISOT demeurant 46 rue de Chigny 51500 RILLY LA MONTAGNE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.
Pour avis Le Liquidateur
M2406687



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

LIN'ESSENCE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1.200 €uros
Siège social et siège de liquidation :
26 rue Saint-Remi
51430 BEZANNES
881 468 219 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 27 novembre 2023 au 26 rue Saint-Remi à BEZANNES (51430), l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Dorine AIMI, demeurant GIVET (08600), 22 rue du Point Jour, de son mandat de liquidatrice, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
M2314024

LA GOULETTE

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 11 rue de la Goulette
51100 REIMS
RCS de REIMS n°828 295 246

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 19/04/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. JOLY Jean-Pierre de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2404795

ZEN ET SPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 €uros
Siège social :
Rue de la voûte
51400 BILLY LE GRAND
R.C.S. Châlons en Champagne
818 344 079

L'assemblée générale réunie le 31 mai 2024 approuve le compte définitif de liquidation, décharge M^{me} Laly DOUGET, 23 rue de la voute - 51400 BILLY LE GTAND, de son mandat de liquidateur, donne à ce dernier quitus de sa gestion, et constate la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.
M2406739



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI DU 106E R.I.

SCI en liquidation au capital de 15.000 €uros
Siège social :
1 bis rue de Chalons - 51520 RECY
477 537 575
RCS Châlons en Champagne

L'Assemblée du 04/06/2024, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2406740

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



57 Chaussée du Port
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GM & ASSOCIES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 3.800 €uros
Siège social :
2-4 rue Carnot - 51100 REIMS
480 622 448 RCS Reims

Par décision du 10/06/2024, la société DEVARENNE ASSOCIES GRAND associée unique de la société GM & ASSOCIES, a décidé la dissolution anticipée de ladite Société sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société GM & ASSOCIES au profit de la société DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2312648

CONVOCAION

TOOSLA

Société anonyme au capital de 598.665,68 €uros
Siège social : 24 rue des Compagnons
51350 CORMONTREUIL
818 223 596 R.C.S. Reims

Avis de convocation des actionnaires de toosla

Les actionnaires de la société Toosla (ci-après la « Société ») sont convoqués en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le vendredi 28 juin 2024 à 9h30, au 42 Boulevard Sébastopol - 75003 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR
ATTITRE ORDINAIRE :
- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; (Première résolution) ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; (Deuxième résolution) ;
- Affectation du résultat des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; (Troisième résolution) ;
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ; (Quatrième résolution) ;
- Nomination de Madame Catherine Courboillet en tant qu'administrateur ; (Cinquième résolution) ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration pour mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce ; (Sixième résolution) ;
- Pouvoirs. (Septième résolution).

A TITRE EXTRAORDINAIRE :
- Lecture du rapport général du conseil d'administration ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes ;
- Délégation de compétence au conseil

d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ; (Huitième résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier ; (Neuvième résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 20% du capital par an, dans le cadre d'offres au public s'adressant exclusivement à un cercle restreint d'investisseurs agissant pour compte propre ou à des investisseurs qualifiés visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier ; (Dixième résolution) ;
- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital au bénéfice de catégories dénommées d'investisseurs ; (Onzième résolution) ;
- Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital, avec ou sans droit préférentiel de souscription des actionnaires ; (Douzième résolution) ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre de l'autorisation d'achat de ses propres actions ; (Treizième résolution) ;
- Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions nouvelles ou existantes de la Société ; (Quatorzième résolution) ;
- Délégation de compétence à donner au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société au profit des adhérents au plan d'épargne d'entreprise ; (Quinzième résolution) ;
- Pouvoirs. (Seizième résolution).

PROJETS DE RESOLUTIONS : Le texte des projets de résolutions qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires est contenu dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°63 du 24 mai 2024 (n° 2402024).

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer à cette assemblée.

MODE DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE : L'actionnaire dispose de plusieurs possibilités pour participer à l'assemblée :

- soit y assister personnellement ;
- soit voter par correspondance ;
- soit donner pouvoir au président de l'assemblée ou se faire représenter par son conjoint, le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, un autre actionnaire ou encore par toute personne physique ou morale de son choix.

En vertu de l'article L. 22-10-40 du Code de commerce, si l'actionnaire décide de se faire représenter par une personne autre que son conjoint ou le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité, le mandataire choisi doit informer l'actionnaire de tout fait lui permettant de mesurer le risque de poursuite par le mandataire d'un intérêt autre que le sien. Cette information porte notamment sur le fait que le mandataire contrôle la Société, fait partie d'un organe de gestion, d'administration, de surveillance de la Société ou est employé par cette dernière.

Les actionnaires peuvent obtenir le formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission sur simple demande adressée par lettre simple à CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence - 75452 Paris cedex 9. Cette demande ne pourra être satisfaite que si elle est reçue à cette adresse six (6) jours au moins avant la date de l'assemblée.

L'actionnaire, lorsqu'il a déjà voté par correspondance, envoyé un pouvoir ou demandé une carte d'admission ne peut plus choisir un autre mode de participation mais peut céder tout ou partie de ses actions.

PARTICIPATION PHYSIQUE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Les actionnaires souhaitant assister physiquement à l'assemblée générale pourront demander une carte d'admission par voie postale de la façon suivante :

- Actionnaire au nominatif : il lui appartient de faire parvenir sa demande de carte d'admission au plus tard trois (3) jours avant la date de l'assemblée générale, soit le mardi 25 juin 2024 à CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence - 75452 Paris cedex 9, ou se présenter le jour de l'assemblée directement au

guichet spécialement prévu à cet effet muni d'une pièce d'identité ;

- Actionnaire au porteur : il lui appartient de demander à l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte-titres qu'une carte d'admission lui soit adressée. L'actionnaire souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le mercredi 26 juin 2024, peut y participer en se présentant le jour de l'assemblée muni d'une attestation de participation obtenue auprès de son intermédiaire habilité.

VOTE PAR CORRESPONDANCE OU PAR PROCURATION : Les actionnaires n'assistant pas physiquement à cette assemblée et souhaitant voter par correspondance ou être représentés en donnant pouvoir au président de l'Assemblée ou à un mandataire pourront :

- Actionnaire au nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, qui lui sera adressé avec la convocation, à l'adresse suivante : CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence - 75452 Paris cedex 9.
- Actionnaire au porteur : demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'assemblée. Une fois complété par l'actionnaire, ce formulaire sera à retourner à l'établissement teneur de compte qui l'accompagnera d'une attestation de participation et l'adressera à CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence - 75452 Paris cedex 9.

Les votes à distance ou par procuration ne pourront être pris en compte que si les formulaires dûment remplis et signés parviennent au siège de Toosla ou chez CIC Market Solutions au Service Assemblées Générales sus-visé trois (3) jours au moins avant la réunion de l'assemblée, soit le mardi 25 juin 2024 au plus tard.

JUSTIFICATION DU DROIT DE PARTICIPER À L'ASSEMBLÉE : Conformément à l'article R. 22-10-28 du Code de commerce, seront admis à participer à l'assemblée les actionnaires qui justifieront de leur qualité par l'inscription en compte des titres à leur nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit régulièrement pour leur compte au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée soit le mercredi 26 juin 2024 à zéro heure, heure de Paris, (ci-après « J-2 ») soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

Pour les actionnaires au nominatif, cette inscription en compte à J-2 dans les comptes de titres nominatifs est suffisante pour leur permettre de participer à l'assemblée.

Pour les actionnaires au porteur, ce sont les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres au porteur qui justifient directement de la qualité d'actionnaire de leurs clients auprès du centralisateur de l'assemblée (CIC Market Solutions, 6, avenue de Provence - 75452 Paris cedex 9) par la production d'une attestation de participation qu'ils annexent au formulaire unique de vote à distance ou par procuration ou de demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Toutefois, si un actionnaire au porteur souhaite participer physiquement à l'assemblée et n'a pas reçu sa carte d'admission au plus tard à J-2, date limite de réception des votes, il devra demander à son intermédiaire financier de lui délivrer une attestation de participation qui lui permettra de justifier de sa qualité d'actionnaire à J-2 pour être admis à l'assemblée.

QUESTIONS ÉCRITES : Tout actionnaire peut poser des questions écrites à la Société.
Ces questions doivent être adressées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

DROIT DE COMMUNICATION DES ACTIONNAIRES : Tous les documents qui, d'après la loi, doivent être communiqués aux assemblées générales, seront tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social.

DIVERS : Le présent avis vaut avis de convocation, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demandes d'inscription de projets de résolutions présentées par des actionnaires.

En cas de seconde convocation des actionnaires à une assemblée générale ordinaire et/ou extraordinaire, les pouvoirs et votes par correspondance transmis dans les conditions prévues ci-dessus seront pris en compte.
Le conseil d'administration.
M2406554

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE

REIMS

Dépôt du 11 juin 2024

SARL CINEMA PALACE, 33 Boulevard de la Motte, 51200 Épernay, RCS Greffe de Reims 095 450 045. Non identifié. Jugement d'homologation de l'accord intervenu dans la procédure de conciliation. Le jugement est déposé au greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.
M2406734

Jugement du 11 juin 2024

SARL SCOOT CASH, 32 Place des Argonautes, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 521 854 695. Commerce et réparation de motocycles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims.
M2406735

SARL BATI FACADE, 19 Avenue de la Malle, 51370 Saint-Brice-Courcelles, RCS Greffe de Reims 881 169 064. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano).
M2406736

SAS MARIUS, Place de la Gare, 51420 Witry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 913 811 899. Enseignement de la conduite. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims.
M2406737

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Par Jugement en date du 11/06/2024, le Tribunal de Commerce de REIMS, a homologué l'accord de conciliation conclu le 26 avril et 3 mai 2024 entre la société

CINEMA PALACE (SARL)

33 boulevard de la Motte - 51200 Épernay et les établissements bancaires sous l'égide de la SELARL AJC (Maître Nicolas TORRANO) désigné en qualité de conciliateur, a mis fin à la procédure de conciliation et à la mission du conciliateur.

Et a désigné la SELARL AJC (Maître Nicolas TORRANO) en qualité de mandataire à l'exécution de l'accord pendant la durée de l'exécution du protocole d'accord.
M2406670

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence : WE AUDITION REIMS TINQUEUX

Route de Soissons, Centre Ccial Carrefour Reims Tinqueux - 51430 TINQUEUX, R.C.S. REIMS : 948 949 623. Etablissement principal : Route de Soissons, Centre Ccial Carrefour Reims Tinqueux - 51430 TINQUEUX, R.C.S. Reims : 2023 B 172.

Jugement du tribunal de commerce de MEAUX en date du 10/06/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 2024J545, désigne liquidateur Selarl GARNIER Philippe et GUILLOUËT Sophie mission conduite par Maître GUILLOUËT, 55 rue Aristide Briand - 77100 MEAUX.
M2406729

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

INTERDICTION DE GERER

Par jugement en date du 06/06/2024, le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 10 ans, à l'égard de :

Monsieur Baptiste BLAND

4 Rue des Ecoles 51330 CHARMONT. Titulaire de la Procédure Collective SAS EXPERT CONSEIL HABITAT. RCS 2021B00295 (902 164 748) - 39 Faubourg de Saint-Dizier Voie Wagner 51300 VITRY LE FRANÇOIS.

A CHÂLONS EN CHAMPAGNE le 7 juin 2024
M2406657

Par jugement en date du 06/06/2024, le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

Monsieur Enzo Thierry Vincent MALHEUDE

54 Route de Louvois 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ.

Titulaire de la Procédure Collective : SAS EH FIBRE. RCS 2020B00192 (887 641 363) - 54 Route de Louvois 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ

A CHÂLONS EN CHAMPAGNE le 7 juin 2024
M2406658

Par jugement en date du 06/06/2024, le Tribunal de Commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a prononcé une interdiction de gérer pour une durée de 3 ans, à l'égard de :

Monsieur Jegan SRISKANTHARAJAH

10 Rue de Touraine 93330 NEULLY SUR MARNE

Titulaire de la Procédure Collective : Sarl AFRICA FOOD. RCS 2020B00028 (880 811 146) - 32 bis Rue Emile Schmit 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

A CHÂLONS EN CHAMPAGNE le 7 juin 2024

M2406659

TRIBUNAL JUDICIAIRE

Extrait des minutes du tribunal judiciaire de REIMS

Par jugement en date du 11 juin 2024, le Tribunal judiciaire de REIMS a autorisé la modification substantielle du plan de redressement de :

SCI JAMA

30 rue des Essios - 51430 BEZANNES.

SIREN 509 767 786.
M2406695

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 28/02/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BERGER Alain décédé le 26/12/2013. Réf. 0808126785. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2406653

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BLANC Gérard décédé le 29/07/2015 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808093822.

M2406659

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PELLIEUX Jean-François décédé le 28/04/2021 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808122458. M2406662

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

Commune d'Isles-sur-Suipe

Projet de mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Isles-sur-Suipe avec la déclaration de projet «ARGAN»

Par arrêté n°CUGR-DTVS-2024-012 du 17 mai 2024, la Communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de mise en compatibilité n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Isles-sur-Suipe avec la déclaration de projet «ARGAN».

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de 16 jours : DU LUNDI 1ER JUILLET 2024 A 15H30 AU MARDI 16 JUILLET 2024 A 18H00

Monsieur Jean-Fabrice DEVUNS, Officier de l'armée de terre en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne et Madame Ingrid LENGELLE a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne par décision du 03/04/2024. Les pièces du dossier et le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie d'Isles-sur-Suipe aux horaires suivants : le lundi de 15h30 à 18h30, le mardi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 15h00 à 17h30, le jeudi de 16h00 à 18h00, le vendredi de 14h00 à 16h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et également le mardi 16 juillet 2024 de 15h00 à 18h00 lors de la permanence du commissaire enquêteur.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures ouvrables à la mairie d'Isles-sur-Suipe et sur le site internet du Grand Reims : www.grandreims.fr / Cadre de vie et environnement / Les documents d'urbanisme / Enquêtes publiques et mises à disposition en cours et à venir. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire-enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims, pôle Vallée de la Suipe. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr / Cadre de vie et environnement / Les documents d'urbanisme / Enquêtes publiques et mises à disposition en cours et à venir.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites et orales du public aux dates, heures et lieux suivants :
- Le lundi 1^{er} juillet 2024 de 15h30 à 18h30 en mairie d'Isles-sur-Suipe, 1 route de Reims
- Le samedi 6 juillet 2024 de 09h00 à 12h00 en mairie d'Isles-sur-Suipe, 1 route de Reims

Le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites et orales du public aux dates et heures suivantes :
- Lundi 10 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Vendredi 28 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Mercredi 10 juillet 2024, de 15h00 à 17h00.

- Le mardi 16 juillet 2024 de 15h00 à 18h00 en mairie d'Isles-sur-Suipe, 1 route de Reims

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Tinqueux, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-Préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de mise en compatibilité du PLU d'Isles-sur-Suipe, éventuellement complété pour tenir compte des avis des personnes publiques associées ou du public sera approuvé par délibération de la Communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune d'Isles-sur-Suipe.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté urbaine du Grand Reims. Le Président.

M2406014

Communauté Urbaine du Grand Reims

Avis d'enquête publique

Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Tinqueux

Par arrêté n° CUGR-DUPAARM-2024-039, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n° 2 du PLU de TINQUEUX. L'enquête publique se déroulera pour une durée de 31 jours : Du lundi 10 juin 2024 à 9h00 au mercredi 10 juillet 2024 à 17h00.

Le projet de modification porte sur les objectifs suivants :

- Modifier la délimitation de la zone UEb afin de permettre la création d'une zone d'habitat sur le secteur de la rue Pasteur, en liaison avec le projet de réaménagement du secteur de Muire ;
- Faire évoluer le règlement de la zone UB afin, notamment de permettre une augmentation de la hauteur des bâtiments ;
- Apporter d'autres adaptations au PLU, afin d'accompagner les évolutions précédemment citées ;
- Corriger des erreurs relevées dans le PLU et procéder à des modifications non substantielles du document.

Monsieur Bruno BETH, Officier supérieur adjoint à la B.A.112 retraité, demeurant à Hermonville, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Madame Danièle Denys, a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante par Monsieur le Président du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, l'avis de l'autorité environnementale, la décision de ne pas soumettre le dossier à évaluation environnementale, ainsi que les avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Tinqueux pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de Tinqueux, Avenue du 29 août 1944, 51430 Tinqueux, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la Mairie de Tinqueux, Avenue du 29 août 1944, 51430 Tinqueux, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites et orales du public aux dates et heures suivantes :
- Lundi 10 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Vendredi 28 juin 2024, de 9h00 à 11h00 ;
- Mercredi 10 juillet 2024, de 15h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Tinqueux, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de modification du PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge de la modification du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2406556

AVIS DIVERS

M^{me} Colette CREMMER

AVIS D'EXISTENCE D'UN LEGS UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 4 février 2023, Madame Colette CREMMER, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Philippe Gaston Charles ADNET, demeurant à PLIVOT (51150) 11 rue du Château d'eau.

Née à VALMY (51800), le 20 janvier 1947.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 17 avril 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maxence LEFEBVRE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « AV-CHAMPAGNE NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à AVCHAMPAGNE (51160), 5 rue de la Chartre, le 6 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Maxence LEFEBVRE, notaire à AV-CHAMPAGNE (51160), référence CRPCEN : 51053, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS-EN-CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2406542

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

TINQUEUX
APPARTEMENT :
7 rue J-N Sureau - T3 au 4^{ème} étage - 54,42 m² Carrez - lot 70 - DPE : E - 90 000 € - réf : ER.01926

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH
M2406631



Isabelle CIRET-DUMONT Marjolaine LAMPSON

notaires associés

29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

M^{me} Monique Marie CHOPIN

Avis de saisine de légataire universel - délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 août 2015, Madame Monique Marie CHOPIN, en son vivant professeur de musique, demeurant à REIMS (51100), 125 F rue de Vesle.

Née à ÉPERNAY (51200), le 11 mars 1927. Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 2 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me LAMPSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office Notarial à REIMS, 29, Boulevard Foch, le 21 mai 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine, suivi d'un acte complémentaire de contrôle de la saisine du légataire universel reçu par Me CIRET-DUMONT Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office Notarial à REIMS, 29, Boulevard Foch, le 6 juin 2024.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CIRET-DUMONT, notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2406600

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
Appartement :
10 RUE PIERRE DE COUBERTIN - T3 - 56 m² environ - Lot N° 21 - place de stationnement en extérieur - DPE : D - 65.900 € - réf : ER.03275.

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2406626



Isabelle CIRET-DUMONT Marjolaine LAMPSON

notaires associés

29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

M^{me} Yolande JANÈS

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 août 2009 ;

Madame Yolande Lucie Maximilienne JANÈS, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 10-12 rue Cérés .

Née à REIMS (51100), le 2 juillet 1922.

Veuve de Monsieur Maurice Gaston Georges Albert THIERSÉ et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à REIMS (51100) (France), le 15 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître CIRETDUMONT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office Notarial à REIMS, 29, Bvd Foch, le 10 juin 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me CIRET-DUMONT, notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le Notaire.
M2406646

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

MUIZON
Maison :
12 rue Lamartine - T4 - 78 m² environ - DPE : E - 159 500 € - réf : ER.11651

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.
M2406672

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

Plurial Novilia 
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENTS :
CHALONS EN CHAMPAGNE - 1 bis Popelin - T3 au 3 et 4^{ème} étages - 66 m² env - DPE : C - 93.500 € - réf : ER.18186.

CHALONS EN CHAMPAGNE - 1 bis Popelin - T1 au 2^{ème} étage - 38 m² env - DPE : C - 54.000 € - réf : ER.18178.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2406680


GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMSM^{me} Marie GALASSO

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date à REIMS (51100) du 14 avril 2015, Madame Marie GALASSO, en son vivant retraitée, veuve en premières noces de Monsieur Anselme MEZZA et veuve en secondes noces de Monsieur Raymond Julien BRUNELLOT, demeurant à REIMS (51100) 61 rue Jacques Prévert et résidant même ville 38 rue de Bétheny, EPHAD Saint Martin, née à RIVE D'ARCANO (ITALIE), le 11 juin 1928, décédée à REIMS (51100), le 9 mai 2024, a institué des légataires universelles.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal de description et dépôt de testament contenant contrôle de la saisine suivant acte reçu par Maître Florise HOUILLIER, Notaire soussignée au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (51100), 23 rue Libergier, le 3 juin 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florise HOUILLIER, notaire sus nommée, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS, de la copie authentique de l'acte de procès-verbal de description et dépôt de testament contenant contrôle de la saisine et de la copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession. M2406682

Plurial Novilia 
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT - 29 ST MARCEAUX - ER.15180

Appartement : REIMS - 29 A ST MARCEAUX - T3 de 79 m² environ 4^{ème} étage Lot N° 12 - box en sous-sol DPE : C - 173 000 - Réf : ER.15180

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2406700

Plurial Novilia 
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

APPARTEMENT :
CHALONS EN CHAMPAGNE - 1 bis Popelin - T5 au RDC - 135 m² env - DPE : E - 188.500 € - réf : ER.18170.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2406728


PETITES AFFICHES
Matot Braine
CHAMPAGNE ARDENNES

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :

Formulaire d'annonce

Devis et attestation

de parution immédiats,

Paiement en ligne...

DÉPOSEZ DÉSORMAIS

EN TOUTE AUTONOMIE

VOS ANNONCES sur

annonces.matot-braine.fr



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL


ETUDE NOTARIALE PAIX

EPOUX DECAUD

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marie DORY-JAMANN notaire membre de la Société Civile Professionnelle «Marc JAMANN et Marie DORY-JAMANN, Notaires associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à REIMS (Marne) 34 A boulevard de la Paix, et dont l'office notarial est immatriculé à la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 51045, le sept juin deux mille vingt quatre Monsieur Jean-Philippe Albert Georges DECAUD et Madame Blandine Hélène LOGEARD, demeurant ensemble à REIMS (51100) 3 rue Henri Royer initialement mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de BETHENY (51450) le 29 octobre 2022, ont adopté pour l'avenir le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie DORY-JAMANN, notaire à REIMS (51100) 34 A boulevard de la Paix où il est fait élection de domicile. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2406582


CAILTEAUX
NOTAIRES-DEPUIS 1788
Notaires de France

EPOUX FOURNIER

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office notarial à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, CRPCEN 51057, le 31 mai 2024, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de :

Monsieur Luc Jean Paul FOURNIER, gérant de société, et Madame Sophie Marie Noëlle LEDUC, cheffe d'établissement, demeurant ensemble à WARMERVILLE (51110), 6 bis rue des Remparts.

Monsieur est né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 6 novembre 1967 ;

Madame est née à REIMS (51100) le 2 septembre 1967.

Mariés à la Mairie de WARMERVILLE (51110) le 10 avril 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Contenant mise en communauté d'un bien propre appartenant à Madame Sophie FOURNIER-LEDUC.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2406727

Ardennes

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

msb
Formalités
Cabinet de formalités juridiques
03 21 13 20 65
contact@msb-formalites.frM.S.B Formalités
95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

M. LEFEBVRE / MAISON LUTON

Suivant acte authentique reçu par Maître Guillaume DRAPIER, Notaire à LE MESNIL SUR OGER, en date du 31 mai 2024 ;

Monsieur Ghislain LEFEBVRE, entrepreneur individuel, demeurant 14 route d'Aiglemont - (08000) CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le siren 424 938 835 ;

A cédé à : La société MAISON LUTON, SARL au capital de 10.000,00 €, dont le siège social est situé à INAUMONT (08300), 2 rue des Vignes, immatriculé au R.C.S. de SEDAN sous le siren 928 270 818 ;

Un fonds de commerce et artisanal de boucherie, charcuterie, lapins et volailles, boucherie chevaline, traiteur, gibiers, alimentation générale, fruits, légumes, comprenant l'enseigne, le nom commercial ou artisanal, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail et à la ligne téléphonique, le véhicule automobile, le matériel, les ustensiles et outillages servant à son exploitation, pour le fonds sis 3 rue de Castrice - (08000) CHARLEVILLE MEZIERES. Moyennant le prix de 150.000,00 €.

Date d'entrée en jouissance au 31/05/2024.

Les oppositions sont à recevoir dix jours à compter de la dernière date des publications, à l'adresse suivante : étude de Maître Guillaume CONREUR, Notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 1 bis rue de Lorraine. M2406733

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI AVCL

au capital de 800.000 €uros
Siège social :
16 B rue Arthur Rimbaud
08190 BRIENNE SUR AISNE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 juin 2024 à BRIENNE SUR AISNE a été constitué une SCI dénommée ALVC au capital de 800 €, d'une durée de 99 ans dont le siège social est sis 16 B rue Arthur Rimbaud - 08190 BRIENNE SUR AISNE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la location, la vente, l'administration de tous biens immobiliers, immeubles ou autrement ou mise à disposition à titre gratuit au profit d'un associé ou plusieurs associés, ou autrement toutes opérations financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, l'obtention de tout prêt avec ou sans garantie.

GERANCE : M. NOGAS Alexandre, demeurant 16B rue Arthur Rimbaud - 08190 BRIENNE SUR AISNE. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHARLEVILLE MEZIERES.

Pour avis : La Gérance. M2403916


IDEA
Expertise comptable
15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

Chez La Petite Arthur

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue du Rivage
08160 NOUVION SUR MEUSE
(la « Société »)

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04 juin 2024 à NOUVION SUR MEUSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : Chez La Petite Arthur.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue du Rivage à NOUVION SUR MEUSE (08160).

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'exploitation d'un café, bar, brasserie, petite restauration sur place et à emporter, PMU et FDJ. L'organisation d'événements artistiques, sportifs, musicaux et culturels ; La vente d'articles de pêche et de carte de pêche. La vente au détail de cigarettes électroniques et de produits liquides ou tout accessoires s'y rattachant. La vente au détail de produits régionaux et d'objets souvenirs, et toutes activités se rapprochant directement ou indirectement avec cet objet social.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GERANCE :

- Monsieur Brice Burton, demeurant 8 chemin de Rechu à Nouvion-sur-Meuse (08160) ;

- Madame Sophie Burton, demeurant 8 chemin de Rechu à Nouvion-sur-Meuse (08160).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance. M2406571

JAD

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
27 place d'armes - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN le 10/06/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : JAD.

NOM COMMERCIAL : Adopt.

ENSEIGNE : Adopt.

SIÈGE : 27 place d'armes - 08200 SEDAN.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Le commerce de gros de parfumerie, de produits de beauté et de savon.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions aux tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Christopher DRUX, demeurant à SEDAN (08200), 6 place Goulden.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN. Pour avis : Le président. M2406643


Etude M^e Séverine FILAINE
Notaire
3 rue des Jardins Laramé
08 230 ROCROI
03.24.54.13.29

JVJ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Séverine FILAINE, Notaire à ROCROI, 3 rue des jardins Laramé, le 31 mai 2024, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : JVJ.

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : Cinq cents Euros (500,00 €), divisé en 100 parts de cinq Euros (5,00 €) chacune.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

SIÈGE SOCIAL : RENWEZ (08150), 6 lotissement La Scierie.

R.C.S. : SEDAN.

GERANCE : 1. Madame Virginie JACQUET, demeurant à VAUCELLES ET BEFFECOURT (02000), 19 bis rue du Calvaire. 2. Monsieur Jérôme JACQUET, demeurant à RENWEZ (08150), 6 lotissement La Scierie.

Pour avis : La Gérance. M2406663

L'Hostellerie Fumacienne

Rectificatif à l'annonce parue dans les Petites Affiches Matot Braine, M2405970, le 24/05/2024 concernant L'HOTELLERIE FUMACIENNE, 146 place Aristide Briand - 08170 FUMAY au capital de 1.500 € SIREN en cours. R.C.S. Sedan, lire : Dénomination : SARL DE L'HOTELLERIE FUMACIENNE en lieu et place de L'HOTELLERIE FUMACIENNE et date de l'acte sous seing privé du 30 mai 2024 à FUMAY en lieu et place du 24 mai 2024. M2406610

MS DIAGNOSTIC IMMOBILIER

Aux termes d'un ASSP en date du 10 juin 2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : MS DIAGNOSTIC IMMOBILIER.

OBJET SOCIAL : La réalisation de diagnostics immobiliers liés à la vente et à la location, les diagnostics avant travaux (diagnostic de la présence et de l'état de conservation de l'amiante, diagnostic de l'état parasitaire et plus particulièrement les termites, diagnostic plomb CREP, détermination de la surface habitable d'un bien immobilier, diagnostic de performance énergétique DPE, état des risques et pollution, diagnostic gaz, diagnostic électricité, certificat de conformité, diagnostic assainissement, qualité de l'air intérieur, diagnostic technique global). La Réalisation d'états des lieux immobiliers. Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement. La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Edmond Schneider - 08090 HOULDIZY (Ardennes).

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GERANT : Mr MARTINS DA SILVA Stéphane, demeurant 9 rue Edmond Schneider - 08090 HOULDIZY (Ardennes).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance. M2406630

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



VULCANORDEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
83 chemin des Romains
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 28 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée à associé unique.
DÉNOMINATION SOCIALE : VULCANORDEST.

SIÈGE SOCIAL : 83 chemin des Romains - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : Maintenance industrielle, vente, montage, maintenance d'installations de convois et bandes porteuses.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. GÉRANCE : Monsieur Jordan PONSART, demeurant 83 chemin des Romains - 08200 SEDAN, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2406634

Jullion Investissement Immobilier

Société par actions simplifiée
au capital de 432.000 Euros
Siège social :
8 ruelle des Jardins
08090 HAUDRECY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 4 juin 2024, à HAUDRECY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : Jullion Investissement Immobilier.

SIÈGE : 8 ruelle des Jardins - 08090 Haudrecy.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 432.000,00 €.

OBJET : Toutes activités de marchand de bien en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que toutes actions de promotion immobilière au sens de l'article 1831-1 et suivant du code civil ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction, vente et plus généralement, la prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés, qu'elle qu'en soit la nature juridique, créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie d'acquisition de parts sociales ou actions, d'apports, commandite, souscription ou tout autres moyens.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quantité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

MEMBRES DE DIRECTION :
PRÉSIDENT : Monsieur Willy Jullion, né le 29 juillet 1983 à CHARLEVILLE MÉZIERES, de nationalité française, demeurant 8 ruelle des Jardins - 08090 HAUDRECY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2406694

PRO2PRO SA

au capital de 1.000 Euros
Siège social :
28 rue Colbert - 08300 RETHEL

Avis de constitution SA

FORME SOCIALE : Société anonyme.

DÉNOMINATION SOCIALE : PRO2PRO.

SIÈGE SOCIAL : 28 rue Colbert - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers dont elle est propriétaire ou qu'elle pourrait acquérir ultérieurement, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Eric Humbert.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Pour avis : La gérance.

M2406781

MODIFICATION

DE STATUTS

«SCI DU PETIT MURET»

Société civile immobilière
au capital social de 10.000 Euros
Siège social :
26 bis route de Sedan
08160 FLIZE
R.C.S. Sedan 831 103 718
N° SIRET : 831 103 718 00027

Suivant décisions en date du 1^{er} juin 2024, la collectivité des associés :

- A pris acte de la fin de mandat de Cogérant de Madame MEYER-DEQUEHEN ;

- A nommé en remplacement Monsieur DESSA François, demeurant 2 rue des Comtes de Rethel - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ;

Et ce à compter de ce jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :

GÉRANTS : Monsieur MEYER Jean-Eudes, 109 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ; Madame MEYER-DEQUEHEN Carine, 109 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

NOUVELLES MENTIONS :
GÉRANTS : Monsieur MEYER Jean-Eudes, 109 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ; Monsieur DESSA François, 2 rue des Comtes de Rethel - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

La gérance.

M2406798



SCP INFANTINO et GALLI-RICOUR

10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

DE TRIERES II

Société Civile d'Exploitation Agricole
Ferme de Trières
08400 MARVAUX-VIEUX
RCS SEDAN n° 881 378 582

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 18 avril 2024, la collectivité des associés a décidé de modifier, à compter du même jour, l'objet social pour y adjoindre une activité de production d'électricité d'origine photovoltaïque, et de modifier l'article DEUX des statuts comme suit :

« ARTICLE DEUX - OBJET

La société a pour objet :

La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités et spécialement l'exploitation du domaine dit FERME DE TRIERES situé sur les communes de MARVAUX -VIEUX et MONTHOIS (Ardennes).

La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Et à titre accessoire, l'achat, la production, la prise à bail, l'exploitation d'unités de production d'électricité d'origine photovoltaïque utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés sur des bâtiments dont elle a la jouissance ou la propriété, et plus généralement d'énergies renouvelables, la vente de toute énergie thermique et électrique en particulier photovoltaïque ; le négoce et l'installations d'unités de production d'énergie ; la construction, l'aménagement, l'agencement de tous immeubles nécessaires à l'exploitation de ces unités.

Me GALLI-RICOUR

M2406628



SCI OLIVE ET COLIGNON

OLIVE ET COLIGNON IMMOBILIER
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 11 Cours Aristide Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
345 108 757 RCS SEDAN
AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 6 juin 2024, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 11 Cours Aristide Briand, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 77 cours Aristide Briand à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000) à compter du 6 juin 2024, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2406799

EARL DU GRAND FOSSE

au capital de 263.000 Euros
2 rue Basse
08300 SAINT LOUP EN CHAMPAGNE
452 411 366 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Par ASSP du 05/06/2024, les associés ont accepté la nomination de M. FROMENTIN Julien, demeurant 23 rue de la Croix à SAINT LOUP EN CHAMPAGNE (08) en qualité de gérant, et la démission à cette fonction de M^{me} Isabelle FROMENTIN-HERBIN, demeurant 2 rue Basse à SAINT LOUP EN CHAMPAGNE (08) à compter rétroactivement du 01/06/2024.

Pour avis : La gérance.

M2406460



MAKARNA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
927 954 941 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 7 juin 2024, l'AGE a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale MAKARNA par MIMOZA et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

M2406550

DEPONS INVEST

DEPONS INVEST SCI au capital de 1.000 €, 22 rue de Lorraine - 08370 MARGUT, 888 227 626 R.C.S. SEDAN.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 02/06/2024, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 02/06/2024 au 143 bis rue de Nouzonville - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Mention en sera faite au R.C.S. de SEDAN.

M2406647



H&B

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 3.000 Euros
Siège social : Chemin de la Linerie
08200 SEDAN
790 986 657 R.C.S. Sedan

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 23 mai 2024 l'associé unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 3.000 €.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Rémy Pierre HAMEL.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Rémy-Pierre HAMEL demeurant Chemin de la Linerie - 08200 SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2406697

PHARMACIE DE FLIZE

Société d'exercice Libéral à Responsabilité Limitée
au Capital Social de 810.000 Euros
Siège Social :
26 Bis Route de Sedan
08160 FLIZE
RCS Sedan 750 795 346
N° SIRET: 750 795 346 00022

Suivant décisions en date du 1^{er} Juin 2024, la collectivité des associés :

- a pris acte de la fin de mandat de Cogérant de Madame MEYER-DEQUEHEN,

- a nommé en remplacement Monsieur DESSA François, demeurant 2 Rue des Comtes de Rethel- 08000 CHARLEVILLE MEZIERES,

et ce à compter de ce jour, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNES MENTIONS :

GÉRANTS :

- Monsieur MEYER Jean-Eudes, 109 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ;

- Madame MEYER-DEQUEHEN Carine, 109 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

NOUVELLES MENTIONS :

GÉRANTS :

- Monsieur MEYER Jean-Eudes, 109 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ;

- Monsieur DESSA François, 2 Rue des Comtes de Rethel - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

La gérance.

M2406790



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX

Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE G.D.

Société civile immobilière
au capital de 152,45 Euros
Siège social : 9 rue de Mantoue
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
329 197 156 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 14 mai 2024, l'assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire du 14 mai 2024 a pris acte du décès de Monsieur Jean GOUVION, gérant, ce qui par voie de conséquence a mis fin à ses fonctions de gérant, et a décidé de nommer en remplacement, pour une durée indéterminée, en qualité de cogérants :

- Monsieur Jean-Jacques GOUVION Demeurant à GUEUX (51390), 12 avenue de la Gare,

- Madame Véronique BRASSEUR, Demeurant à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 44 allée des Bouleaux.

L'inscription modificative sera faite auprès du RCS de CHARLEVILLE-MEZIERES.

Pour insertion : La gérance.

M2406786

EARL PAMART

Société civile au capital de 525.750 Euros
Ferme de Forest - 08130 ATTIGNY
412 693 640 RCS Sedan

Avis de modification

Suivant acte SSP du 01/06/24, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 04/06/24, dossier 2024/00010343, les associés ont décidé, à compter du 01/06/24, la transformation de l'EARL en SCEA, sans création d'une personne morale nouvelle. La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN (08) sous le numéro 412 693 640 et se dénomme désormais SCEA PAMART.

Pour avis : Le gérant.

M2406721

SCI NOUVELLE GENERATION

Additif à l'annonce n° M2313706 du 25/04/2024 concernant la SCI NOUVELLE GENERATION. Il y a lieu de lire : NOUVELLE MENTION : 85340 LES SABLES D'OLONNE. ANCIENNE MENTION : 85340 OLLONNE SUR MER. M2406723



FABERT

Société par actions simplifiée
au capital de 800.000 Euros
Siège social :
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
448 627 778 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 22 mai 2024, Monsieur Régis DUMAY, demeurant 49 Boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES a été nommé en qualité de Président en remplacement de Jérôme DABLAIN, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2406746

HANON SYSTEMS CHARLEVILLE

SAS au capital de 42 159 195,41 €
Siège social : ZONE INDUSTRIELLE DE MONTJOLY
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS de SEDAN n°410 355 028

Avis de modification

En date du 10/06/2024, l'associé unique a décidé à compter du 10/06/2024 de nommer en qualité de président M. FOSTER STEVEN, demeurant Stefanikova 8088/30 92101 PIESTANY (SLOVAQUIE) en remplacement de M. HANSEN LAWRENCE, pour cause de démission.

Modification au RCS de SEDAN.
Mustapha KHELLADI

M2406761

FaBB21

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 250.000 Euros
Siège social : Rue Francis de Pressencé
08170 FUMAY
821 723 582 R.C.S. Sedan

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 23 octobre 2023, il résulte que :

- la Société VERMEREN, 2 rue Jovin - 51100 REIMS, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la Société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur et ce, à compter rétroactivement du 2 octobre 2023 ;

- la Société LAVAYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, 8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléante pour la durée des fonctions du Commissaire aux comptes titulaire.

Pour avis.

M2406792

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

DISSOLUTION
DE SOCIETE

EVA
SCI en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 12 place Carnot
08600 GIVET
448 488 585 RCS SEDAN

Dissolution
L'AGE du 01/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 01/03/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Liquidateur Madame Carmela AZZARELLO, demeurant 57 rue du 8 mai 08320 VIREUX-WALLERAND.
Le siège de la liquidation est fixé 12 place Carnot 08600 GIVET.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS.
M2406604

SELARL CADEMAF
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 B rue René Dupont
08090 TOURNES
R.C.S. de Sedan n° 820 303 618

Dissolution
Par décision de l'AGE du 15 Septembre 2023 l'associé unique a :
- décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour ;
- nommé en qualité de liquidateur Madame Martine HAFF demeurant : 5 rue René Dupont - 08090 TOURNES ;
- fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance à l'adresse du liquidateur.
Mention en sera faite au R.C.S. de SEDAN.
M2406722

CLOTURE
DE LIQUIDATION

EUROP'HABITAT
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
12 rue le Terme - Boutancourt
08160 FLIZE
848 586 079 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 30/04/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Anthony GODART, demeurant 2 rue de la Meuse - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.
M2405852



EVA
SCI en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège de liquidation : 12 place Carnot
08600 GIVET
448 488 585 RCS SEDAN

Cloture de liquidation
L'AGO du 19/04/2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Carmela AZZARELLO, demeurant 57 rue du 8 mai 08320 VIREUX-WALLERAND, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter 19/04/2024.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS.
M2406605

SARL ALTP LOCATION
Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 2.500 Euros
29 avenue Charles de Gaulle
08200 BALAN
918 356 189 RCS Sedan

Avis de clôture de liquidation
Par AGE du 22/05/24, l'associé unique de la SARL ALTP LOCATION a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 31/12/23. Quitus a été délivré au liquidateur, M. Thomas PETITPAS. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08).
Pour avis : Le liquidateur.
M2406702

AVIS DIVERS
SCP Stéphan ROSTOWSKY
Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

M. LECOMTE Régis
Envoi en possession d'un légataire universel (Art. 1378-1 du code de procédure civile)

Par testament olographe en date à SEDAN du 16 octobre 2023, Monsieur LECOMTE Régis Jean-Marie, né à SEDAN, le 14 novembre 1962, demeurant à FLOING (08200), 80 route d'Illy, célibataire, décédé à FLOING, le 17 mai 2024, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphan ROSTOWSKY, suivant procès-verbal en date du 12 juin 2024, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES.
Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphan ROSTOWSKY, notaire chargé du règlement de la succession.
M2406772

ANNONCES LEGALES
PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ
03.26.40.21.31

SUCCESION
VACANTE

SUCCESION VACANTE
Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 29/05/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CHAUVET Michel décédé le 23/11/2023. Réf. 0808127067. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2406649

SUCCESION VACANTE
Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 29/05/2024 le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} VAN CAUWENBERGHE Anne décédée le 14/06/2023. Réf. 0808127074. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2406654

SUCCESION VACANTE
Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} GUERDON Marguerite décédée le 01/10/2013 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808078637.
M2406655

SUCCESION VACANTE
Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEROUX Leone décédée le 22/04/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808116183.
M2406656

SUCCESION VACANTE
Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LEBLOND Bernadette décédée le 02/01/2018 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808029497.
M2406660

SUCCESION VACANTE
Le Directeur départemental des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} PEROT Brigitte décédée le 14/10/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808119032.
M2406661

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SEDAN

Jugement du 06 juin 2024
SAS VANNIER, 12 rue Henri Philpott, 08300 Tagnon, RCS Sedan 811 050 830. Boucherie charcuterie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nommé Commissaire à l'exécution du plan Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.
M2406592

SARL MAISON GODEFROY (MAISON GODEFROY), 2 avenue Georges Corneau, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 530 445 519. Boulangerie, pâtisserie, confiserie, glaces, plats et boissons à emporter. Jugement en date du 6 juin 2024 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 19 avril 2024. Liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.
M2406593

LIQUIDATION
JUDICIAIRE

Jugement du 06 juin 2024
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique DOCTEUR BAQUET CLINIQUE VETERINAIRE DE L'ETOILE, rue Pierre Latecoere Zone de l'Etoile, 08300 Rethel, RCS Sedan 451 381 388. Clinique vétérinaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406591

SARL GLM, 14 rue de la Prairie, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 822 348 066. Peinture, Plomberie, Chauffage, et tout petits travaux de rénovation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406594

SARL JESSY'S FACTORY, 19 rue Irénée Carre, 08000 Charleville Mezieres, RCS Sedan 902 653 856. Coffee Shop, restauration rapide, achat et vente de pâtisseries, d'objets, d'accessoires et Goodies. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406595

SARL O FILLES DE L'EAU, 1 rue du Château, 08250 Chevières, RCS Sedan 911 840 338. Achats et ventes sur les marchés de produits de la mer et confection de plats à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406596

SARL JM BATIMENT, 21 rue Pasteur, 08270 Wasigny, RCS Sedan 820 630 242. Couverture, Zinguerie, charpente, aménagement de combles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406597

SAS ID TRAVAUX, 2 bis place Turenne, 08200 Sedan, RCS Sedan 795 144 294. Agencement et aménagement, pause de Placoplatre, pause de cloisons Séparatives non porteuses, plafonds, isolations thermique et acoustique, travaux de second oeuvre similaires ou connexes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
M2406598

Aube

CONSTITUTION
DE SOCIETEAnel Financial
Services

Aux termes d'un acte SSP du 21/05/2024, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : Anel Financial Services.
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger :
- La fourniture de services, conseils, études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres à ces sociétés.
- Conseil en gestion de trésorerie : Assistance et conseil aux entreprises en matière de gestion de trésorerie, optimisation des flux de trésorerie, stratégies d'investissement et de financement, gestion des risques financiers, et planification de liquidités.
- Conseil comptable et financier : Accompagnement des entreprises dans la mise en place de pratiques comptables et financières efficaces, et optimisation des processus financiers.
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
o la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci dessus ;
o la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
SIÈGE SOCIAL : 6 ter rue Pierre Brossette - 10200 BAR SUR AUBE.
CAPITAL : 2.000 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.
PRÉSIDENT : Madame Auroré CORVEST, demeurant 35 rue Berthie Albrecht - 95210 SAINT GRATIEN.
CESSION DES ACTIONS : Libres et soumises à l'agrément.
CONDITIONS D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET D'EXERCICE DU DROIT DE VOTE : dans les conditions statutaires et légales M2406081

LOSEBIN
Avis de constitution
Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Maître Bertrand SMAGGHE, Notaire à TROYES, 30 boulevard Gambetta, en date du 6 juin 2024, à TROYES.
DÉNOMINATION : LOSEBIN.
FORME : Société civile immobilière.
OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions ou autrement. La propriété et la gestion de tous contrats de capitalisation. La propriété et la gestion de tous biens mobiliers de nature monétaire ou autre, tels que meubles meublants ou véhicules.
Vente de ces mêmes biens pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte au caractère civil de la société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 1.400 €.
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.400 €.
CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
SIÈGE SOCIAL : 7 Villa Moderne - 10000 TROYES.
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
GÉRANT : Monsieur Sébastien LIEGEON, demeurant 7 Villa Moderne - 10000 TROYES.
GÉRANT : Madame Laurence LIEGEON, née REPESSE, demeurant 7 Villa Moderne - 10000 TROYES.
Pour avis :
Maître Bertrand SMAGGHE.
M2406526

TFL
Par acte sous seing privé du 07/06/2024, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : TFL.
FORME : Société civile.
OBJET : prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 48 rue Haute - 10240 LONGSOLS.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANCE : M. Florian LEVEQUE demeurant 48 rue Haute - 10240 LONGSOLS.
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour insertion : La gérance.
M2406586

DOMAINE DE LA GRANDE CONTREE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à TROYES du 05/06/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : DOMAINE DE LA GRANDE CONTREE.
SIÈGE : 22 Route de Mery - 10170 DROUPT STE MARIE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : L'activité piscicole : la production, le négoce sous toutes ses formes de tous produits d'eau douce et de la mer, la transformation desdits produits, toutes prestations annexes. L'activité sylvicole et toutes prestations annexes.
Toutes prestations d'agro-tourisme liées aux activités piscicole et sylvicole.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Antoine GAUTHIER demeurant 22 Route de Mery 10170 DROUPT STE MARIE.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Cyril NACQUEMOUCHE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
M2406503

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



EXPERTISE COMPTABLE

LA HALLE DES TERROIRS

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Ter Faubourg de Belfort
10200 BAR SUR AUBE

Avis de constitution

Par acte sous seing privé du 01 juin 2024 est constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : LA HALLE DES TERROIRS

SIÈGE SOCIAL : 3 Ter Faubourg de Belfort 10200 BAR SUR AUBE

OBJET :

- Le commerce de détails alimentaires, épicerie fine, produits régionaux en magasin

- Boucherie, charcuterie (transformation sur place)

- Achat, fabrication et revente de tous produits alimentaires,

- Autres activités de vente au détail ou en gros de produits alimentaires ou non alimentaires.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 2 000 euros

GERANCE :

Monsieur Ludovic BRAUN demeurant 28 rue Mondeville 10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE

CESSION D'ACTIIONS :

1 Toutes cessions d'actions entre actionnaires sont libres.

2 Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément donné en assemblée générale par la majorité des actionnaires représentant au moins la moitié des actions.

IMMATRICULATION : au RCS de TROYES

Pour avis : M2406632

E.T.F PAUL

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
3 rue du Val - 10500 DIENVILLE
Société en formation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIENVILLE, du 12 juin 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : E.T.F PAUL.

SIÈGE : 3 rue du Val - 10500 DIENVILLE.

DURÉE : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : tous travaux forestiers (dégagement, dépressage, nettoiement, taille de formation, éclairage, plantation, éclaircie, abatage, façonnage), gestion forestière et tous travaux liés à cette liste.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Anthony PAUL, demeurant 3 rue du Val - 10500 DIENVILLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège de TROYES.

Pour avis : Le président. M2406754

SCI MS IMMO

Avis de constitution

Suivant acte SSP du 10 juin 2024 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION : SCI MS IMMO.

SIÈGE SOCIAL : LAUBRESSEL (10270) 63 rue du Haut.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : 1.200 € divisé en 120 parts de 10 € chacune numérotées de 1 à 120.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Séverin MARCHAND demeurant à PONT SAINTE MARIE (10150) 5 rue Anatole France.

La société sera immatriculée au RCS de TROYES.

Pour avis : La gérance. M2406760

ELLA INVESTISSEMENTS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/06/2024, signé électroniquement, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : ELLA INVESTISSEMENTS

SIÈGE : 6 rue de l'Osière, 10800 MOUSSEY

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 2 000 euros

OBJET : - L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers ;

- Pour la réalisation de cet objet, la Société pourra recourir à toutes opérations d'emprunt de fonds ou de constitution de garantie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : La société HBFP, Société à responsabilité limitée au capital de 1 508 000 euros.

Ayant son siège social 15 rue Montreuil, 10800 ST LEGER PRES TROYES,

Immatriculée sous le numéro 927 887 208 au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Représentée aux présentes par son gérant, Monsieur Benoit BOCHARD,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président M2406588

PIZZAS FARES

Par acte SSP du 01/05/2024, il a été constituée une SARL dénommée : PIZZAS FARES.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue des Vannes à AIX EN OTHE, Aix Villemaur Palis - 10160 AIX EN OTHE.

CAPITAL : 1.000,00 €.

OBJET : Pizzas, pâtes, poulets, paninis, salades composées, plats sur place et à emporter et livraison.

GERANCE : M. SALIM FARES, 4 avenue mal de Latre de Tassigny - 94000 CRÉTÉIL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2406627

PROTECTIVE ANGELS

Suivant acte sous seing privé du 16/05/2024, a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PROTECTIVE ANGELS.

FORME JURIDIQUE : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : 300 €.

SIÈGE SOCIAL : 2a rue de la Rochefoucauld - 10190 ESTISSAC.

OBJET : La protection physique des personnes.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Monsieur EDDY BONCOEUR 2a Rue de la Rochefoucauld - 10190 ESTISSAC.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.

M2406671

ifac avocats

le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

LES EPICURIENS

Avis de constitution

Le 05/06/2024 il été constitué une SARL dénommée LES EPICURIENS au capital de 5.000 € située 110 rue de Chanteloup - 10300 SAINTE SAVINE (France) dont l'objet social est restauration de type traditionnel, bar, brasserie, pizzas, sur place ou à emporter, traiteur, dont le gérant est M. Raphaël GAROFOLLETTI, 5 rue Marcel Guenin - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, et dont la durée de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

M2406568

DES DAMES

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 8 rue de l'Abreuvoir
10200 AILLEVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 6 juin 2024 à AILLEVILLE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : DES DAMES.

SIÈGE SOCIAL : 8 rue de l'Abreuvoir - 10200 AILLEVILLE.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GERANCE : Monsieur Nicolas PECQUET demeurant 8 rue de l'Abreuvoir - 10200 AILLEVILLE et Monsieur Steven PECQUET, demeurant 426 Chemin Départemental 44 - 88220 URIMENIL.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toute cession de parts sociales y compris pour les cessions de droits démembrés de parts sociales. Les cessions aux associés sont dispensées d'agrément.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La Gérance. M2406692

PFL

Par acte sous seing privé du 07/06/2024, il a été constitué une Société Civile, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : PFL

FORME : Société civile

OBJET : prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €

SIÈGE SOCIAL : 48 rue Haute - 10240 LONGSOLS

DURÉE : 99 ans

GERANCE : M. Florian LEVEQUE demeurant 48 rue Haute - 10240 LONGSOLS

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance. M2406587

MODIFICATION

DE STATUTS



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

PROPAC QUALITE

SAS au capital de 25.000 Euros
Siège social : 5 rue Le Haut des Corvées
10260 VAUDES
849 952 882 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'AGO du 15/05/2024, il résulte que M. Joseph RODRIGUEZ, directeur général, demeurant 24 rue des Povosts - 10210 CHAOURCE a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Diego RODRIGUEZ, démissionnaire. Il a été également décidé de ne pas pourvoir au remplacement du directeur général.

Pour avis : Le Président. M2404616

Etude de Maîtres MANDRON - BELLET

Notaires associés à TROYES (Aube)
15 Quai Lafontaine

A.J.S.

Par décision en assemblée générale extraordinaire en date du 14/01/2024, les associés de A.J.S. société civile immobilière, au capital de 1.000 €, siège social situé à SAINTE SAVINE (10300) 12 rue Blanche Pierre RCS TROYES 497 571 539, ont décidé de transférer le siège social à la nouvelle adresse : PARIS (14^e) 9 rue du Commandant Mouchotte.

Radiation du RCS de TROYES et nouvelle immatriculation au RCS de PARIS.

M2406750

SC LE SHED

Société civile au capital de 4 050 000 €
Siège social : 3 BIS BOULEVARD DU 1ER RAM
10000 TROYES
RCS de TROYES n°404 424 806

Avis de modification

L'AGE du 21/07/2023 a décidé à compter du 21/07/2023 d'augmenter le capital social de 3 450 000 € par transfert de propriété sous forme de parts sociales en le portant de 600 000 € à 4 050 000 €.

Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES. Le Gérant M2404977



EXPERTISE COMPTABLE

SAS FLORELO PATISSERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 22 000 Euros
Siège Social : 26 A Rue de l'Aulne ZA des Sources
10150 CRENEY PRES TROYES
R.C.S. Troyes 494 537 384

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 22 mars 2024, la collectivité des associés a décidé :

- De modifier l'objet social de la société à compter du 22 mars 2024 :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, directement ou indirectement :

- Les travaux de prestations de pâtissier, chocolatier, glacier, confiseur ;

- L'organisation de cocktails ;

- La vente de pâtisserie, chocolaterie, glaces, confiserie et productions annexes ;

- Les prestations de formation, de consultant, l'organisation de stage, dans les domaines de la pâtisserie, chocolaterie, glace et confiserie ;

- La vente et revente de tous produits alimentaires ;

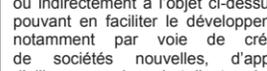
- Le négoce achat / vente de tous matériels neufs et occasions liés à l'activité ;

- Traiteur ;

- Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou pouvant en faciliter le développement, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, d'alliances ou de rachat d'entreprises.

- De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis : Le président M2406607



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

AJC CONSEILS

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue Envers de Valeines
10110 BALNOT SUR LAIGNES
799872908 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions en date du 30 mai 2024, l'associé unique a décidé à compter du même jour, de modifier l'objet social comme suit : La Société a pour objet : L'exploitation de la vigne ainsi que de toute terre agricole, l'activité de négociant manipulant, de vinification pour elle-même ou pour d'autres sociétés, de vente ou d'achat ou de toute transaction commerciale de tous vins. Toutes opérations se rapportant à des prestations de service en matière de conseils à des tiers, conseils en stratégie d'entreprises et toutes activités s'y rapportant directement ou indirectement. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. et de modifier la dénomination sociale de la société qui devient A.J.C.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.

M2406785



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

URBANE0 INGENIERIE

EUURL au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Rue Rotherier
10000 TROYES
RCS de TROYES n°513 499 038

Avis de modification

En date du 01/06/2024, l'associé unique a décidé à compter du 01/06/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. ORTA-SACHALIN Nicolas, demeurant 40 Boulevard Victor Hugo 10000 TROYES et de co-gérant M. LAMBERT Hervé, demeurant 3 Voie Pillée, GRANGE L'EVEQUE 10300 MACEY.

Modification au R.C.S. de TROYES. M2405878



Expertise-comptable
Audit - Conseil

12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SNRJ IMMO SAS

Aux termes d'une décision en date du 01/06/2024, l'associé unique de la société SNRJ IMMO, société par actions simplifiée au capital de 14.000 €, dont le siège social est Villa Les Cyprès, Appartement n° 8, 44 bis avenue des Sapin - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, RCS TROYES 810 885 590, a décidé de transférer le siège social au 5 A rue Voltaire - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, et d'étendre l'objet social à « l'activité d'agent immobilier, conseil en transactions immobilières », à compter du 01/06/2024. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : Le président. M2406527



SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET
Notaires associés

15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

BRETENIACUM

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2024, les associés de la société BRETENIACUM, société civile immobilière, dont le siège social est à BERCEY EN OTHE (Aube), 68 rue d'Estissac, au capital de 1 200 € immatriculée au RCS de TROYES sous le n° 910 751 072, ont décidé de nommer Madame Marie-Joseph GELVÉ demeurant à BERCEY EN OTHE (Aube), 68 rue d'Estissac, gérante, en remplacement de Monsieur Olivier GELVÉ, décédé.

Et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis : Me BELLET. M2406622

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

POMPES FUNEBRES SCHMUTZ

Société à Responsabilité Limitée
Capital : 3.000 Euros
Siège social :
6 impasse des Chapelles
10170 MERY SUR SEINE
RCS Troyes 481 203 156

Avis de modification

Par AGE en date du 13/05/2024, l'assemblée générale a réduit le capital social par voie de rachat et d'annulation de 60 parts sociales puis modifié la gérance.

ANCIENNE MENTION :
CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.
GÉRANCE :
- M. Romain SCHLUTZ demeurant 1 rue du Jumelage - 10170 MERY SUR SEINE
- M^{me} Claudia TRICHE demeurant 2 rue des Bleuets - 10170 MERY SUR SEINE.
NOUVELLE MENTION :
CAPITAL SOCIAL : 2.400 €.
GÉRANCE : M. Romain SCHUTZ demeurant 25 rue Georges Filoz - 10170 MERY SUR SEINE.

Pour insertion : La gérance.
M2406686



TANGRAM NOTAIRES

SCI DE LA TOUR DE ST PHAL

Société civile immobilière
Au capital de 300,00 Euros
Siège social à ROUILLY SAINT LOUP (10800)
2 rue du Parc
R.C.S. Troyes 502 660 277

Aux termes d'une assemblée générale en date du 29 mai 2024, les associés ont décidé de transférer le siège social à SAINT PHAL (10130), 14 rue Bernard Mochery.
Modification au R.C.S. TROYES.
M2406731



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SARL ZOLA

EURL au capital social de 7.500 Euros
Siège social sis 8 rue Emile Zola
10000 TROYES
R.C.S. de Troyes 477 509 574

Le 21/05/2024 l'associé unique, a nommé M^{me} Marine TOUSSAINT, demeurant à TROYES (10000), 38 rue Champeaux en qualité de gérante en remplacement de M^{me} Laurence PATTE.
M2406747

LES GRIOTTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
13 AVENUE DE L'EUROPE
10300 SAINTE-SAVINE
503 880 031 RCS Troyes

Suivant procès-verbal du 01/06/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 8 Rue Raymond Poincaré - 10300 SAINTE SAVINE.

Les statuts sont modifiés en conséquence
Mention au RCS de TROYES.

Les associés.
M2406551



SCI LES ABEILLES

Société civile immobilière
au capital de 18 293,88 Euros
Siège social : 1 rue des Abeilles
10390 VERRIERES
R.C.S TROYES 389 513 953

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 01 juin 2024, la collectivité des associés a décidé :

- De transférer à compter du 01 juin 2024, le siège social de la société.

ANCIENNE MENTION :
1 rue des Abeilles 10390 VERRIERES
NOUVELLE MENTION :
21 VC Hameau les Bures 10270 MONTREUIL SUR BARSE
- De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis, le gérant

M2406553

LIBRAIRIE GALERIE VOLTAIRE

SAS au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
2 place des Martyrs
10100 ROMILLY SUR SEINE
823 961 636 R.C.S. de Troyes

En date du 15/12/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 106 rue Voltaire Sellières - 10100 ROMILLY SUR SEINE, à compter du 01/01/2024.

Mention au R.C.S. de TROYES.
M2406636

SL

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
24 rue Voltaire - 10000 TROYES
951 523 711 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 1^{er} mai 2024, l'Associé Unique a décidé de modifier l'objet social aux activités de Restauration sur place et à emporter avec vente d'alcool et épicerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2406669

SISA DU VAL D'ARMANCE

Société interprofessionnelle de soins ambulatoires
Au capital variable
Siège social :
333 Rue des Carrés - 10130 AUXON
843 629 668 RCS Troyes

L'AG du 10.06.2024 a pris acte de la démission de M. Jacques BONNOTTE de ses fonctions de gérant.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis.

M2406711

REMONDIS ELECTRORECYCLING SAS

SAS
Capital de 3.070.000 Euros
Siège : Rue de l'Ecluse, ZAC des Marots
10800 SAINT THIBAULT
451 239 636 R.C.S. Troyes

Le 24/05/2024, l'associée unique a :
- pris acte de la démission de M. Philippe HESSE de son mandat de directeur général à effet du 10/06/2024 ;
- nommé M. Matthias KASZKOWIAK demeurant 30 3eme avenue - 60260 LAMORLAYE, en qualité de directeur général à effet du 10/06/2024 ;

- pris acte de la démission de M. Matteo LA PORTA de son mandat de directeur général délégué à effet du 10/06/2024, mais l'a nommé en qualité de directeur général à effet du 10/06/2024.

Pour avis.

M2406768

SCI LM3

Société civile immobilière
au capital de 1.200,00 Euros
110 rue Edmond Fariat à troyes (10000)
R.C.S. TROYES 482 647 377

Par acte de donation-partage reçu par Me MARTIN notaire à TROYES en date du 29 mai 2024, enregistré au SPF et de l'Enregistrement de TROYES 1,

1. Madame Muriel GARNIER a démissionné de ses fonctions de gérante ;

2. Madame Marianne LÉAUTEY née à TROYES (10) le 23 novembre 1995, demeurant à BAYONNE (64), 38 B chemin de Sanguinat et Monsieur Maximilien LÉAUTEY, né à TROYES (10) le 29 octobre 1993, demeurant à BAYONNE (64), 19 chemin du Moulin de Habas ont été nommé gérants en lieu et place de Madame Muriel GARNIER, pour une durée indéterminée ;

3. Monsieur Michel LÉAUTEY étant maintenu en sa qualité de gérant.
Les articles 7 et 16 des statuts sont corrélativement modifiés.

En conséquence, une inscription modificative sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2406677

BERNS DECO MEUBLES

Société par actions simplifiée
Au capital de 30.000 Euros
Siège social :
5 B Route Nationale
10140 MAGNY FOUCHARD
425 014 511 RCS Troyes

Par décision du Président du 01.09.2023, M. Christophe BERN, demeurant 12 Rue Berrouard 10140 MAGNY FOUCHARD, a été nommé en qualité de Directeur Général.

Pour avis : Le Président.

M2406802

DISSOLUTION

DE SOCIETE



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

DENELEC

EURL au capital de 10 000 €
Siège social : 8 Rue Danton
10150 PONT STE MARIE
RCS de TROYES n°808 182 711

Avis de dissolution

En date du 15/05/2024, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/06/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} DA SILVA Christelle, demeurant 8 Rue Danton 10150 PONT STE MARIE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2405503

CLOTURE

DE LIQUIDATION



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

LAURENTINE

SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 3 Rue Brulard - Centre Tertiaire
10000 TROYES
RCS de TROYES n°394 655 476

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/05/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. SINDRES-DUBOIS Laurent de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/05/2024. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
M2405929

SCI MAG ONE

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 1.524,49 Euros
Siège social :
Rue René Laennec
10430 ROSIERES PRES TROYES
434 408 522 RCS de Troyes

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Philippe MOREL demeurant 10 rue Odette Oigny - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS de TROYES.

Le liquidateur.

M2406578



TANGRAM NOTAIRES

Bert et Bil

Société civile en liquidation
Au capital de 1.000,00 €
Siège de la liquidation CELLES SUR OURCE (10110)
5 Rue du Ruisselot
R.C.S. : 920 430 782 TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2022, l'assemblée des associés a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation RCS TROYES.
M2406705

Recevez désormais GRATUITEMENT votre justificatif numérique par mail



CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



TANGRAM NOTAIRES

ÉPOUX BIGARD/DELY

Monsieur Cyril Gabriel Hubert BIGARD, ouvrier viticole, né à TROYES (10000), le 25 janvier 1988 et Madame Lucie Jeannine Andrée DELY, infirmière, née à TROYES (10000), le 28 octobre 1991, demeurant ensemble à RUMILLY LES VAUDES (10260), 45 Route de Lantages, mariés à la Mairie de RUMILLY LES VAUDES (10260), le 01 juillet 2023, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, le 7 juin 2024.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Frank KOSMAC, notaire à BAR SUR SEINE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Frank KOSMAC.

M2406589

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 02/04/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} DELICOURT Carole décédée le 03/12/2023. Réf. 0218127234. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2406650

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} ZOPPAS Gérard décédé le 08/11/2015 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218085799. M2406651

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} BARDAT Jeannine décédée le 10/02/2020 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218096484. M2406652

SUCCESION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. BRANUS Robert décédé le 19/06/2018 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218102921. M2406657

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 09/10/2023 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GROSS Pascal décédé le 20/06/2023. Réf. 0218127235. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2406658

AVIS DIVERS



SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET

Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

M^{me} Catherine VOLANT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 janvier 2017

Madame Catherine Georgette Françoise VOLANT, veuve de Monsieur LUTEL Née à TROYES (10000), le 18 décembre 1956, a consenti des legs universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry BELLET, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD et Thierry BELLET, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 20 avril 2023 ; les légataires universels remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thierry BELLET, notaire à TROYES (10000), 15 quai Lafontaine, référence CRPCEN : 10061, dans le délai d'un mois.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2406565

Matot Braine

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org

03 26 40 21 31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

M. Pierre BALSON

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 décembre 1998 ;

Monsieur Pierre Maurice BALSON, en son vivant retraité, célibataire, demeurant à ESTISSAC (10190), 2 rue André Néron.

Né à ESTISSAC (10190), le 21 août 1930.
 Décédé à TROYES (10000), le 4 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Evelyne TAFANI-DYON, Notaire associée de la société civile professionnelle « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 31 mai 2024, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine et dont une copie authentique a été reçue au greffe du TJ de TROYES le 06 juin 2024.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Evelyne TAFANI-DYON, notaire à TROYES (10000), 1 rue de la Tour Boileau, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
 M2406683



SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET
 Notaires associés

15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

M. Nicolas BOURBON

Avis de de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 6 juillet 2021 ;

Monsieur Nicolas BOURBON, demeurant à TROYES (10000), 15 rue Lucien Morel Payen, né à TROYES (10000), le 6 mars 1965, célibataire, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry BELLET, soussigné, Notaire associé de la société civile professionnelle « Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 11 juin 2024 duquel il résulte que le légataire universel rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thierry BELLET, Notaire associé à TROYES (Aube) 15 Quai Lafontaine référence, CRPCEN : 10061, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
 M2406801

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

LES ECURIES DU PETIT CLOS

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 mai 2024, à BUCY LE LONG.

DÉNOMINATION : LES ECURIES DU PETIT CLOS.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue Saint Marcoult - 02880 BUCY LE LONG.

OBJET : L'enseignement de l'équitation sous toutes ses formes ; la prise en pension, les soins, le dressage, le travail et le transport d'équidés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.

CAPITAL SOCIAL FIXE : 10.000 €.

CESSION D'ACTIONS ET AGRÈMENT : agrément des tiers à la majorité.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :
 PRÉSIDENT : Madame Lucie GUERRY 15 rue Saint Marcoult - 02880 BUCY LE LONG.

La société sera immatriculée au RCS de SOISSONS.
 M2406562

MODIFICATION

DE STATUTS

OFFICE
QUINZE QUARANTE TROIS
 NOTAIRES

OFFICE 1543 NOTAIRES

Notaires associés à REIMS (Marne)
 133 avenue de Laon

SCI PERIMMO

Société civile immobilière

Au capital de 500,00€uros

Siège social actuel :

27 rue Jean de la Fontaine

02210 Rocourt-Saint-Martin

RCS de SOISSONS sous le numéro

799 724 539

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2023, les associés de la société ont décidé de transférer le siège social du 27 rue Jean de la Fontaine 02210 Rocourt-Saint-Martin, vers le 142 Avenue Jean Jaurès, 51100

REIMS, à compter du 15 décembre 2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis : Maître Alexis KUTTENE

M2406621

TROIS PERLES

Société civile

au capital de 800 Euros

Siège social :

2 rue du Sergeant Cuffay

02160 LES SEPTVALLONS

485 359 962 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une délibération en date du 11/06/2024, l'assemblée générale mixte a décidé de transférer le siège social du 2 rue du Sergeant Cuffay - 02160 LES SEPTVALLONS au 8 rue Thimonnier - 75009 PARIS à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS.

Pour avis : La gérance.

M2406713

S.C.I. DU TAMARIS

SCI au capital de 1524,49 €
 Siège : 28 Place du Luxembourg
 51700 DORMANS
 353489933 RCS REIMS

L'AGE du 16/04/2024 a décidé de transférer le siège 23 rue Carnot, Hameau de Chassins 02850 TRELOU SUR MARNE à compter du 19/05/2023 et a pris acte du décès du cogérant M. François BOURDET au 19/05/2023.
 Gérant : M^{me} Christine BOURDET 23 rue Carnot, Hameau de Chassins, 02850 TRELOU SUR MARNE. Radiation au RCS REIMS et réimmatriculation au RCS SOISSONS.
 M2406552

DISSOLUTION

DE SOCIETE



NOTAIRES DE LA VALLEE

3-5 rue du Général Louis Vallin
 DORMANS (51700)

SCI SAINT-GEORGES

Avis de dissolution de société

La société dénommée SCI SAINT-GEORGES, en liquidation, société civile au capital de 3.000,00 €, siège social à RONCHERES (02130), 18 rue Principale, n° d'identification 479 403 677 R.C.S. SOISSONS.

Monsieur Philippe Raphaël Cornelise BOSTYN, retraité, demeurant à RONCHERES (02130), 1 bis rue de la Garenne, divorcé en premières noces et non remarqué de Monsieur Edwige BEAUGE, né à COURMONT (02130) le 9 novembre 1959.

Agissant en qualité d'associé unique, entre les mains duquel sont réunies toutes les parts sociales :

- A décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 juin 2024 et sa mise en liquidation amiable ;

- S'est désigné comme liquidateur de la société dissoute jusqu'à la clôture des opérations. Et à ce titre il disposera des pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation, réaliser l'actif et le passif.

Le lieu où doit être adressé la correspondance a été fixée au domicile de Monsieur Philippe BOSTYN, liquidateur, à RONCHERES (02130), 1 bis rue de la Garenne.

Pour avis : Le Notaire.

M2406561

ADENT DENTAL SOLUTIONS HOLDING

Société par actions simplifiée

au capital de 134.500 Euros

Siège social :

128 bis rue d'Epargnemailles

02100 SAINT QUENTIN

Siège de liquidation :

128 bis rue d'Epargnemailles

02100 SAINT QUENTIN

908 448 418 RCS Saint Quentin

Aux termes de ses résolutions en date du 24/05/2024, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de la même date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Jean-Christophe SEUB demeurant 128 bis, rue d'Epargnemailles - 02100 SAINT QUENTIN exercera les fonctions de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 128 bis, rue d'Epargnemailles - 02100 SAINT QUENTIN.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SAINT QUENTIN, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2406765

LA PEPINIERE

Suite à l'annonce n°M2405429 parue le 08/05/2024, il convenait de lire : «demeurant 15, rue Porte de Reims - 02220 BRAINE» et «le siège de la liquidation est fixé 15, rue Porte de Reims - 02220 BRAINE».

Pour avis : Le liquidateur.

M2406712

CLOTURE

DE LIQUIDATION

LA PEPINIERE

Suite à l'annonce n°M2405430 parue le 08.05.2024, il convenait de lire : «demeurant 15 rue Porte de Reims - 02220 BRAINE».

Pour avis : Le Liquidateur.

M2406719

DU CHEMIN VERT

Suite à l'annonce n°M2405722 parue le 17/05/2024, il convenait de lire : «demeurant 15, rue Porte de Reims - 02220 BRAINE».

Pour avis : Le liquidateur.

M2406725

AVIS DIVERS

M^{me} Simone DELALOT

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 février 2015 ;

Madame Simone Henriette DELALOT, en son vivant retraitée, demeurant à CONDE EN BRIE (02330), 1 rue Creuse.

Née à VIFFORT (02540), le 23 mai 1920.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CHATEAU THIERRY (02400), le 4 mars 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Anthony JAMA, Notaire associé de la société civile professionnelle dénommée «NOTAIRES DE LA VALLEE», titulaire d'Offices notariaux, nommé pour exercer dans l'Office notarial situé à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, CRPCEN 51085, le 12 juin 2024, duquel il résulte que les bénéficiaires du legs universel remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Anthony JAMA, Notaire à DORMANS (51700), 3-5 rue du Général Louis Vallin, référence CRPCEN : 5085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SOISSONS (Aisne), 76 rue Saint Martin de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
 M2406756

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



NOTAIRES DE LA VALLEE

3-5 rue du Général Louis Vallin
 DORMANS (51700)

EPOUX PIERANSKI

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CHAMPILOU, Notaire associé de la société civile professionnelle « NOTAIRES DE LA VALLEE », titulaire d'un Office notarial à CHATILLON SUR MARNE (51700), 3 rue de Reuil, CRPCEN 51059, le 13 juin 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Martial Antoine PIERANSKI, retraité, et Madame Marie-Annette MIGNON, retraitée, demeurant ensemble à MISSY SUR AISNE (02880), 25 rue de Vouziers.

Monsieur est né à CROUY (02880) le 28 septembre 1956 ;

Madame est née à ACY (02200) le 30 mars 1954.

Mariés à la Mairie de ACY (02200) le 31 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.
 M2406779



matot-braine.fr

est habilité

à PUBLIER VOS

ANNONCES

quotidiennement

sur la MARNE,

L'AUBE,

LES ARDENNES

et L' AISNE



En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
 M2406756

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT OU PAR CARTE BANCAIRE, UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT...

Nouveauté. Depuis sept décennies, il accompagne les équipées les plus difficiles. Rien ne lui fait peur. Sa fiabilité et ses prestations sont à la hauteur d'une légende, perpétuée par la 15^e génération.

Toyota Land Cruiser : le monstre sacré



Retour aux sources pour le design du nouveau Toyota Land Cruiser.

Attention légende ! Une vraie, pas une de ces pseudos icônes bricolée par des services marketing pour promouvoir des produits roulants sans âme. Le Toyota Land Cruiser, c'est autre chose : 73 ans d'histoire pas n'importe laquelle. Il a conquis le monde et a laissé les traces de ses pneus sur les cinq continents. Pour le résumer, le premier constructeur automobile met trois mots en avant : qualité, durabilité, fiabilité. Une recette qui a fait ses preuves...

En présentant la 15^e génération – un chiffre incroyable – Toyota assure que le Land Cruiser 2024 est « un véhicule sur lequel on peut compter pour nous emmener partout et nous ramener sain et sauf ». Et pour coller encore mieux à la fabuleuse histoire d'un des tout-terrains les plus vendus au monde (plus de 11 millions d'unités) le constructeur a choisi de revenir aux sources du design de son emblématique pilier avec un style intemporel suggérant la robustesse

pour cette série 250 nommée « Light Duty », plus particulièrement destinée aux marchés européens. Pare-brise vertical, porte-à-faux avant et arrière réduits, long capot, carrosserie habillée de couleurs historiques « sand » ou « smoky blue », deux grands classiques, il colle au portrait-robot du 4X4 dur au mal.

Conçu sur la base d'une plateforme inédite conservant le binôme châssis-caisse classique, il propose jusqu'à sept places et bénéficie d'un volume de chargement de plus de 1 000 l avec un plancher plat, assuré par son format généreux : 4,92 m de long, 1,98 m de large et une hauteur de 1,93 m. Son aménagement intérieur répond à un double cahier des charges : concilier confort, modernité avec notamment une instrumentation numérique et un grand écran central, matériaux de qualité et prestations d'un excellent niveau en utilisation routière, robuste et fonctionnalité en tout-terrain.

UN BAGAGE TECHNIQUE IMPRESSIONNANT

Derrière sa calandre verticale, flanquée d'optiques full LED, on retrouve un bon gros quatre cylindres 2,8 l turbo diesel développant 204 ch avec un couple de 500 Nm dès 1600 tr/mn, accouplé à une nouvelle boîte auto-

matique à 8 rapports. Un bloc à injection directe, retravaillé à partir du retour d'expérience des clients pour être à la fois plus agréable (moins de vibrations et moins de bruits mécaniques) et plus efficace tant sur route qu'en franchissements. Sa capacité de remorquage jusqu'à 3 500 kg constitue un autre de ses points forts. Une déclinaison hybride 48V, annoncée pour 2025, lui permettra d'afficher un pedigree plus écologiquement correct, tout en améliorant encore son silence de fonctionnement.

Transmission intégrale permanente optimisée tout comme les différentiels Torsen améliorés pour une fiabilité et une efficacité accrues, blocage de différentiel plus réactif, boîte de transfert revue pour davantage de fiabilité, direction assistée électrique inédite, freinage à commande électronique, contrôle d'assistance en descente, « crawl control » régulant une vitesse limitée en tout-terrain et en descente, essieu arrière rigide

multi-bras, barre anti-roulis déconnectable – une première sur le Land Cruiser – multi-terrain Select permettant d'ajuster la direction, les freins et la motricité en fonction des spécificités du terrain, caméras

assurant une vue complète de l'environnement jusque sous le châssis : le bagage technologique impressionne et renforce un haut niveau d'efficacité dans les conditions extrêmes. Il convient d'y ajouter la dernière génération du « Toyota safety sense » le bouclier de sécurité

du constructeur qui regroupe de nombreuses aides à la conduite participant à la sérénité à bord sur route.

Véritable monstre sacré automobile, le Land Cruiser ne cesse d'évoluer au fil du temps et des générations pour préserver sa place incontestable de leader des véritables tout-terrains polyvalents aussi à l'aise en franchissement que sur le bitume. Un dur au mal raffiné et bien élevé à la fois.

DOMINIQUE MAREE

Porsche 911T : coup de pouce hybride

La Carrera GTS se convertit à l'électrification. Une grande première pour la sexy sexagénaire allemande qui en profite pour progresser encore en puissance et en performances.

Porsche a la course dans le sang. Cette expérience unique de la compétition profite aux modèles de série. Un retour des choses dont profite la 991 Carrera GTS avec l'inédite version T-Hybrid. Une première puisque à présent, jamais aucune 911 n'avait été électrifiée. On le devine, cette hybridation a pour objectif premier d'améliorer encore et toujours les performances. Le tout en respectant le concept de la récente génération 911 comme le souligne le constructeur.

Sans se perdre dans les détails techniques abscons, cette version inédite repose sur le nouveau flat six dont la cylindrée a été portée à 3,6l (485 ch - couple de 570 Nm) auquel sont associés un inédit turbocompresseur électrique, un moteur synchrone à aimant permanent intégré à la boîte de vitesse à double embrayage PDK à huit rapports et une batterie haute tension dont la taille et le poids sont comparables à celui d'une classique batterie 12 V. Le tout bénéficie d'un savoir-faire exceptionnel, forgé

sur tous les circuits du monde. Cet ensemble très sophistiqué apporte un supplément de 61 ch pour une puissance cumulée de 541 ch. Inutile de préciser que cette première 911 électrifiée affole le chronomètre : 0 à 100 km/h en seulement 3 secondes tout juste et une vitesse maximum de 312 km/h que personne n'est obligé de vérifier *in situ*. Le tout pour un supplément de poids limité à seulement 50 kg. Une prouesse. Les normes d'émissions de CO₂ et la consommation en profitent pour baisser légèrement.

La 991T-Hybrid profite des multiples retouches apportées à l'ensemble de la gamme Carrera GTS : roues arrières directrices en série améliorant à la fois la stabilité et la maniabilité, système actif de contrôle du roulis (PDCC), châssis sport abaissé de 10 mm et suspensions actives (PASM), nouvelles taille de jantes (20 pouces à l'avant, 21 pouces à l'arrière) avec une monte pneumatique majorée, volets de refroidissement actifs dans le bouclier avant... En complément, la 911 T-Hybrid bénéficie

en série de feux matriciels à LED à quatre points lumineux.

À bord, on trouve un combiné d'instruments 100% numérique avec sept possibilités de personnalisation dont un affichage « classic » proposant les emblématiques cinq cadrans circulaires avec le gros compte-tours au centre. La première 911 électrifiée est disponible dans les trois variantes de carrosserie : coupé, targa ou cabriolet.

D.M.



Votre distributeur expert
MG Motor
dans votre région



MG Motor REIMS - Parc Millésime, 51370 Thillois - 03 26 05 05 93

MG Motor CHARLEVILLE - Z.I de Mohon 1 rue Camille Didier 08000 Charleville - 03 24 52 52 52

auto
bernard
by groupe Bernard

Jean-Dominique Regazzoni. Industriel et président de la CPME de l'Aube.

Défenseur de la valeur travail



« Dans la famille, on a toujours été dans des branches professionnelles pour défendre le collectif », livre celui qui est aujourd'hui le Président aubois de la CPME.

À 57 ans, Jean-Dominique Regazzoni est d'abord un industriel. Il gère 15 salariés à la Sotratex, entreprise de teinture et d'ennoblissement du textile et 75 chez EMO, usine de bonneterie familiale où il travaille en cotraitance pour des jeunes marques ou des marques très haut de gamme. « Tout le monde ne peut pas faire du produit de luxe, il faut faire parfaitement tous les jours, il n'y a pas d'alternative. Le geste doit être précis et constant ». Alors, quand il défend les dossiers de la CPME, Confédération des petites et moyennes entreprises, dont il est le président aubois, il sait de quoi il parle. « Lorsque j'étais étudiant, j'étais délégué de classe. Je faisais partie des conseils d'administration des écoles dans lesquelles j'étais. Dans la famille, on a toujours été

dans des branches professionnelles pour défendre le collectif, c'est dans notre ADN. J'ai été adhérent puis président de l'UNIT, syndicat du

textile, j'ai rejoint le Medef que j'ai quitté ensuite pour la CPME ». Quand l'ancien président départemental Marcel Fourquet se retire, il souhaite un homme de terrain, avec une entreprise et des salariés pour prendre la relève. Un chef d'entreprise au quotidien. « J'ai donc repris la présidence. J'ai toujours aimé l'engagement patronal, défendre mes confrères, représenter mes pairs. Ça permet aussi de se sortir du quoti-

dien de l'entreprise ».

Avec un côté pince-sans-rire et un calme olympien, le président de la CPME de l'Aube dit les choses, sceptique pour l'avenir de l'industrie textile française et pour la réindustrialisation en général. « Les coûts salariaux du Made in France posent problème. Nous avons des gens très qualifiés, qui en plus ne sont sans doute pas payés à leur juste valeur et pourtant, quand nous vendons les produits, nous sommes toujours trop chers. Aujourd'hui toutes les charges vont sur le salaire. Moi je suis un fervent défenseur de la TVA sociale pour que les charges qui pèsent sur le salaire ne pèsent que sur la consommation. Comme cela, le produit, quel que soit le lieu de fabrication, serait taxé pareil. »

Au fur et à mesure des baisses de volumes, le savoir-faire disparaît. Elle semble loin l'époque où les bonnetiers travaillaient à domicile, où il y avait un atelier dans chaque village et des cours de couture à l'école ménagère. « Dans l'Aube, nous avons encore un savoir-faire mais il se concentre dangereusement. Il n'y a pas le marché en face, les gens sont habitués à acheter les vêtements à bas prix. Un t-shirt à 40 euros ça ne passe pas et c'est pourtant sa valeur. En teinture, nous sommes une entreprise hyper capitaliste avec des machines très coûteuses qui ne peuvent s'amortir que s'il y a du volume ».

TEST ENTREPRISE : LA LOI SUR LE TERRAIN

Énergie, emplois et réformes Macron avec les CSE, partage de la valeur... la CPME défend les entreprises dans les instances publiques où il y a du paritarisme et est consultée au niveau national. « Ils prennent souvent l'avis de la base. J'y suis allé pour parler de l'énergie, j'étais un bon client ! Nous défendons les entreprises et

épargne temps, qu'il va les prendre la semaine suivante et que l'employeur ne peut pas lui refuser... »

Parmi les propositions, le syndicat souhaite aussi mettre en place le « test PME » au niveau européen. Il s'agirait, avant de valider un texte de loi qui impacte l'entreprise, de le tester et d'analyser ses conséquences en grandeur réelle dans quelques entreprises pour en mesurer l'impact. « On n'imagine pas l'effet que cela peut avoir dans les structures qui parfois ne sont pas forcément organisées pour les mettre en place, parce qu'elles n'ont ni les services administratifs ni les compétences pour les appliquer ».

« J'ESPÈRE UN RETOURNEMENT DE SITUATION ! »

Aujourd'hui, la branche auboise compte 100 adhérents et Jean-Dominique Regazzoni entend bien fédérer les entreprises pour en avoir plus. « Pour que ce ne soit pas seulement un syndicat patronal mais un endroit où les gens aiment venir », un lieu de rencontre et d'échange pour défendre les entreprises et les salariés dans un bon esprit mais sérieux.

Premier syndicat en nombre d'entreprises avec 243 000 entreprises, la CPME va prochainement réélire son nouveau président national pour succéder à François Asselin après 10 ans de mandat. « Je n'ai pas d'ambition nationale, c'est un métier à plein temps ! »

Et s'il aspire à des jours heureux après avoir connu des moments difficiles et un plan social qui l'a fortement marqué, Jean-Dominique Regazzoni souhaite que l'industrie reprenne du poids dans le PIB national pour créer de la valeur dans le pays. Il n'oublie pas ses racines, la création de l'entreprise EMO après la liquidation de l'usine Mauchauffée qui a vu le jour grâce aux 120 salariés. « Tous ces action-

son inquiétude face aux nouvelles générations marquées par la crise sanitaire. « En France aujourd'hui, la valeur travail a beaucoup moins d'importance. Je ne suis pas sûr que ce soit pareil dans d'autres pays. J'espère un retournement de situation mais depuis la Covid, les jeunes s'aperçoivent que finalement, le travail c'est bien, mais vivre c'est quand même pas mal. Et la vie n'est pas que le travail... ».

MARIE-BÉATRICE PADIRAC

1967

Naissance à Troyes.

1991

ITECH, diplômé de l'École d'ingénieur de Lyon.

1991-1994

Rhône Poulenc, assurance qualité.

1994

Travaille dans l'entreprise familiale EMO SAS.

2006

Rachète la Sotratex (teinturerie) (à ce jour 15 salariés, CA 2 M€).

2013

Direction d'EMO, (à ce jour : 75 salariés, CA 5,2 M€).

Depuis 2018

Président de la CPME Aube (100 adhérents).

« Je suis un fervent défenseur de la TVA sociale. »

leurs salariés. Nous sommes du côté de l'entreprise qui crée des richesses et qui crée des emplois. Nous avons été un des seuls syndicats à parler du sujet des congés payés pendant les arrêts maladie ou du compte épargne temps universel (Cetu). Nous ne sommes pas contre le Cetu, mais cela veut dire qu'un salarié qu'on vient d'embaucher peut arriver dans l'entreprise et dire qu'il a trois semaines de compte

naires qui ont mis une partie de leur prime de licenciement pour remonter la société. Je veux préserver ce que nos « nos anciens » ont fait. Ils se sont quand même battus pour arriver là. Ce serait dommage que la belle histoire s'arrête. Voilà, c'est cela qui m'anime ».

Éduqué avec des valeurs fortes autour du travail et père de deux enfants qui ont choisi d'autres voies que le textile, il ne cache pas



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

